

Mémoire de fin d'études : "La réinsertion des terrils dans leurs paysages : Bernalmont et Belle Vue. Comment les caractères et les situations spécifiques de ces artefacts participent à une réinvention créative et perceptive du paysage contemporain ?"

Auteur : Peeters, Aurélie

Promoteur(s) : Occhiuto, Rita

Faculté : Faculté d'Architecture

Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

Année académique : 2017-2018

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/5421>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



UNIVERSITÉ DE LIÈGE - FACULTÉ D'ARCHITECTURE

La réinsertion des terrils dans leurs paysages : Bernalmont et Belle Vue

Comment les caractères et les situations spécifiques de ces artefacts participent à une réinvention créative et perceptive du paysage contemporain ?

Travail de fin d'études présenté par Aurélie PEETERS en vue de l'obtention du grade de
Master en Architecture

Sous la direction de: Rita OCCHIUTO

Année académique 2017 - 2018

Axe de recherche : Ville - Territoire - Paysage

*« Qu'est-ce que le tiers-paysage ? - Tout
Qu'a-t-il fait jusqu'à présent ? - Rien
Qu'aspire-t-il à devenir ? - Quelque chose. »*

Gilles CLEMENT

Remerciements

Je tiens à remercier Madame Véronique Dejong pour le temps qu'elle m'a accordé ainsi que les informations précieuses et l'enthousiasme avec lequel elle a répondu à mes questions.

Je remercie Madame Martine Piret qui a pris de son temps pour me faire part de son expérience sur le sujet traité.

Je remercie également le musée herstalien ainsi que le Motorium Saroléa, et tout particulièrement Madame Virginie Neuville, pour leur accueil chaleureux et l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail.

Toute ma gratitude va également à Monsieur Walthere Franssen, fervent défenseur des terrils herstaliens, dont l'expérience et le savoir m'ont grandement aidé à rédiger ce mémoire.

J'adresse aussi mes remerciements à Rita Occhiuto, une promotrice impliquée, dont le soutien et l'accompagnement ont porté la rédaction de ce mémoire jusqu'au bout.

Je tiens enfin à remercier ma famille, mes proches et toutes les personnes qui m'ont apporté leur aide et leurs conseils lors de la rédaction et la relecture de ce travail.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| PRÉFACE | 9 |
| I. INTRODUCTION | 13 |
| Méthodologie | 18 |
| Attentes | 19 |
| II. ETAT DE L'ART | 23 |
| III. QU'EST QU'UN TERRIL ? | 34 |
| 1. Le terril comme artefact | 37 |
| 2. Ces terrils qui racontent... | 39 |
| Liège : berceau de la houille | |
| Houille: rythme la vie | |
| Terril...Témoin des luttes sociales | |
| Le terril... mémoire de la terre | |
| Morphologie des terrils | |
| IV. LES DYNAMIQUES ACTUELLES DES TERRILS HERSTALIENS : | |
| BERNALMONT ET BELLE-VUE | 65 |
| V. DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES TERRILS | 75 |
| 1. Le terril : un double visage | 77 |
| 2. Le terril : porteur de nouvelles valeurs | 80 |
| Des valeurs culturelles et paysagères | |
| Des valeurs structurelles de l'espace et systémique (écologique) | |
| 3. Le terril : enjeu d'un nouveau paysage. | 87 |
| VI. LA DÉMARCHE PAYSAGÈRE : LA TRANSFIGURATION DE LA RÉALITÉ | |
| PAR L'IMAGINAIRE | 91 |
| La convention Européenne du paysage | 94 |

| | |
|---|------------|
| Observer, décrire, épaissir | 97 |
| Projeter l’imaginaire | 100 |
| Induire | 101 |
| Accompagner dans le temps : Le Gardiennage | |
| VII. L’IMAGINAIRE EN CAS D’ÉTUDE : HERSTAL | 109 |
| 1. Lire et décrire l’imaginaire herstalien | 111 |
| Parcourir Herstal | |
| Parcourir Bernalmont et Belle-Vue | |
| 2. Projeter l’imaginaire herstalien | 143 |
| VIII. CONCLUSION | 163 |
| BIBLIOGRAPHIE | 170 |



Panorama sur le terril de Bernalmont et sur la vallée liégeoise

Ce travail de fin d'étude traite d'éléments du territoire particulièrement fascinants : les terrils, leur formation et leur transformation continue.

Effacés malgré toutes les qualités qu'on peut leur trouver, ces pyramides qui donnent du relief à notre « plat pays » (Jacques Brel) ne sont pas toujours comprises. Un passant se questionnera sûrement sur la raison de leur existence. La population locale, elle par contre, ne les voit probablement plus, ou bien elle ne les a jamais réellement vues. En effet, ces formations de scories, qui se présentent comme des objets incrustés dans les tissus de nos villes, se retrouvent presque toujours exclus de la vie de celles-ci.

Habitant depuis ma naissance à Herstal, ville des charbonnages par excellence, on aurait pu attendre de moi que je sois plus apte que la plupart des gens à parler du sujet. Et pourtant, je n'ai découvert ce qu'étaient ces monticules que très tardivement.

Au cours des années passées dans mon école primaire, située presque au pied de l'un d'entre eux, personne ne nous avait parlé de ces présences inquiétantes qui recouvraient notre territoire, ni d'ailleurs de notre passé industriel... Nous connaissions le mot « terril » mais il ne représentait pour nous que le nom donné aux collines près de notre école et de nos maisons. Il semble que personne n'avait cru bon de nous expliquer à nous, enfants herstaliens, ce qu'étaient ces « terrils » ni la raison de leur présence sur notre territoire.

Pour la plupart des adultes, ils ne représentaient ni plus ni moins que des « crassiers », de simples amas de poussières. Mais pour nous, enfants, ce mot ne voulait tout simplement rien dire car nous portions un tout autre regard dessus. Ils représentaient, à nos yeux, un magnifique terrain de jeu et d'exploration. Comme des îles mystérieuses au sein de la ville, ils étaient pour nous des lieux remplis de richesses, à découvrir, à toucher, à escalader et à expérimenter.

A vrai dire c'est à l'âge de 15 ans que j'ai appris ce qu'ils étaient réellement. Je compris ainsi l'origine et la nature première des terrils et la raison pour laquelle les « grandes personnes » les appelaient des « crassiers ». Mais le mot me semblait toujours bizarre et inapproprié car il marquait un contraste troublant. Ce dernier semblait lourd et dénotait considérablement de l'image colorée et réjouissante que j'avais en mémoire.

Cette expérience d'enfant confrontée à cette définition pragmatique et détachée des terrils m'a interpellée et ouvert des portes de réflexion : Pourquoi ces terrils, si présents

visuellement et porteurs d'émotions si particulières et positives dans les yeux d'un enfant, peuvent être vus avec un regard si négatif par d'autres personnes? Comment peut-on être à la fois colline verte et « crassier »?

C'est ainsi que cet intérêt lié à un lieu dont j'avais une mémoire sensorielle forte, est devenu un sujet que j'ai perçu de plus en plus comme une réalité à ré-explorer et à mieux étudier. Il s'agit donc ici d'un travail qui permet de se re-questionner sur l'expérience vécue à travers la mise à l'épreuve des connaissances acquises tout au long de mon cursus d'étude sur un sujet qui traite du paysage. Mais il s'agit aussi de répondre plus clairement à un questionnement de longue date...



Vue sur les terrils de Bernalmont et Belle-Vue

I. INTRODUCTION

Que sont ces objets étranges? Les terrils vivent ou revivent aujourd'hui après une histoire industrielle qui les a laborieusement construits. Ils sont l'image de la post-industrialisation. Et pourtant leur visage n'est plus uniquement le reflet de cette période. Qu'advient-il alors des sites post-industriels une fois l'activité disparue?

Il existe en effet une relation entre "l'abandon des sites", "le temps" et "l'attente" que représente cet intervalle de non-exploitation. En effet, « l'abandon » de ces parties du territoire est un constat qu'on peut peut-être interpréter comme une période de désintérêt, donc d'éloignement de l'homme par rapport au site et ses caractères soit parce qu'il ne l'exploite plus, soit parce que l'homme n'a plus aucun intérêt économique et culturel pour le site.

Le « temps », lui, est un facteur par rapport auquel l'attitude humaine a fort changé au cours des deux derniers siècles. En effet, avant, les temps de vie et de production étaient lents, tandis qu'aujourd'hui ils s'accélèrent, en modifiant totalement le rapport entre l'homme et son milieu habité ou exploité...Il est pourtant un facteur indispensable pour évaluer et comprendre le paysage, qui lui n'est pas un élément immuable. Bien au contraire, il est en transformation continue.

Dans ce contexte, l'« attente » exprime l'état de « suspension du temps » pour ces sites. Mais elle pourrait également correspondre à une condition nécessaire que l'homme doit intégrer dans sa manière d'agir et de ré-intervenir sur son milieu pour en accompagner les transformations naturelles sans les brusquer en lui imposant des temporalités non-appropriées aux rythmes de régénération naturelle.

Ces relations qui lient les milieux en état d'abandon sont à la base de la notion de « friche » que certains auteurs, dont G. Clément, attribuent à un terrain pour lequel il n'y a pas encore de projet de ré-investissement. Ces « friches » sont souvent en zone urbaine et/ou péri-urbaine, là où le XIXème siècle a fait surgir de terre les industries et les quartiers d'habitats qui y sont associés. La question de l'avenir de ces sites post-industriels qui ont, de manière irréversible, laissé leurs tracés sur la ville, se pose depuis la fin du XXème siècle. Ces lieux aujourd'hui rejetés, les « junk space »¹, laissent sur le territoire de grandes aires hybrides en état d'attente.

¹ La notion de « Junkspace », développée par l'architecte Rem Koolhaas, caractérise une partie du territoire aujourd'hui rejetée. Laissés dans un état d'abandon, ces espaces touchés par la désaffectation industrielle laissent place à de vastes aires hybrides au sein de notre territoire. Cette situation caractérise la ville de Liège et de Herstal.

Cette situation est en réalité celle de Liège (BE) et d'une grande partie de la vallée de la Meuse. Fortement touchée par la révolution industrielle, cette ville développe de manière couplée la métallurgie et l'exploitation charbonnière d'un bout à l'autre de son fleuve. Dans sa course vers une modernité toujours plus grande, l'homme a accumulé sur le territoire liégeois, des matériaux, des machines, des surplus et d'autres produits de production qui laissent place aujourd'hui à des lieux sans corps ni temps. Cette nouvelle organisation spatiale laisse à la ville des parties du territoire en attente. L'un de ces lieux résulte de l'industrie du charbon qui laisse derrière elle les déchets de son exploitation: les terrils.

Purs fruits de la manipulation humaine, il ne s'agit pas de constructions architecturales faites de béton ou d'acier, mais de la manifestation étrange d'un siècle de labeur. Le terril est la forme visible du travail non-visible de l'homme qui, sans le vouloir, a posé sur son « plat pays » (J. BREL) des collines. Sa présence nourrit les souvenirs de notre histoire industrielle et sociale. Il est, par sa taille, symbole de la prospérité industrielle passée et la richesse naturelle d'une biodiversité spontanée. Cet état, atteint par des cumuls de déchets laissés pour un temps long en attente de meilleure utilisation, donne aujourd'hui aux terrils la place de lieux d'apprentissage de l'action continue de la nature qui tend à transformer. Ils témoignent ainsi de la capacité et la diversité environnementale. Et non seulement, car certains lui attribuent aussi la signification de la fatigue du travail et de la pauvreté. Les différentes significations naissent des interrelations qui modifient en continu, non seulement le milieu des terrils, mais aussi l'image que s'en fait la société.

En effet, ce paysage post-industriel est un artefact : il est à la fois à la fois la forme d'une activité culturelle et industrielle passée et le milieu d'une nouvelle nature autonome. Il est le symbole d'un perpétuel va-et-vient entre l'action humaine et naturelle. Car ces accumulations de terre noire, laissées à elles-mêmes, finirent à leur tour par faire le deuil de la période prospère qui s'acheva si brusquement pour se parer de vert et changer définitivement de visage et de signification. En seulement 50 ans, on a assisté à la naissance de réelles forêts dans nos centres urbains. Ces acteurs que sont la nature et le temps vont conférer à ces déchets de l'industrie un caractère de lieu en suspens et leurs donner une identité propre.

Cependant, ces signaux, bosselant la ligne d'horizon de la ville que sont les terrils, sont peu compris et souvent laissés à distance de la vie des centres urbains et des habitants.

En effet, ces nouveaux paysages que sont les friches sont le reflet de la distance importante qui se lit entre l'homme et son environnement depuis la révolution industrielle.

La tendance lancée au XXème siècle à réduire les espaces en tant que produits consommables et rentables, et non plus comme un espace de valeur culturelle, historique, biologique et paysagère, semble être à la base de cette confusion. Les friches déroutent car

elles n'ont, en réalité, aucune utilité fonctionnelle et que leur état actuel n'est pas l'effet d'une décision humaine.

Pourtant, elles sont également porteuses d'un ensemble de valeurs nouvelles pour la population: celles de la culture paysagère qui parle d'une grande biodiversité, d'écologie et d'un rythme plus lent.

Ces lieux abandonnés, auxquels plus personne ne s'intéressait depuis longtemps, font maintenant partie d'un paysage. Si une partie de la population, proche de ces milieux, connaît leurs qualités et les protège, il en existe une autre partie, qui ne les perçoit que comme des espaces à exploiter économiquement. Ainsi, les qualités de ces terrils sont masquées par le renvoi d'une vision négative de la ville post-industrielle portée par une partie des habitants distants, des usagers ou des exploitants des terres qui n'ont plus la capacité de comprendre leur milieu et qui ont perdu tout intérêt d'observer et comprendre les caractères des sites, trop pris par la volonté de rendement. Cette situation est accentuée par le manque de conscience de leur propre histoire. Or le développement d'une certaine culture et connaissance est essentiel pour parvenir à apprécier le paysage. Il est donc nécessaire de faire émerger des éléments qui permettent de relancer des dynamiques de transformation du milieu acceptables et soutenables. A partir de ces nouveaux éléments de connaissance des milieux, il est possible de parvenir à relancer des projets, c'est-à-dire des transformations des milieux, tenant en compte les dynamiques propres des lieux, ceci dans un objectif soutenable, donc sans dépasser les limites d'acceptabilité que chaque lieu ou chaque site a.

On peut dès lors se poser les questions suivantes : Quels moyens mettre en place pour permettre de valoriser ce qui existe et d'en percevoir les valeurs et les caractères? Comment en faire ré-émerger les qualités? Comment mettre en place une démarche porteuse d'une vision neuve du paysage, de la ville et de son histoire?

La capacité à apprécier un paysage passe par l'observation, car celle-ci permet de s'immerger dans les lieux et donne le temps pour les connaître et en expérimenter les caractéristiques. Il est en effet important que la population se ré-approprie le regard qu'elle porte sur son propre paysage. Ainsi un nouveau mode d'interprétation plus ouvert, passant par une re-connaissance du milieu, permettrait l'émergence d'un nouveau récit mettant en évidence la mémoire oubliée et les valeurs nouvelles.

Car, si la conscience du paysage passe par l'expérience et l'observation des lieux, principalement par ses propres habitants qui devraient en assurer le soin, nous pouvons nous trouver en face de personnes conscientes qui sont les ressources indispensables à associer et à interroger (Convention Eu Paysage). Mais aussi en face des personnes non-conscientes, éloignées par des différentes pratiques de l'espace, plus distantes et distraites ou consommatrices, qui ne sont pas des ressources pour la connaissance des milieux, mais qui sont toujours importantes pour la réussite d'un projet paysager, qui nécessite des soins de ses habitants. Nous pouvons dès lors nous demander comment il est possible pour cette

partie de la population de passer d'une simple contemplation extérieure et distante à un vécu intérieur des lieux, leur permettant d'en comprendre les caractères et les qualités. Comment mettre en place une démarche paysagère permettant de retisser le lien entre l'homme et son territoire?

La perception du milieu est dès lors, un moyen qui pourra servir de base à cette démarche. En effet, le moyen élémentaire pour connaître un lieu, c'est de le parcourir. Le passage du corps dans l'espace permet à l'esprit d'en garder une mémoire forte et de comprendre ses caractères à travers l'ensemble des sens. Ce parcours du lieu donne à la connaissance une sensibilité et une profondeur inégalées par le simple biais de la vue. Ainsi, traverser un milieu, le vivre lui permet de retrouver sa dimension mouvante qui n'existe pas sans l'intervention du corps dans l'espace. Cette dimension est importante, si l'on veut atteindre un niveau de compréhension du lieu suffisant pour intervenir dessus en tant que concepteurs, habitants, usagers ou décideurs. Ainsi, on peut se demander comment, à travers une démarche sensible, appuyer la perception comme base d'une pratique paysagère nouvelle, impliquant l'ensemble des acteurs du milieu?

Le facteur « temps » pourrait également servir de point de départ dans l'hypothèse de la réhabilitation et nourrir la réflexion. En effet, il existe une période de transition entre le moment d'abandon du lieu et l'élaboration d'un projet. Durant cette période le site semble « se dégrader » ou se transformer autrement que par l'action humaine. Cette détérioration ternit souvent l'image qu'une partie de la population s'en fait. D'autres profitent de la non exploitation de ces lieux, comme les enfants qui en font des terrains de jeux, des groupes d'observateurs de la nature ou du patrimoine qui en font leur terrain d'observation, etc. En effet, c'est également ce délai d'attente qui donne à la nature la possibilité de se ré-appropriier le lieu. On peut alors se demander comment utiliser ce temps intermédiaire pour accompagner les dynamiques naturelles du paysage. Cette question d'utilisation du temps, déjà traitée par des nombreux auteurs et paysagistes tels que Michel Desvignes, Gilles Clément, ou encore Rita Occhiuto, renverse la logique actuelle qui tend toujours vers une plus grande rapidité d'intervention. En effet, pour Gilles Clément, la friche contient un potentiel d'ouverture qui renverse les significations pour nous donner, tant aux utilisateurs qu'aux concepteurs, les « ouvertures nécessaires » pour repenser le futur. La friche devient un moment de vie à réévaluer pour mieux le comprendre.

Partant de ces constats, nous nous intéressons au cas de Herstal. Située au Nord de la ville de Liège, dont elle est limitrophe, cette cité qui, jusqu'au début du XIXème siècle, est principalement agricole, subit de grandes mutations avec l'arrivée de la révolution industrielle. Elle est un exemple manifeste de la ville post-industrielle de la région liégeoise. En effet, cette période d'intense activité laisse aujourd'hui à Herstal une nouvelle organisation spatiale rythmée par les émergences industrielles qui s'incrémentent dans la trame déjà dense du tracé parcellaire précédent. Parmi ceux-ci, les terrils de Bernalmont et Belle-

Vue, ont une inscription particulière dans le paysage de la vallée de la Meuse, ce qui leurs confèrent un statut particulièrement intéressant à étudier dans le contexte de ce mémoire.

Trônant côte à côte sur la rive gauche de la Meuse, ces deux terrils ont une situation géo-morphologique tout à fait singulière. Ces deux masses boisées s'inscrivent dans le paysage liégeois comme des pivots qui marquent plusieurs frontières. Tout d'abord celle de la vallée et du plateau qui marque, par la même occasion, le passage de la ville à la banlieue. Ils font également la limite entre la ville de Liège et de Herstal.



Orthophotos de Herstal de 1971. <http://geoportail.wallonie.be/>

Ces caractères géo-morphologiques et ces situations spécifiques jouent un grand rôle dans la place prise par les terrils sur leur territoire herstalien et dans la vie de la ville dans laquelle ils s'inscrivent. On peut dès lors se demander comment ces spécificités influencent les terrils dans leur dynamique de formation, leur évolution et leur inscription dans leur paysage, mais aussi retourner la question pour se demander comment elles peuvent participer à la valorisation de ces collines vertes. Car c'est en renversant la logique du rapport à notre territoire qu'il sera possible de formuler des solutions de devenir acceptables. Ces caractères particuliers du paysage engendrés par les terrils doivent nécessairement être révélés. Cela passe par des pratiques aussi bien créatives que perceptives, qui font toutes deux appel à des parties d'action paysagère. En effet, passer par la réinvention et le projet qui demandent des solutions imaginatives, capable de révéler les caractères spécifiques du lieu. Ces caractères se révèlent par la perception du paysage tant celle du concepteur que des utilisateurs du milieu.

Ainsi émerge la question sur laquelle porte la recherche de ce mémoire : **Comment les caractères et les situations spécifiques de ces artefacts participent à une réinvention créative et perceptive du paysage contemporain ?**

Méthodologie

Répondre à cette question demande évidemment de définir une méthode appropriée. La lecture du milieu, à travers la pratique paysagère, englobant l'ensemble des liens existants sur le territoire, permet de re-questionner l'ensemble des relations intervenant sur le milieu étudié. En effet, cette approche intégrative se veut globale et attachée à une volonté de travailler de manière transversale et multi-disciplinaire. La démarche intègre, de cette manière, aussi bien l'aspect environnemental que social, culturel, collaboratif, spatial et temporel qui s'expriment à travers le cas d'étude herstalien.

Ainsi, à travers la théorie paysagère, nous développerons une démarche basée sur un double travail qui s'effectue par l'approche littéraire et théorique, mais aussi par la lecture de projets appliqués. Pour atteindre l'objectif de l'élaboration d'une démarche paysagère cohérente pour les milieux étudiés, il semble nécessaire, tout au long de la réflexion, de travailler en va-et-vient entre l'étude scientifique et la dimension de l'expérience et de travail sur le terrain. Ainsi, la question sera abordée par un travail de recherche théorique et de lecture du processus de formation du milieu pour comprendre ce qu'il est aujourd'hui. Parallèlement à ça, un regard in situ et sensible du parcours, du lieu vécu par le mouvement, permettra d'avoir, par la suite, une pensée plus prospective partant de la réflexion sur l'histoire du lieu.

Il est nécessaire, dès le début, de définir des éléments qui permettront une bonne compréhension du lieu. Cette connaissance passe par l'explication d'un vocabulaire et des facteurs temporels et sociaux mais aussi historiques. Cette première lecture est révélatrice du contexte actuel et permet de comprendre l'aspect sensoriel du vécu, à condition de la lire comme un ensemble de codes, indices, traces et témoignages qui touchent à la perception et la qualité des espaces traversés et vécus. Il sera dès lors important d'en spécifier les aspects socio-culturels, économiques et formels.

Ce travail de re-connaissance du milieu des terril doit également faire intervenir une étude plus scientifique du terril. L'introduction à la démographie, la géologie, la botanique; la juridiction ainsi qu'à la notion de nature et de biodiversité doit être faite parallèlement.

Cette analyse fait ressortir les relations qui existent entre les interactions passées et la dynamique actuelle d'évolution qu'il est important de bien cerner pour l'élaboration d'hypothèses sensibles de valorisation.

Une autre manière dont ce mémoire aborde la question posée est par l'expérience et le travail de projection. L'observation, l'expérimentation à travers l'étude du cas herstalien est essentielle pour déceler les éléments de décodage de la perception paysagère. De cette façon, l'expérience sensorielle ré-interprète les connaissances théoriques acquises, leur donnant du corps.

C'est en abordant chacun de ces aspects de manière transversale, permettant d'atteindre un bon niveau de compréhension et d'interprétation du milieu, qu'il nous sera possible de tirer une synthèse. Celle-ci sera point de départ de scénarios et donc d'hypothèses qui feront émerger une philosophie et des théories applicables sur des situations projectuelles pour le cas d'étude.

Attentes

Les objectifs poursuivis dans ce mémoire tournent donc autour de la mise en place d'une hypothèse paysagère soutenable, inscrivant les terrils dans une dynamique future basée sur l'écologie du terril, mais également l'équilibre du milieu dans lequel il évolue, qu'il soit environnemental ou humain.

Ainsi l'un des premiers objectifs poursuivis dans ce travail est d'ordre culturel et historique. En effet, nos villes découlent d'un dessin déterminé par l'histoire, les valeurs socio-culturelles des différentes époques et la nature préexistante du lieu. Il est donc important que, non seulement par l'étude du cas mais aussi par l'élaboration d'hypothèses, l'histoire et la culture soient comprises et traitées de manière à être entendues de tous.

Vient ensuite l'objectif paysager et environnemental, qui passe par la reconnaissance du milieu « friche » comme espace de biodiversité, de nouvel avenir et de transformation accompagnée par un projet. Dans ce but, il est important de passer par la lecture et l'analyse du « Manifeste du Tiers Paysage » de Gilles Clément qui nous ouvrira des piste de reconnaissance de ces milieux délaissés et ainsi parvenir au développement d'une philosophie consciente de l'importance du temps et de la nature dans la diversité du milieu. Cette conscientisation est essentielle dans le développement d'une philosophie d'intervention soutenable pour les terrils et valorisant la richesse que présentent ces espaces de friches dans le milieu urbain.

La question abordée dans ce TFE fait également l'objet d'une réflexion de l'ordre du projet d'architecture dans l'atelier d'Architecture « Forme urbaine, paysage » de l'ULiège.² Ainsi l'objectif de ce travail est également d'ordre projectuel. En étudiant ce qui a déjà été

² Le projet d'architecture auquel on fait référence ici est réalisé durant l'année académique 2017-2018, dans le cadre de l'atelier de Master « Forme urbaine, paysage » organisé par Rita Occhiuto et Paul Hautecler, professeurs à la faculté d'architecture de l'ULiège. Le thème proposé pour ce travail consistait à la ré-inscription d'une partie du territoire oublié et des fractures urbaines du paysage herstalien. Le projet développé ici se base sur l'oubli d'un élément qui a bâti le territoire actuel: le chemin de fer. Il tente de revaloriser cette ligne de force paysagère et les milieux qu'elle génère comme les terrils, les friches industrielles qui envahissent les îlots et les vastes aires hybrides qui en découlent.

fait ou ce qui est prévu d'un point de vue local et par la comparaison avec des projets internationaux, nous pourrions relever leurs objectifs profonds et mettre en place une philosophie d'intervention propre à notre cas. Cette coalition de compétences, sans avoir l'ambition de placer ce travail dans le domaine de la conception, permettra toutefois de lui donner une épaisseur, une transversalité intéressante et qui complète la formation en architecture. Il permet aussi de porter un regard plus complet sur le cas d'étude de Herstal.

Cette réflexion fondamentale, constituant la base de ce travail, pourrait également, à son échelle, lancer des pistes d'études pour le laboratoire de recherche de la faculté d'architecture de l'ULiège « Ville-Territoire-Paysage », le labVTP, qui développe les questions du développement de la ville post-industrielle à travers ses différents aspects. Ce mémoire tente également de répondre à plusieurs questions traitées dans la Convention Européenne du Paysage, comme le jeu d'acteur, le rôle des universités d'expérimenter et de faire connaître le principe de l'Observatoire du Paysage.

Ces questions sont également soulevées par le labVTP, qui, associé à un réseau international d'université, traite de l'application de la Convention Européenne du Paysage, sujet qui est appliqué dans ce mémoire.

Ainsi, ce mémoire tente de comprendre les interactions qui interviennent sur les territoires et qui forment le paysage des terroirs. Plus que de formuler des hypothèses formelles pour une re-valorisation de ces milieux de friche, il s'agit là de répondre à une question de société plus profonde, qui porte sur le regard, le corps, le mouvement et le temps. Le vrai enjeu de ce mémoire est ainsi de proposer un moyen de ré-inscrire, plus généralement, l'homme dans son environnement, le naturel dans l'artificiel, le mouvement dans l'espace, l'imaginaire dans le paysage...



Terril de Belle-Vue depuis le port. Le couché du soleil souligne une ligne d'horizon bosselée par cette masse noire

II. ETAT DE L'ART

Où en est le travail de re-valorisation des terrils?

Depuis leur mise en terril³, ces objets déroutants ont véhiculés des impressions et des images dans l'esprit collectif assez changeantes et contrastées. Ainsi, l'intérêt que l'homme leur a porté a évolué depuis la fermeture des concessions minières. Cette évolution a, évidemment, des conséquences sur le travail de valorisation qui a été fait au cours de ces 50 dernières années. En effet, la valorisation des terrils a fait l'objet de différentes perspectives qui reflètent l'état d'esprit de chaque époque.

Tout d'abord, durant toute la période d'exploitation, les terrils ne sont vus par l'homme que comme des décharges. Ces tas de poussières ne sont là, au départ, que comme des dépôts qui n'ont d'autre utilité que de permettre de creuser plus profondément encore sous terre.

Dans les années 70-80, la fermeture des usines fait perdre aux terrils leur utilité et conduit inévitablement à leur désertion. Dès les premières années qui succèdent à la fermeture des concessions minières, les terrils font l'objet d'une première valorisation économique et marchande. Leur potentiel de récupération, que ce soit en terme de ressources énergétiques ou de matériaux, les rendent valorisables. En effet, durant toute cette décennie, on va retourner les terrils dans le but d'y rechercher les miettes de charbons qu'ils pouvaient encore contenir.

On va également les araser, les remanier en réutilisant leur schiste comme matériau servant de fondation pour nos autoroutes pour la majorité d'entre eux. Aucune considération autre en ce temps-là n'était même envisagée par les politiques et les propriétaires des terrils car ils faisaient encore référence à un passé trop récent et trop douloureux, voir néfaste.

C'est néanmoins en réaction à cette valorisation énergétique et matérielle que les premiers comités de quartiers se rassemblent, luttant contre cette nouvelle exploitation des terrils. Ils tentent ainsi de préserver ce qu'ils considéraient déjà comme un patrimoine culturel et, en vue des premières végétalisations, naturel.

Car c'est bien le boisement spontané et/ou artificiel qui offre à ces crassiers noirs la possibilité de changer de visage et d'acquérir de nouvelles valeurs, jusque là insoupçonnées. Cependant, il fallut attendre des années avant de voir naître un regain d'intérêt.

³ La mise en terril est une manière de désigner la constitution d'amas des déchets de l'exploitation minière sur le sol, et donc la création d'un terril.

En effet, ce recouvrement végétal se développant à un rythme lent, l'attention portée aux nouvelles perspectives écologiques et biologiques par les milieux scientifiques et de recherche n'est que très récent.

Ce sont dès lors les lectures écologiques, environnementales et historiques qui deviennent les secteurs principaux de recherche qui se développent autour de ces artefacts. « Nos terrils, leur vraie nature » ou encore « Terrils: de l'or noir à l'or vert » sont des ouvrages de référence en la matière auquel il est intéressant de se référer pour la qualité de la description scientifique des aspects naturels et systémiques des terrils.

D'autres ouvrages, tel que « Terrils », édité en 1978, travail d'un collectif associatif, sont le résultat de recherches historiques et du recensement de témoignages, photographies et autres documents.

Ce genre de travaux permet de faire l'arrêt sur la vie passée de ces terrils, de comprendre les mécanismes de ces nouveaux milieux découlant de l'industrie du charbon et d'aborder ce qui est à la base du processus de transformation du paysage bâti, naturel et social.

La démarche élaborée dans ce mémoire puise des notions de ces différentes expériences littéraires. Il semble cependant intéressant d'ajouter dans notre étude des notions empruntées à celles du développement durable qui doit, pour soumettre une réflexion soutenable, faire intervenir les filtres aussi bien naturels, environnementaux et historiques que culturels, sociaux, et temporels.

Une autre démarche de valorisation est celle menée par des comités de quartiers et associations, soucieux de leur environnement bâti et naturel, qui se sont créés dans le but de faire connaître et valoriser ce patrimoine à travers différents moyens de communication, de sensibilisation et de ré-appropriation. Ces initiatives, à la base citoyennes, mettent l'accent sur des lieux de grand potentiel et d'enjeux dont les politiques commencent elles aussi à prendre conscience. Différents moyens de re-valorisation sont alors mis en place et proposent principalement des actions de sensibilisation, de re-découverte et favorisent une implication citoyenne plus large.

Le devenir des terrils devient une question qui s'invite dans les débats et font émerger des réactions tant chez les citoyens que dans les actions politiques. La création d'organismes associatifs, la mise en place de subsides et de classements administratifs des terrils et la volonté politique de répondre à la question du devenir des friches industrielles permettent la création de projets d'ampleur nationale ou internationale, mettant en avant ce paysage commun.

Bien que l'objectif de ce mémoire ne soit pas d'étudier toutes les démarches précédemment entreprises pour permettre la valorisation des terrils, il est intéressant, dans le cadre de cette recherche, d'aborder ces plusieurs exemples judicieux et dont nous retirons les notions substantielles.

FRANCE

Le premier exemple est français. En effet, en France, cette culture de valorisation du patrimoine industriel est présente dès les premières années qui suivent le déclin des charbonnages. Une structure est mise en place par le gouvernement pour acquérir les friches et les préverdir : l'Etablissement Public Foncier (EPF). Il est créé en vue d'éviter que ces espaces en attente ne se détériorent. Cette politique de pré-verdissement ressemble cependant plus à une simple méthode de camouflage qu'à un réel travail de valorisation de ce qui existe déjà.

Ainsi, des groupes de paysagistes sont engagés pour répondre à la question des terrils et de l'image de la région du Nord-Pas-de-Calais, tel que l'agence « Paysage », qui répond à la question de manière intéressante en questionnant un sujet important : l'écologie et la soutenabilité du projet de pré-verdissement.

En 1984, cette jeune agence lilloise se voit proposer un projet la requalification du terril de phospho-gypse de Wattrelos. Il y dessine un remodelage de la forme du terril par des plis du relief qui sont soumis aux caprices du temps. Cette intervention est particulièrement intéressante car c'est l'un des premiers projets de requalification d'un terril en espace vert dans lequel on utilise volontairement le principe de colonisation naturelle spontanée comme



Projet de requalification du terril de Wattrelos (France), 1984, Agence Paysage

outil qui aide le projet, témoignant ainsi d'un changement de mentalité et d'une prise de conscience de l'importance de la mouvance du milieu.

F-X Mousquet, paysagiste fondateur de l'agence « Paysage », explique lui-même au sujet de ce projet que de « faire ainsi confiance à la dynamique végétale revenait finalement à traiter ces résidus chimiques comme une véritable roche-mère, capable de générer un milieu spécifique. »

Cette volonté de se servir des acteurs temps et nature comme d'outils qui servent au projet de valorisation paysagère rencontre des principes inhérents à l'écologie qui donnent à cette intervention et à ces auteurs une avance sur leur époque.

Ce cas est intéressant à aborder dans le contexte de ce mémoire car il s'inscrit dans une vision évolutive et propose une réflexion sur la valorisation des terrils à travers une perspective temporelle. Il donne, de cette manière, la possibilité au projet et au milieu concerné de suivre un parcours naturel, libre et viable. Ainsi, en partant du concept de végétalisation spontanée développé dans ce projet, on peut se poser la question suivante : Comment, en renversant le sens que l'on attribue communément à la transformation et à la reconversion, qui induit une réaffectation humaine, peut-on utiliser la nature comme technique qui aide au projet et devient l'acteur du milieu? Comment la nature et le temps deviennent outils de développement d'un projet soutenable?

Le même groupe de paysagistes se charge, en 1990, du terril de Haillicourt. Ce projet apporte une nouvelle solution dans la question de la valorisation de ces friches industrielles. Ici, plutôt que de transformer le terril, c'est un projet qui questionne la notion même de « reconversion » qui est proposé.



Projet sur le terril de Haillicourt (France), 1990, Agence Paysage.

En effet, l'intérêt de cette exemple est sans nul doute la façon dont la problématique est renversée pour proposer un re-formulation de la question de départ: « comment transformer l'objet pour voir du beau? » devient « comment transformer notre regard pour percevoir le beau ? » Ici, la notion de reconversion, au sens ou on l'entend habituellement, est réinterprétée.

La création de petits jardins appelés « îlots de colonisation » donne l'expérience de la colonisation végétale spontanée en fonction des conditions d'un milieu. Ce travail se rapporte à l'observation qui, plus que simplement esthétique, amène les visiteurs à se questionner et participe donc à un mouvement de re-connaissance du lieu. Cette re-connaissance a un impact sur la manière dont les gens se représentent et abordent ces milieux particuliers. Ce projet offre, sur le long terme, la possibilité aux terrils d'acquérir un nouveau visage et une nouvelle place dans le regard de la société.

Une notion importante ici est celle du regard porté par la population. Plutôt qu'une reconversion de l'objet du terril, l'objectif de ce travail est de porter le regard vers une autre manière de se représenter le paysage. Le renversement de la logique dominante de la reconversion est primordiale. En effet, il propose un requestionnement qui met en avant une manière de penser à long terme qui démontre une préoccupation environnementale et durable. En effet, avant même d'envisager de reconversion d'un milieu, ne doit-on pas, avant tout, faire le travail de ré-apprendre à voir ce milieu? Ne doit-on pas passer par une «reconversion du regard» (C.MANIAQUE, 2009) ?

Le deuxième exemple est celui de la mobilisation qui a eu lieu dans le Nord-Pas-de-Calais dans le but de faire passer son territoire « patrimoine mondial » à l'UNESCO. Ce travail de reconnaissance de leur patrimoine est notable pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il témoigne d'un retour du citoyens vers le paysage autre fois déserté. Nous pouvons même parler d'un fort attachement au territoire et au patrimoine.



Affiche de sensibilisation au Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais
<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/>

Ensuite, l'envergure de ce projet dépasse la limite administrative de la commune et s'étend à l'ensemble d'une région qui partage un même passé, un même sol, un même sous-sol et un même paysage. Le projet de valorisation s'étend ainsi sur 4000 hectares, regroupe 87 communes, et recense un ensemble de vestiges significatifs témoignant de la richesse du passé minier de la région, dont 51 terrils.

L'engouement de ce projet dépasse donc les frontières des communes, réunies par la volonté de donner une identité unificatrice pour la région. Ce projet témoigne d'une manière d'aborder le territoire à travers une vision d'ensemble, s'éloignant de la segmentation administrative habituelle. Et les terrils, plus que des objets ponctuant le sol, sont considérés comme des parties d'un système paysager. Ainsi, c'est l'ouverture des frontières qui permet au projet d'acquiescer une cohérence et d'être moteur de toute une région.

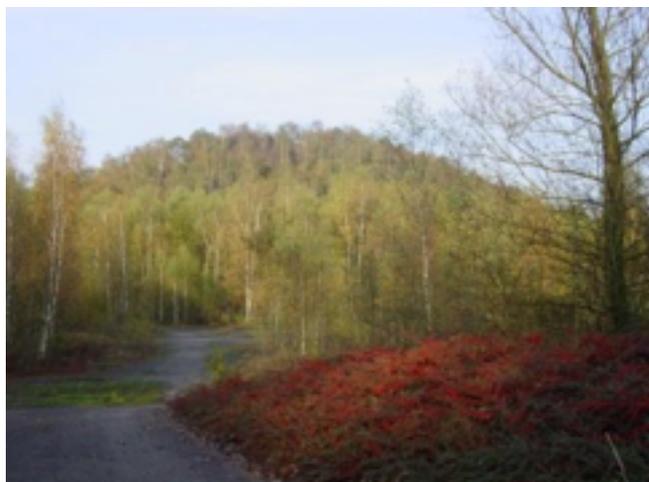
Ce combat collectif et rassembleur a duré une dizaine d'années avant de se conclure par l'inscription de ce patrimoine comme bien classé à l'UNESCO. Ce classement au patrimoine mondial ouvre les portes à d'autres projets comme le Louvre-Lens, inauguré en 2012. Ce musée devient un repère physique qui permet de promouvoir les qualités du patrimoine régional et sensibiliser à son paysage particulier. Il s'inscrit dans la démarche qui vise l'instruction, la (re)découverte et la mise en valeur du patrimoine de cette région. Il est intéressant dans le sens où il accompagne tout un paysage et le public dans la compréhension et la ré-appropriation de celui-ci.

CHARLEROI

A Charleroi, les terrils ont également fait l'objet d'un travail de valorisation.

En effet, comme ce fut souvent le cas, ce travail est lancé par le rassemblement d'habitants soucieux de l'avenir de leur patrimoine.

Car, dès la fermeture des concessions, les terrils du Martinet et Roux sont menacés d'exploitation.



Terril du Martinet

En réponse à la formulation de cette volonté, le comité de quartier du Martinet se mobilise dès 1976. Respectueux de leur patrimoine, ce groupe de personnes impliquées désireait faire de ces collines vertes, symboles de leur passé, une image forte de la région.

Après des années de lutte, les terrils finissent en 1995 par être classés par la Commission royale des monuments et des sites.

Les politiques, elles aussi, commencent à s'intéresser de près au devenir et à la valorisation des terrils. En 2004, Martine Piret, paysagiste au département de l'aménagement urbain de la ville puis, par la suite, chargée du projet de valorisation des terrils, affirme qu'« il faut aujourd'hui que le monde politique prenne le relais pour rendre officielle et professionnaliser toute cette dynamique de protection et valorisation des terrils ».

Ainsi, un travail promotionnel est lancé. Il consiste à la mise en place d'outils aidant à la protection et la réalisation d'un dossier de réhabilitation.

L'une des principales difficultés de cette phase fut d'établir le dossier permettant de s'écarter de la destination prévue par le plan de secteur⁴. En effet, l'ensemble des anciennes zones charbonnières sont actuellement catégorisées au plan de secteur comme « zones d'activité économique industrielle ». La volonté de la ville était de faire passer le site du Martinet en zone de réhabilitation. Le dossier devait dès lors comporter un rapport d'incidence ainsi qu'un ensemble d'études qui ont demandé de l'énergie et du temps.

Après un victorieux changement d'affectation au plan de secteur, une phase de réalisation d'un schéma directeur va porter le quartier du Martinet dans un projet qui se veut respectueux du développement durable.

Ainsi, de 2010 à 2013, des travaux d'assainissement, de réhabilitation et de rénovation de bâtiments sont menés, permettant d'offrir un nouveau visage à ces friches industrielles. La création d'un éco-quartier est également prévue. L'objectif de ce

projet étant de faire re-vivre l'ancien quartier ouvrier par la création de nouvelles constructions qui se veulent respectueuses de l'environnement. Une chose intéressante à retirer de ce projet d'éco-quartier est la volonté de faire des terrils le moteur de ce quartier, prenant ainsi la place d'épi-centre, rythmant la vie de tous ses habitants.

A Charleroi, l'enthousiasme pour les terrils continue de se déployer et de prendre de la place dans les projets politiques carolos. En effet, depuis peu, la ville compte parmi les opérateurs du grand projet trans-frontalier « Destination Terrils.eu », inscrivant ainsi leur patrimoine dans un projet d'une plus grande envergure encore.

Ce projet, dont le chef de file est le CPIE de la chaîne des Terrils français, s'étend du Nord de la France aux bassins miniers du Hainaut. Cette initiative, dont l'objectif consiste à favoriser le développement touristique des terrils dans une démarche raisonnée et durable, nous mène une nouvelle fois à constater une collaboration entre des pays qui partagent le même paysage et le même passé. Cet effacement des frontières semble important dans la conception d'un projet se rapportant au paysage. Ainsi nous pouvons nous demander où en est le cas d'étude d'Herstal dans cet esprit de collaboration trans-frontalière?



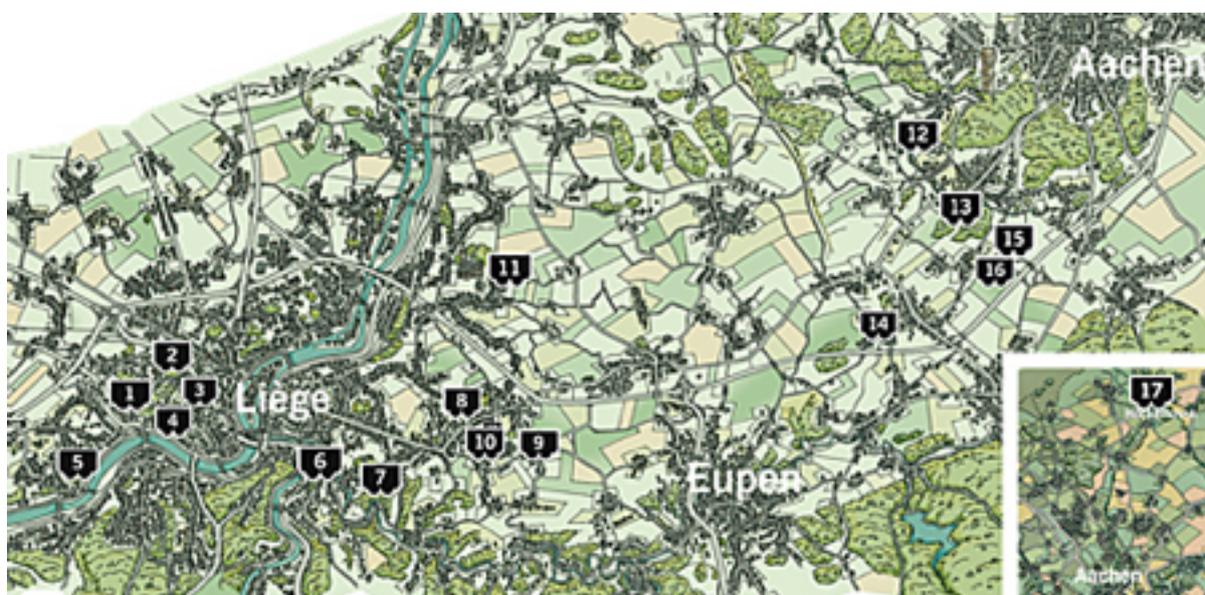
Perspective du projet de réaménagement de l'ancien site du charbonnage du Martinet par Dessin et Construction

⁴Le plan de secteur est un plan à valeur réglementaire. Il attribue à chaque partie du territoire Wallon une affectation par « zone ».

LIEGE

Le dernier exemple est géographiquement proche de notre cas d'étude: il s'agit du projet « Pays des terrils ».

Ce projet de valorisation du patrimoine minier, en lien avec le plus vaste projet européen « Euregio Meuse-Rhin », répond à la demande de la région wallonne ainsi que du ministre de l'agriculture et des espaces verts de valoriser les terrils. L'enjeu de cette initiative est de faire connaître ces lieux et mettre en perspective le paysage commun que partage la Belgique et l'Allemagne.



Carte du « Pays des Terrils » reprenant l'ensemble des terrils faisant partie du projet de valorisation.

Le projet est intéressant à citer comme exemple pour la volonté de la région de mettre en valeur les caractères historiques et naturels de ces terrils. Ce travail de valorisation met l'accent sur les caractères spécifiques des différents sites compris dans le projet. Ainsi, ce travail de reconnaissance vise à sensibiliser le grand public. En effet, dans la volonté de mettre en valeur l'existence de ce patrimoine naturel et historique, la démarche mise en place tente d'inciter à la découverte et l'appropriation de ces milieux. C'est donc la démarche pédagogique et didactique qui donne le tempo de ce projet. L'éducation des



Photo du terril de Gosson à Saint Nicolas, situé au pied de la maison des terrils

nouvelles générations devient moteur d'un nouveau regard dans l'esprit collectif, laissant la possibilité de comprendre d'où vient le paysage qui est vu, traversé, vécu au quotidien.

Dans cette optique, une série d'espaces d'accueil au public ont été mis sur pied, tels que le domaine de Blegny-Mine, la Maison du site minier de Plombières, la salle des machines du Bas-Bois située à Soumagne ainsi que le Pavillon de Milich à Huckelhoven. Cependant, on peut se demander si l'effacement des frontières est suffisamment poussé dans ce projet.

En effet, bien que la volonté soit de faire valoir un paysage commun, certains terrils, dont l'inscription dans le paysage liégeois est importante, ne sont pas représentés dans ce programme de valorisation, tel que le cas étudié dans ce mémoire, les terrils de Bernalmont et Belle-Vue. On peut dès lors se demander quels moyens supplémentaires sont à mettre en place pour permettre à un projet dont l'objectif est de mettre un patrimoine commun en valeur, d'acquiescer une certaine cohérence. Car ces frontières administratives font frein à la compréhension du paysage qui est pourtant l'objectif principal de cette initiative et déforcent ainsi le propos de départ.

Ces différents projets témoignent de la palette de possibilités dans la formulation d'hypothèses mais aussi des différents moyens d'applications possibles pour un territoire. Cet état de l'Art s'est arrêté sur des ouvrages et projets qui ouvrent des pistes pertinentes dans le cadre de l'étude développée dans ce mémoire. Cependant, pour être complets dans la réflexion, nous devons maintenant aborder une dernière question : Où en est la réflexion sur la valorisation des terrils à Herstal?

HERSTAL

Herstal a abrité sur son territoire une grande activité houillère et, par conséquent, un grand nombre de terrils. En effet, on en comptait encore 7 de taille importante dans les années 50. Les terrils herstaliens n'ont cependant pas échappé à la ré-exploitation qui a eu lieu dans les années 70. A l'époque, 4 d'entre eux sont arasés, victimes de la fermeture des concessions et du manque de considération que la population leur portait à l'époque.

Il fallut attendre les années 80-90 et le verdissement de ces objets, jusque là vus comme des nuisances, pour que la réaction des citoyens se fasse ressentir.

Dans les mêmes années naît le collectif de sauvegarde des terrils herstaliens, un « petit secrétariat » rassemblant une trentaine de fervents défenseurs des terrils, dont Monsieur Walthère Franssen est un fondateurs.

Ces acteurs de terrain, à l'aide d'organismes officiels tels que le Motorium Sarolea ou encore le musée Herstalien, organisent des activités autour des terrils comme des balades, des fêtes, etc. Ils tentent également de lancer un dialogue avec les politiques herstaliennes et de leur faire passer leurs messages. « La prise de conscience de la

richesse des terrils est faite chez un grand nombre d'herstaliens (...) Ce qu'il faut maintenant c'est traduire cette prise de conscience dans les décisions politiques ». ⁵

En effet, durant les deux dernières décennies, Herstal s'est vu offrir des opportunités de re-valoriser ses terrils qui n'ont pas été saisies. « Lorsque le projet « Pays des Terrils » a vu le jour, Herstal n'a pas répondu présent à l'appel lancé auprès des communes qui possédaient sur leur territoire un ou plusieurs terrils (...) Le projet s'est donc réalisé sans nos terrils herstaliens et lorsque André Namotte, échevin du tourisme et de la culture à Herstal, a voulu faire marche arrière, il était trop tard ». ⁶

A l'heure actuelle, aucun projet de valorisation n'est prévu. Véronique Dejong, urbaniste à la ville de Herstal, explique qu'il y a effectivement la volonté officielle, à travers le schéma de structure de la commune, de valoriser le patrimoine des terrils, cependant aucune action n'est entreprise. Car, bien qu'ils portent des valeurs patrimoniales et naturelles, un projet de revalorisation n'est pas rentable économiquement. Ainsi, malgré la volonté et l'implication de certains acteurs politiques et habitants et un service d'urbanisme communal conscient et soucieux de la remise en forme soutenable du territoire et des paysages des terrils, la politique d'aménagement territorial et d'urbanisme dépend principalement des capacités d'un projet à rapporter de l'argent à la commune et ne permet pas toujours la valorisation des forces, naturelles ou artificielles, présentes sur le territoire. Ainsi, comme des reliques, les trois terrils herstaliens demeurent encore, ancrés dans le sol, silencieux, en attente de renouveau.

Les différents projets choisis ont permis d'observer les différentes démarches entreprises actuellement pour valoriser les terrils, que ce soit en Belgique, à Herstal ou ailleurs. Ces quelques exemples sont représentatifs d'une manière de se représenter le terril comme un milieu évolutif, ce qui va dans le sens de ce mémoire. Ces projets, proches d'un point de vue géographique et de leurs ambitions, apportent toutefois des éléments de réponse différents à la question de la valorisation. Ces démarches éloquentes semblaient donc importantes à aborder. Toutes perçoivent le terril comme étant un patrimoine naturel et culturel, porteur de l'image forte et partagée d'une région qui possède un paysage commun. Ainsi, l'élaboration d'hypothèses cohérentes et soutenables, se fait par la lecture du paysage à travers ses systèmes et lignes de forces. Il est nécessaire de comprendre ce qu'est le milieu « terril » et ce que représente ce nouveau système paysager, que ce soit dans le sens large ou appliqué au cas de Herstal. Ainsi pouvons nous introduire la dissertation de ce mémoire par cette question essentielle: Qu'est-ce qu'un terril?

⁵ Walthère Franssen, lors d'une entrevue réalisée avec lui pour l'élaboration de ce mémoire en Juillet 2018.

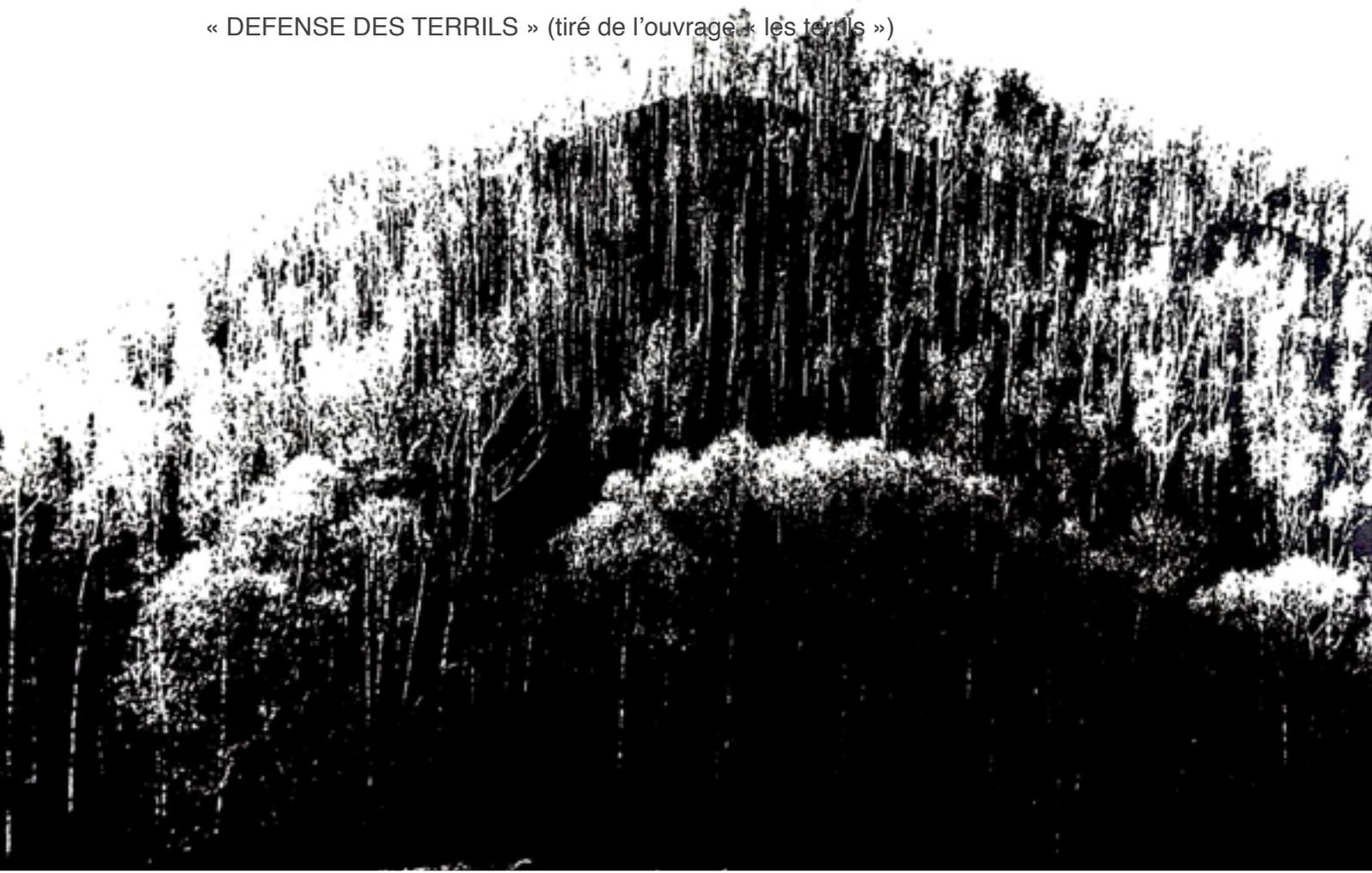
⁶ Walthère Franssen, lors d'une entrevue réalisée avec lui pour l'élaboration de ce mémoire en Juillet 2018.

« Terril, monstre noir,
Résurgence de forêts englouties
terre à feu et à sang,
terre du travail et de la peur aussi.

Terril, butte témoin et acteur
des luttes ouvrières.

Terril, monument au travail,
devenu souvenir »

« DEFENSE DES TERRILS » (tiré de l'ouvrage « les terrils »)



III. QU'EST QU'UN TERRIL ?

La première manière de comprendre ce qu'est une partie du territoire, c'est de la définir. Ainsi, si nous voulons être capables de donner une définition du terril, nous devons les décrire à travers différents filtres: scientifiques, historiques, culturels, formels et paysagers.

Ici, afin de faire ressortir les qualités de leur structure paysagère, nous nous concentrerons d'abord sur la description des terrils à travers une approche métaphorique, plus représentative de leurs multiples visages. Ensuite, c'est en retraçant le portrait des caractères intrinsèques des terrils, qu'ils soient identitaires, systémiques, esthétiques, structurels ou culturels, que nous serons capables d'en donner une définition cohérente. A travers la formulation de ces différentes définitions, l'objectif est de relever les transformations de la structure paysagère et du regard porté par les acteurs du milieu en mettant en avant l'importance du facteur temps dans ce processus d'évolution.

En effet, la bonne compréhension des changements constants qui s'effectuent sur le paysage des terrils passe aussi par la mise en évidence des rythmes de transformation. La notion du temps est déterminante dans ce processus. En effet, ces monticules artificiels, issus essentiellement de l'activité minière du XIXème et XXème siècle, correspondent à un paysage en constante évolution. Ils façonnent le territoire liégeois qui, de cette manière, garde mémoire de cette activité. Les terrils ont transformé, et transforment encore aujourd'hui notre environnement, que ce soit morphologiquement, culturellement ou structurellement. Ainsi, ces changements de visage, qui caractérisent les milieux évolutifs que sont les friches, sont suivis par des mutations dans la posture prise par la population.

En effet, si l'on tente de comprendre ce qu'ils représentaient pour la population à l'heure des premières « mises en terrils », on peut se référer à son nom. Ce terme, « terril », provenant vraisemblablement du mot wallon « terri », signifie « amas de terre et de pierre ». Il donne dès lors une première indication sur ce qu'ils symbolisaient : un tas de déchets. Et pourtant, si on s'en réfère aux différents témoignages recensés dans l'ouvrage « Terrils », ces monticules de stériles étaient inscrits dans la vie des habitants.

La situation actuelle est toute autre. Car si le passage lent de la friche industrielle à la friche végétale leur a permis de perdre cette image de « crassiers », ils n'ont, pour autant, pas toujours fait l'objet d'une ré-évaluation du regard de la part de la société. En effet si l'on reprend le cas des terrils herstaliens, ceux-ci n'ont acquis aucune place au sein de la ville, qui leur tourne presque le dos.

Les terrils ont ainsi de multiples significations et symboles liés aux facteurs du temps, de l'action naturelle et humaine et au regard de la population. Ils sont à la fois objets industriels, tas de déchets, collines vertes et milieux de vie et de biodiversité. Ils sont le récit d'une histoire et d'un futur, mais aussi une forme et une gravure nouvelle sur notre horizon qu'il faut apprendre à re-garder.

**« *Tout paysage est produit
de l'art .»***

Alain Roger

1. Le terriil comme artefact

Le terriil est un artefact.

Du latin *artis facta* (effet de l'art), « Artefact » signifie l'art d'être fait par l'homme. Il s'agit d'une « structure ou phénomène d'origine artificielle ou accidentelle qui altère une expérience ou un examen portant sur un phénomène naturel. » (Larousse)

Ainsi, « tout paysage est produit de l'art » (A. ROGER) car tout paysage est en partie produit de l'homme. En effet, s'il est à l'origine construit par la nature, il devient, au passage de l'homme, artifice par « effet de l'art ». Tout territoire est alors représentatif des actions menées par l'être humain qui agit sur son milieu, et exprime ainsi ses aspirations de vie. Il est le réceptacle de ces actions dictées par nos besoins. Le paysage devient, dès lors, l'élément le plus apte à exprimer le sens profond de l'organisation de notre civilisation.

Le territoire est également représentatif de l'action naturelle, qui intervient en continu là où l'homme lui laisse la place et le temps de s'installer. La nature profite de chaque interstice du paysage qu'elle investit spontanément. Ainsi commence un jeu où la temporalité est déterminante et où homme et nature se relaient sur le paysage. On peut alors affirmer que tout paysage est un fait humain et naturel.

Le terriil caractérise donc un milieu évolutif qui est le résultat d'actions humaines et naturelles qui se succèdent et se complètent pour former un lieu complexe, laissant place à un environnement unique. Il devient une partie du territoire qui témoigne de qualités culturelles et environnementales ainsi que du caractère évolutif du milieu laissé entre les mains du temps. Il est le corps qui garde mémoire de ce va-et-vient entre l'évolution artificielle et naturelle et raconte l'histoire de la construction de notre société.

Ce mouvement d'aller-retour entre l'action humaine et l'action naturelle, installé dans une temporalité continue, va donner aux terrills leur esthétique et leur statut sur le territoire. Mais dans cette dynamique d'évolution du territoire, le visage d'un lieu est en constante mutation et les valeurs qu'on lui attribue aussi. Comment ces changements interagissent avec l'évolution de l'image du terriil dans la conscience des habitants? Comment les lieux vivent-ils ces changements de sujétions? Pour comprendre cette dynamique d'évolution et l'advenu des terrills, nous devons relire les processus de formation de ces objets ainsi que le contexte qui a conduit à l'oubli, et donc à ce nouveau visage. Afin qu'il soit possible de réinterpréter leur présence sur le territoire, nous devons relater son récit, celui d'une mémoire commune oubliée.

« Explorer un terriil revient à réaliser un voyage à la fois dans le temps et l'espace (...). »

RAES Françoise et BOOSTEL Emmanuel

2. Ces terrils qui racontent...

Les terrils, comme incrustés dans le relief, ponctuent l'ensemble du sillon Sambre-et-Meuse. En Wallonie, plus de 1200 terrils de tailles variées ont été érigés. On en recense toujours 336 de taille importante en région Wallonne qui s'étendent sur une épine dorsale de 200km et dans 43 communes. En province de Liège, 19 terrils sont toujours debout, bien qu'on en ait compté jusque 115.

Veillant lourdement sur la ville, ils représentent la mémoire d'une époque aujourd'hui révolue. Celle d'une ville intensément rythmée par l'industrie de la houille qui a dicté l'avenir de toute une région et en fait sa spécificité.

« Explorer un terril revient à réaliser un voyage à la fois dans le temps et l'espace, tant la variété des paysages structure ces sommets, sortis des entrailles de la terre » ⁷

Ainsi la notion de territoire comme un « palimpseste » (A. CORBOZ) semble ici être importante à mentionner. En effet, celui-ci correspond à la succession de couches d'histoire provoquées par des actions naturelles et artificielles. Ces superpositions s'interpénètrent et dessinent notre territoire qui est ainsi le dépositaire de notre histoire et de celle de l'humanité. Ces ensembles d'actions spontanées effectuées par la nature et d'interventions artificielles par l'homme, qui remodèle le territoire par ses interventions, sont dynamiques et ininterrompues.

« Les habitants d'un territoire ne cessent de raturer et de récrire le vieux grimoire des sols. Par suite de l'exploitation systématique que la révolution technologique du XIXème siècle a propagée jusqu'aux derniers recoins de tant de pays, toutes les régions ont été peu à peu placée sous un contrôle croissant.»⁸ Ainsi, c'est l'enchevêtrement de modifications apportées dans le temps, ces ratures et réécritures, ces mouvements continus qui forment notre paysage.

Faire l'étude des terrils revient à examiner les dynamiques d'évolution territoriales et à raconter l'histoire de ces époques traversées. Plus que le simple récit de l'exploitation minière, ils sont le symbole d'une réorganisation sociale et d'un rythme de vie imposé par l'industrie.

Il est aussi image d'une nouvelle multi-culturalité encore jamais connue alors dans nos régions. Elle suit l'immigration importante de la main d'oeuvre nécessaire pour faire

⁷RAES Françoise et Boostel Emmanuel, *Terrils : De l'or noir à l'or vert*, Bruxelles, Racine, 2006.

⁸ CORBOZ André, *Le territoire comme palimpseste et autres essais, s.l.*, De l'Imprimeur, 2001, p.213.

tourner les industries. Car, ce sont des dizaines de communautés d'origines diverses qui arrivent en masse dans la région pour travailler dans les mines. Elles ont, en même temps que de bâtir un nouveau paysage, construit ensemble une nouvelle culture.

Les terrils sont la mémoire de ces personnes qui ont, sans le savoir, transformé le tableau paysager et culturel en y laissant une nouvelle couche. Ils racontent ainsi bien plus que leur propre histoire... Ils sont, par leur présence, le souvenir d'une lutte sociale portée par toute une partie de la population, par les « gueules noires »⁹.

Bien que ce mémoire n'ait pas l'ambition de relater l'ensemble de l'histoire houillère du bassin liégeois en détail, la diversité des caractères identitaires et l'importance de leur valeur mémorielle nous oblige à relire le processus de formation de ces artefacts. Cette re-lecture est nécessaire si nous voulons comprendre leur contexte de formation et de transformation et, ainsi, les faire apparaître à travers le recul d'un regard contemporain.

Celui-ci transfigure l'image du terril en ne le considérant plus comme un crassier, simple masse noire et sale, mais comme un représentant de la mémoire, véritable chefs-d'oeuvre collectif qui re-dessine l'horizon.

⁹ « Gueule noire » est le nom que l'on donne couramment aux mineurs, en référence aux visages remplis de suie qu'ils affichaient en sortant des puits de mine.



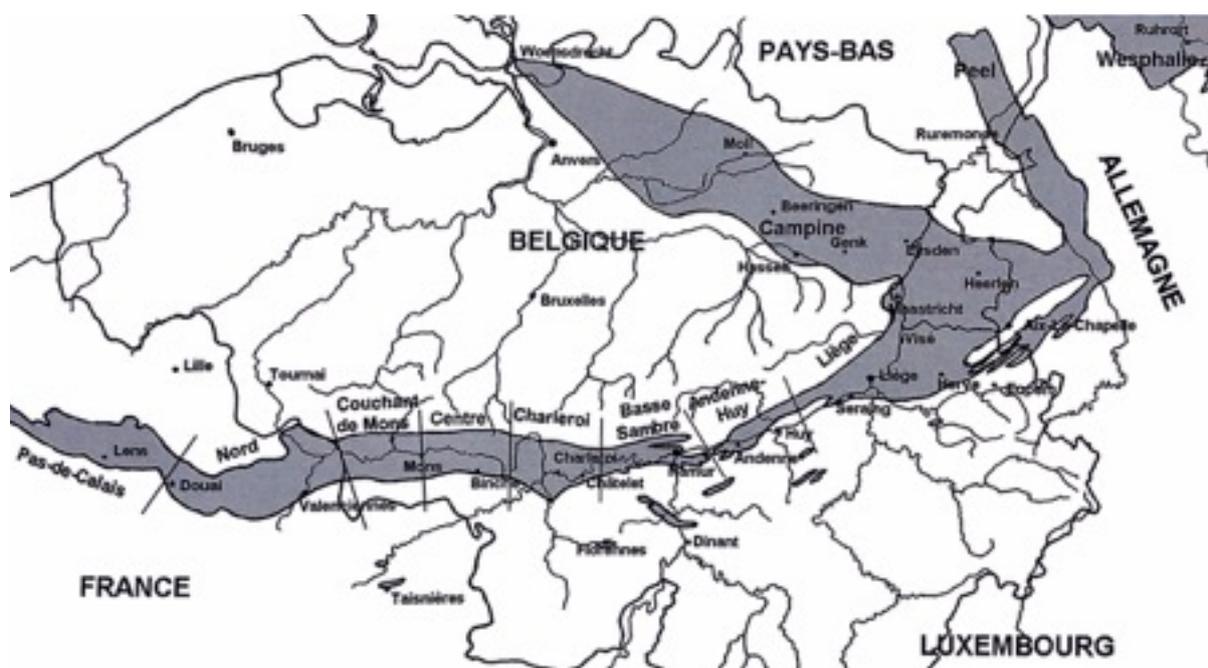
Carte Liège. Cette carte représente les caractères qui composent le paysage, c'est à dire le relief et les lignes de l'eau, mais aussi le système des terrils qui s'y superpose

Liège : berceau de la houille

La houille a, pendant longtemps, rythmé la vie des liégeois et rythme encore aujourd'hui notre paysage. En effet, la Wallonie fait partie des rares régions en Europe dont le sous-sol est traversé par un bassin houiller. Cette situation lui permettra, au XIX^{ème} siècle, de développer son économie autour de cet « or noir », à l'heure de la course aux sources d'énergie. Le développement de cette industrie va être à l'origine de l'essor de la région et propulsera la Belgique parmi les grandes puissances mondiales.

Mais l'extraction charbonnière, dans le Sillon Sambre-et-Meuse, commence bien avant la période industrielle. En Wallonie, les premières traces de l'exploitation du charbon de terre (en opposition au charbon de bois) remontent à la première moitié du XIII^{ème} siècle, lorsque l'homme prend conscience que cette matière est un meilleur combustible que le bois. L'exploitation du charbon, dans les premières heures, se fait à ciel ouvert. A l'aide de pioches et de pelles, les hommes creusent des tranchées sur des terrains en déclivité, en partant de la vallée, point d'affleurement, et remontant dans le sens des couches. Cependant, le travail en superficie ne permet pas un grand rendement et la nécessité de développer des techniques se fit vite ressentir.

Dans le courant du XIII^{ème} siècle, des « bures », puits de mine qui s'enfoncent sous-terre pour accéder aux veines de charbon, sont creusés sur le territoire liégeois. Ce procédé, utilisé depuis la préhistoire, va permettre une extraction plus en profondeur.



Carte du bassin houiller .

La bande grise symbolise le passage d'une veine de charbon en sous-sol. C'est ainsi dans les limites de cette zone que se situent les mines, les terrils et autres émergences de l'industrie houillère.



Imagerie d'Epinal. N° 335, La découverte de la houille et d'où vient ce nom, d'après une tradition populaire du pays de Liège : [estampe] / E. Phosty. [http:// catalogue.bnf.fr/ark:/12148/ cb41406788x](http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/ cb41406788x).



Evolution des techniques minières
Georgius Agricola 1494-1555
gravures, »De Re Metallica«



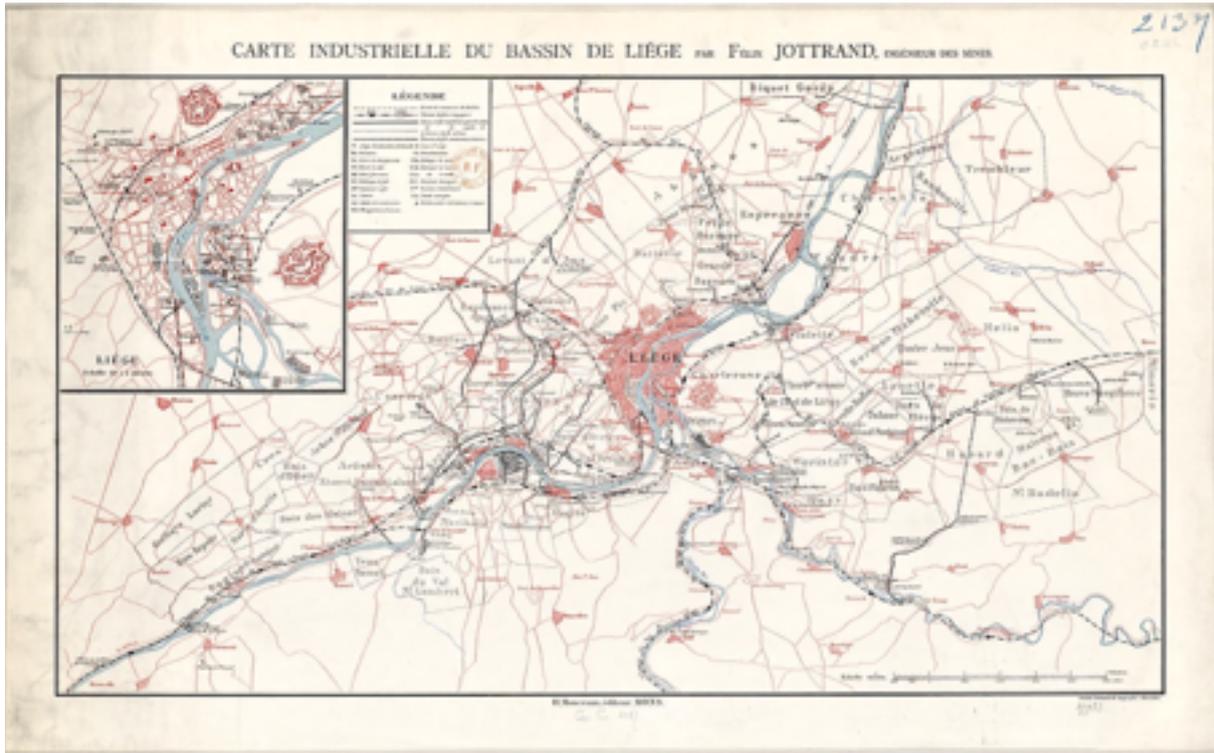
Puit d'extraction à différents stades
d'avancement, milieu du XVIème
Siècle, Georgius Agricola « De Re
Metallica »

L'histoire de l'exploitation est ainsi dirigée par les évolutions techniques. La résolution des problèmes spécifiques permet, au cours du temps, de creuser de plus en plus profondément. Pourtant, un problème va subsister durant plusieurs centaines d'années et empêcher le développement de l'industrie houillère : celui de l'exhaure (procédé d'évacuation des eaux contenues dans les galeries).

En effet, l'eau provenant de la nappe aquifère souterraine ainsi que l'eau de ruissellement en surface se répandent dans les puits et s'accumulent dans le fond des fosses, ce qui empêche l'expansion de galeries et donc l'extraction en profondeur. Dans un premier temps, des systèmes d'évacuation par des conduits qui mènent les eaux gênantes dans le bas de vallée voient le jour. Cependant, ils ne permettent l'extraction que sur un niveau supérieur à celui de la vallée.

Une première mécanisation des procédés d'exhaure voit le jour dans le courant du XVIème siècle par un système de pompes s'actionnant par un moulin hydraulique. La technique se précise au XVIIIème siècle avec l'invention des machines à vapeur. Elle va permettre de résoudre le problème de l'évacuation des eaux au moyen de pompes actionnées par la force de la vapeur : la « pompe à feu », inventée par le britannique Newcomen. Cette technologie va aussi être utilisée pour les ascenseurs et l'aération et va être porteuse de grandes avancées techniques pour l'industrie houillère.

Cependant, ce n'est qu'à partir du XIXème siècle que les progrès techniques, que ce soit pour l'extraction, la transformation ou l'utilisation de cette source d'énergie, permettent à la houilleries, c'est à dire l'industrie charbonnière, de se développer considérablement à Liège. Elle est également aidée par des circonstances industrielles favorables. Car c'est à cette époque qu'arrivent réellement, à Liège, les deux grandes révolutions technologiques du siècle : la machine vapeur et l'électricité.



Carte générale des concessions en Belgique. Edition 1922. Administration des mines. Service géologique de Belgique. Région Wallonne, Archives minières dans http://geologie.wallonie.be/files/ressources/soussol/cgmh/ Carte_mines_1922_5.jpg.

Sous l'influence de l'homme d'affaire John Cockerill, qui se lance dans la construction de machines à vapeur et de locomotives en 1817, la Belgique va entamer la construction de ses premières lignes de chemins de fer. Il va, parallèlement à ça, se lancer dans l'industrie sidérurgique en 1828, qui va être l'un des secteurs phares de la révolution industrielle à Liège.

Ainsi, en à peine quelques dizaines d'années, le bassin s'est transformé en une énorme industrie qui s'étend tout le long de la Meuse et rythme la vie des Liégeois. Le système dans lequel l'industrie charbonnière et la sidérurgie se complètent a fait de Liège une ville influente et à la pointe du progrès industriel.

Cet essor va propulser pour un temps la Wallonie au rang de deuxième puissance mondiale après la Grande-Bretagne.

Herstal

Il va également radicalement changer le visage de la ville d'Herstal, ville ayant une place fondamentale dans l'histoire de l'industrie minière Liégeoise. Limitrophe à Liège et longée par la Meuse, elle est en quelque sorte la porte d'entrée de la Basse-Meuse.

Si, avant le début du XIXème siècle, la cité est principalement agricole, elle subit de grandes mutations avec l'arrivée de l'industrie à Liège. En effet, elle est géographiquement avantagée pour accueillir les activités d'extractions minières: située juste au droit d'une veine de charbon importante, les gisements sont nombreux et donc les possibilités d'exploitation également.

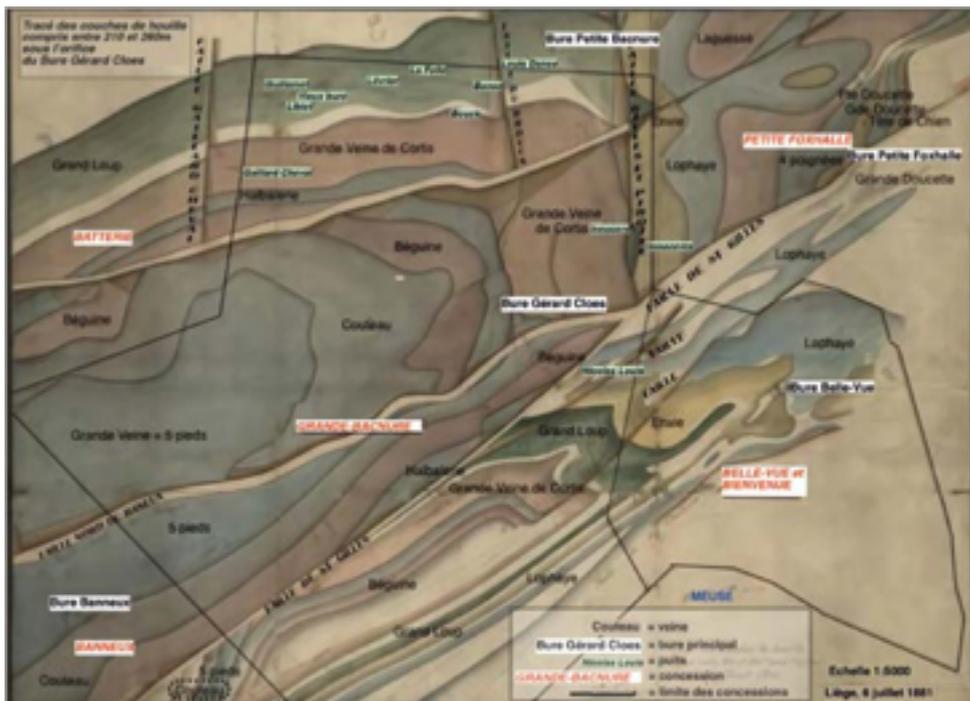
Ainsi l'activité des charbonnages s'intensifie à Herstal. La petite cité grandit et devient ville. Le besoin en main d'oeuvre se fait dès lors ressentir dans tout le pays.

Herstal doit accueillir des milliers d'hommes et de femmes venus de toute l'Europe pour travailler dans les mines : Flandres, Italie, Pologne, Espagne, Portugal, Maroc, Turquie, Pays-Bas, France, Grèce. Elle devient, dès lors, une ville de grande multi-culturalité qui doit se forger une nouvelle culture propre à sa nouvelle population.

La ville, transformée en un grand système industriel, voit son contexte paysager et social se transformer. La vie de sa population est rythmée par le charbon. Le tissu anciennement rural, tissé dans un système linéaire presque frénétique, est perturbé par une nouvelle organisation chaotique qui privilégie le rendement industriel.



Les gisements houillers à Herstal. D'après la carte « Les thématiques du sous-sol wallon » dans <http://geoportail.wallonie.be/catalogue/32b16824-3565-4c85-b8be-fa85a60b7455.html>.

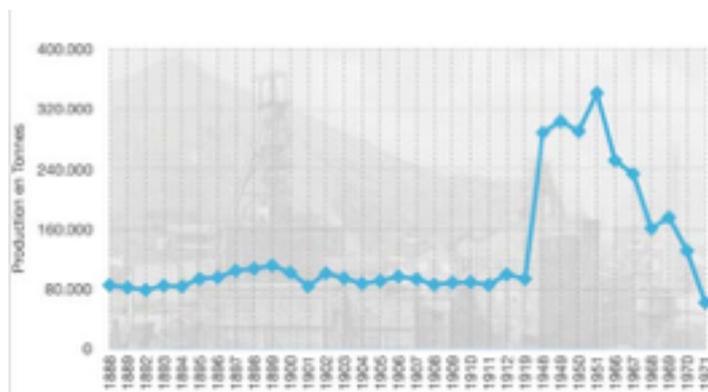


Tracé des couches de houille compris entre 210 et 260 m sous l'orifice du bure Gérard Cloes; Th. Clais, ingénieur civil. Plan des veines de charbon avec les limites des concessions de Grande Bacnure et Belle-Vue-Bienvenue. Reprend les zones exploitées et les zones hypothétiques, ainsi que les puits. Liège, 6 juillet 1881. AEL, *Cartes et plans* N° 722.

La dynamique donnée par la révolution industrielle va être celle de l'évolution liégeoise et herstaliennaise jusque dans les années 30 où déjà quelques exploitations ferment. Car, si la région de Liège fût l'une des premières à développer cette industrie, c'est aussi l'une des premières à connaître son obsolescence. En effet l'exportation de charbon venant d'autre pays, dont les technologies extractives dépassent alors les nôtres, combiné à l'arrivée de nouvelles ressources d'énergie, comme le gaz, entament le déclin de l'industrie houillère liégeoise. De plus, le fleuve, qui faisait sa force un siècle plus tôt, fait désormais frein à son développement industriel. En effet, la largeur du fleuve ne permet que le transport par péniches et réduit donc considérablement les possibilités d'agrandir la production et de s'imposer face à l'Asie qui a développé la sidérurgie et possède des moyens de production et de transport nettement plus adaptés à la mondialisation.

Le déclin arriva donc progressivement jusque dans les années 70 et 80, époque où la fermeture brutale de l'ensemble des concessions signe la fin de la période radieuse pour Liège. Ce choc frappe une première fois la Wallonie et laisse 160.000 mineurs sans emploi.

Le grand cortège des fermetures d'usines qui touche la région s'abat aussi sur Herstal. S'ensuivent les soucis de pertes d'emplois et de la reconversion professionnelle et industrielle... Du jour au lendemain, une grande partie de la population se retrouve sans travail et la cité devient la scène de grands combats sociaux.



Production de houille de la grande Bacnure (1888-1971)
Journal des finances : cote universelle et correspondance des capitalistes, 29/07/1911, pp. 8-10.

Ainsi, Herstal et ses habitants portent encore les marques de l'industrie qui laisse derrière elle un paysage écorché, des déchirures sociales et une nouvelle culture « populaire ». Car cette période glorieuse laisse derrière elle des vestiges, que ce soit à travers des infrastructures comme les chemins de fer, les canaux et autres transformations de la Meuse, les ruines sidérurgiques ou encore les émergences des anciens charbonnages (comme le Bois-du-Luc, le Bois du Cazier, la maison des Terrils de Saint-Nicolas ou encore Blegny-Mine). Les terrils, quant à eux, sont toujours là. Nombreux et imposants, ils remodelent le paysage. Ils se confondent aujourd'hui avec le sol wallon et restent, comme une gravure dans notre horizon, la marque du travail intense de tout un peuple.

L'émergence du « *rhizome industriel* » (R. OCCHIUTO) laisse dans les villes de la région des espaces devenus non-lieux. L'activité intensive a inscrit sur le territoire des gravures qui laissent aujourd'hui l'impression d'un paysage blessé. Ce contexte chaotique rend la structure de la ville difficile à lire et son environnement compliqué à cerner. Dans ce « bazar » urbain, les atouts paysagers comme les terrils, la gare ou le canal Albert passent inaperçus, sont peu compris et même mis à l'écart de la vie de la ville. Ainsi, l'ensemble du bassin est placé dans un état d'attente... Attente de redécouverte et de valorisation.

Ce constat amène à se poser les questions suivantes : Ces vestiges de l'occupation industrielle ne sont-ils pas l'occasion de se repositionner sur une nouvelle culture paysagère? Ces milieux, au lieu d'être invariablement délaissés et méprisés, ne sont-ils pas l'occasion de faire ré-émerger des valeurs endormies du territoire herstalien et retrouver de réelles forces et significations?

**« ... des « terrils » qui
restent là comme les
lourds témoignages de
tant de travail humain... »**

(extrait de l'adresse des mandataires socialistes au Roi le 13-01-1961, dans
« Combat syndical et conscience wallonne » de R. Moreau, p. 180.)



*Panoramique de la ville de Liège. Au loin, on aperçoit les terrils, bosselant l'horizon.
https://commons.wikimedia.org/wiki/Liège#/media/File:Pano_Liege_guillemins_5juin.jpg*

Houille: rythme la vie

Durant toute la période industrielle, c'est l'activité en sous-sol qui rythme la vie de la surface. A l'instar d'un campanile, c'est la *Belle-fleur*¹⁰ qui donne la cadence pour la ville et ses habitants. L'ancien système est remplacé pour laisser place à une ville tributaire de la mine qui donne le rythme du temps et de l'espace. En effet, le travail à la mine avait une emprise sur la temporalité: il exigeait une rapidité et une fluidité d'exécution qui ne permettait pas le moindre arrêt. Chaque coup de pelle donné, chaque son émit par le labeur des mineurs donnait la mesure du temps qui s'écoulait.

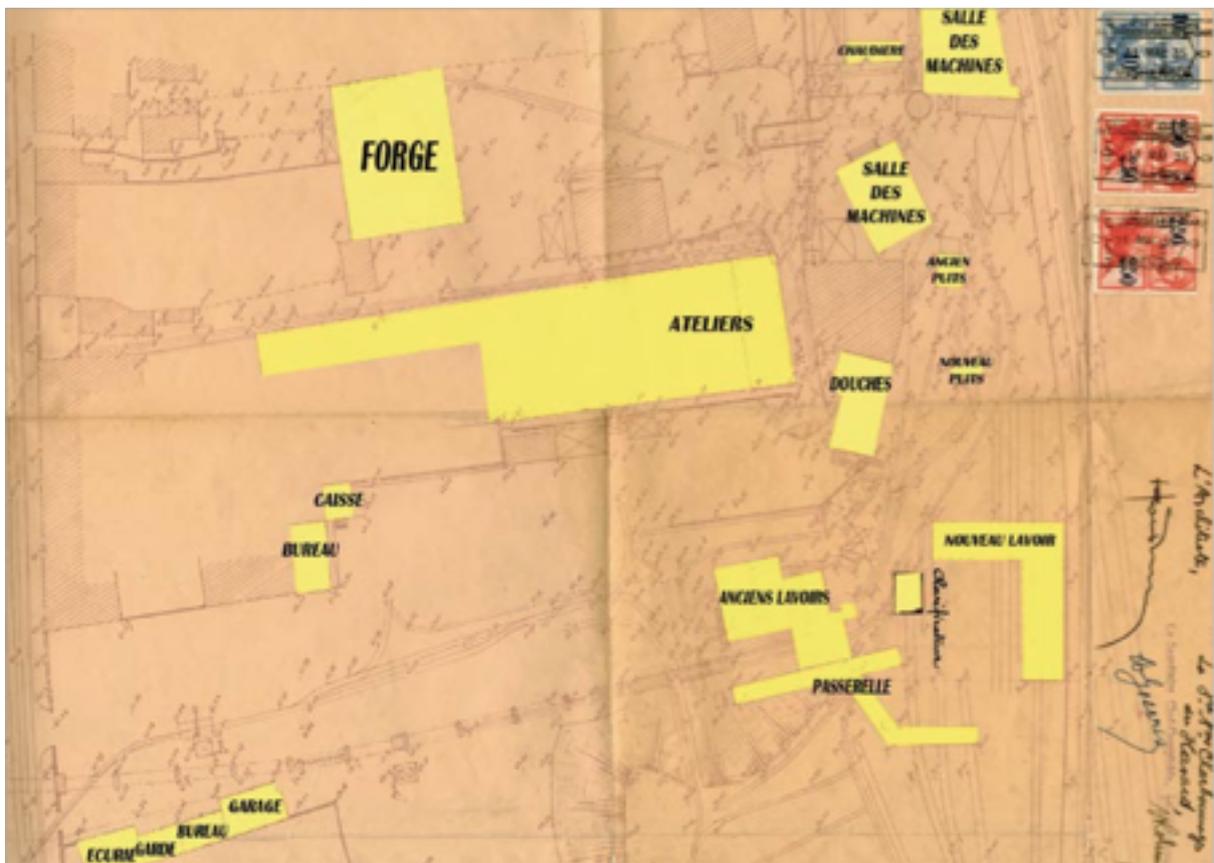
La nécessité du travail continu, exigé par le modèle industriel, mena à la mise au point d'un système de relais d'équipes. Ainsi la journée était divisée en séquences de travail : Une équipe venait dès le matin creuser. Ces mineurs, plongés sous terre, coincés dans un écart d'à peine quelques centimètres pour travailler, n'arrêtaient jamais de creuser. Celle du midi réparait le matériel nécessaire à la reprise du travail en sous-sol durant l'après-midi et une autre équipe venait le soir pour préparer la journée de travail du lendemain. Ainsi la mine, dans un souci de rendement, fonctionnait comme une grande machine, sans répit, jour et nuit. De cette manière, la ville, suivant le rythme frénétique des charbonnages, ne dormait jamais.

Elle s'en trouva aussi complètement métamorphosée dans sa morphologie. En effet, l'emprise qu'avait l'industrie houillère se manifeste également sur l'espace de la ville et le tissu urbain. Le travail d'extraction du charbon se fait certes en sous-sol mais l'organisation des charbonnages nécessite également un étalement en surface, que ce soit pour le traitement du charbon extrait, l'entreposage des déchets, l'équipement des mineurs ou encore le logement des travailleurs.

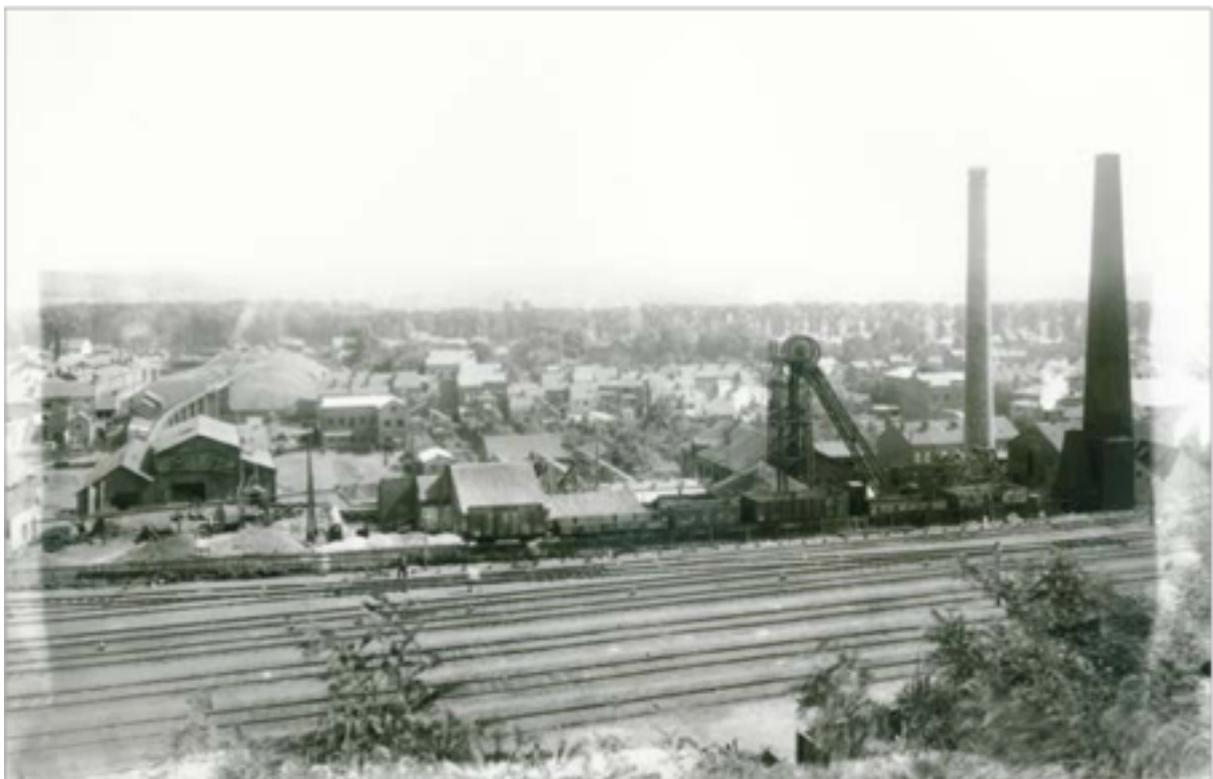
Ainsi les concessions s'organisent en trois parties qui s'étalent dans et sur le sol:

- Les galeries : Une galerie principale s'étale par niveau et permet la circulation des wagonnets qui achemineront jusqu'en surface le charbon et les déchets d'extraction qui seront re-triés pour être ensuite être « mis en terril ». Des galeries secondaires sont creusées dans les veines de charbon. C'est de ces dernières que le charbon est extrait.
- Installations de surface : On appelle aussi cet ensemble d'installations superficielle « le carreau ». Des aménagements sont prévus pour le tri du charbon, un lavoir, des douches, une salle des pendus et une lampisterie. Ce travail de surfaces est souvent effectué par les femmes et les enfants.

¹⁰ La Belle-Fleur est le bâtiment central d'un site d'exploitation minière. Il s'agit de la tour du charbonnage, située au droit du puit de mine. Elle permet, grâce à un mécanisme comprenant un treuil ainsi qu'un moteur, semblable à celui d'un ascenseur, de faire descendre les hommes en sous-sol et de faire remonter le charbon ainsi que les déchets de l'exploitation.



Plan du site de Belle-Vue et Bienvenue en 1935. Collection du Musée Herstalien



Photographie du charbonnage de Belle-Vue, Herstal, Collection du Musée Herstalien



Belle-Vue. Vue générale de la « paire » (cour autour du puits et installations de surface) au début du XXe siècle.



Vue du charbonnage de Belle-Vue depuis la rue Hayeneux avec la passerelle. Photo prise au début du XXeme siècle (avant 1908). Dans P. BARE, *Herstal en cartes postales*, T.III, Ans, 1989, p. 76.



-Les puits (souvent au nombre de deux) et le châssis à molette : ces infrastructures permettent la descente des cages transportant les wagonnets et les mineurs. Les puits, quant à eux, sont toujours au moins deux : l'un permet l'entrée et la sortie d'air et l'autre assure l'aérage, c'est à dire l'évacuation des poussières et l'aération.

Ces rhizomes (R. Occhiuto) de l'exploitation houillère émergent du sol et envahissent la surface et la vie des habitants. Le tracé linéaire du parcellaire rural se retrouve bouleversé par des nouvelles structures qui réorganisent la ville, ses rues, ses îlots, s'immisçant jusque dans les foyers, lieux de repos supposés des travailleurs. Tout convergeait vers la mine.

Ainsi il n'était pas rare que l'on creuse des sous-terrains passant sous quelques maisons, que l'on envahisse des îlots, que l'on monte des convoyeurs et autres passerelles qui surplombaient des rues pour permettre le transport rapide des matériaux par ces wagonnets, le maître mot étant « rentabilité ».

Ce territoire en mutation, signe d'un dur labeur, de conditions de vie difficiles, faisait malgré tout la fierté de sa population. Car le « Pays Noir » est aussi symbole du travail et du plein emploi. Il suscitait et suscite encore aujourd'hui une vive émotion. Parfois mal interprété, ce paysage qui semble aujourd'hui être un corps blessé, est pourtant le vestige d'un pays influent, puissant et travailleur, doit rester dans nos mémoires et nos esprits, malgré tout, le symbole de valeurs positives.



*Peinture représentant un ouvrier en route vers la mine.
Oeuvre de Marius Carion (1898 1949).*

Terril...Témoin des luttes sociales



Bien que la révolution industrielle ait fait de la Wallonie une région riche et puissante au début du XXème siècle, les conditions de vie des mineurs n'en sont pas le reflet. Car l'expansion de l'industrie s'est longtemps faite avec, en contrepartie, la misère ouvrière. En effet, comme on a pu le voir précédemment, les ambitions industrielles qui étaient dictées par la recherche de toujours plus de rendement, laissaient aux travailleurs peu de place pour exprimer leurs inspirations et leur imposaient des conditions de vie très rudes.



Photo du fond des mines de Carvin en 1902: Le rouleur et le surveillant.

Pendant que le pays et les classes sociales supérieures s'enrichissaient, les mineurs, eux, vivaient durement, dans des espaces confinés, souvent des logements de fortune. Leur vie se résumait au travail à la mine, enfouis sous des centaines de mètres de terre douze à quatorze heures par jour, et quand ils émergeaient enfin, ils rentraient chez eux, écrasés par un ciel noir de pollution. Les enfants, eux aussi travaillaient aussitôt qu'ils en étaient capables. Ils étaient, ainsi, soit assignés à un travail en surface, soit plongés dans la noirceur des mines où il poussaient les wagonnets de charbon.

Cette grande inégalité dans la répartition des richesses et dans la qualité de vie laisse place à un sentiment d'injustice de plus en plus important. Ce sentiment montant va donner naissance à une lutte sociale longue et violente.

Dans un premier temps l'analphabétisme et l'interdiction des grèves ou même de rassemblements ouvriers paralysaient toutes possibilités de se manifester. Malgré tout, le gouvernement n'était pas insensible aux conditions ouvrières. En 1846 une « réforme en faveur des classes ouvrières et indigentes » témoigne d'une première amélioration de la condition ouvrière qui reste, malgré tout, déplorable.

C'est la création d'un Parti Ouvrier Belge (POB) en 1885 qui va être moteur de nouvelles aspirations exprimées par les travailleurs. Ce parti est à l'origine de créations de syndicats, coopératives, de maisons du peuple et de mutualités qui vont permettre aux

mineurs et leurs familles de manifester leurs besoins et aspirations, leur volonté de salaires décents, lutter contre la surpopulation, contre les conditions de vie désastreuses, et surtout revendiquer le droit au suffrage universel pour gagner le pouvoir.

En 1886, de violentes grèves éclatent et paralysent l'ensemble du bassin liégeois et le Hainaut. Cette grève est déterminante dans l'évolution des conditions ouvrières. Car, au lendemain de ces « fureurs populaires »¹¹, la levée de l'interdiction de rassemblements ouvriers ouvre le champ symbolique des premières coalitions ouvrières. Cette victoire donne de la force au parti ouvrier qui prend conscience de l'outil de taille que représente la grève dans la lutte sociale menée.

«la classe ouvrière doit à ces gens de 1886 une reconnaissance profonde (...) Il a fallu la secousse de ces jours pour faire sortir nos gouvernements de leur béate torpeur, pour leur faire confesser et reconnaître le bien-fondé des doléances populaires (...) Mais les martyrs de 1886 ont rendu à la classe ouvrière un service plus précieux encore. Ils l'ont secouée, elle aussi, et réveillée dans sa passivité et de son inertie. Ils l'ont fait réfléchir à sa détresse et à sa puissance. » (Jules Destrée, socialiste wallon)

La classe ouvrière trouve de quoi s'organiser et s'unir dans les coopératives et les nouvelles « Maisons du Peuple ». Ces institutions, arrivées dans la région liégeoise dans les années 1870, sont des lieux dans lesquels les inspirations de la classe ouvrière trouvent refuge et s'expriment. De plus en plus populaires, les maisons du peuple s'implantent dans les multiples communes de l'agglomération liégeoise, dont Herstal qui accueille sa première maison du peuple en 1897. Ces lieux sont l'occasion pour cette population, aux droits et désirs trop peu entendus, de se divertir, de se rassembler, de se cultiver mais également de s'exprimer et de s'organiser. Ainsi, cette population ouvrière multiculturelle a trouvé, à travers ces institutions, la possibilité de se forger une identité et une culture nouvelle dans un monde qui leur laissait peu de place pour s'exprimer.

Cette liberté d'expression nouvelle va être à la base de violentes grèves et manifestations qui marqueront les esprits et mèneront, pas à pas, à un nouveau statut que gagnera la classe ouvrière après une lutte acharnée pour enfin atteindre la reconnaissance du pays et faire valoir leurs droits. Cette lutte va rassembler des milliers d'hommes et de femmes venus de toute l'Europe qui, à travers une cause commune, vont donner naissance à une nouvelle culture qui a porté et porte aujourd'hui encore une population.

¹¹ « Terrils »,

Le terril... mémoire de la terre

Si le terril est une voie d'entrée qui permet de comprendre le lieu, l'histoire, la culture... Il permet également de remonter dans le temps et de comprendre la composition du sol et donc l'histoire de notre région.

En effet, l'extraction provoquant la remontée de terre datant de millions d'années, les terrils dissimulent aujourd'hui des fossiles datant du carbonifère, remontant à 360 millions d'années avant notre ère. A cette époque, notre territoire était recouvert d'immenses forêts développées dans des zones marécageuses.



*Fossile d'une fougère arborescente sur le terril d'Haillicourt (France).
<http://fr.trekearth.com/gallery/Europe/France/North/Nord-Pas-de-Calais/Haillicourt/photo96331.htm>*

Le charbon résulte de l'accumulation de branches, feuilles et autres débris végétaux dans l'eau. La montée des eaux fait disparaître ces forêts et va provoquer le recouvrement de ces dépôts par une couche de sédiments sur laquelle va s'installer une nouvelle forêt. Manquant d'oxygène, les dépôts se décomposent par carbonification, ce qui crée des veines de charbons.

Le terril est donc mémoire non seulement de sa propre histoire, mais également de celle de périodes antérieures. Les fossiles qu'on y retrouve ont permis d'en apprendre plus sur l'évolution de la couche terrestre, les espèces animales ou végétales précédant notre ère. Ils permettent d'imaginer les paysages qui nous ont précédés et enrichissent notre mémoire et notre imaginaire.



Petit terril de la rue Docteur Schweitzer à Herstal. Ce terril, baptisé « la montagne noire » par les enfants du quartier, témoigne de la présence de l'exploitation houillère avant le 18ème siècle.



Les terrils de Bernalmont et Belle-Vue: Bernalmont est digité au sommet par 3 crêtes tandis que Belle-Vue est de forme cône.

Collection du Musée Herstalien

Morphologie des terrils

Si la composition du terril raconte l'histoire d'une période géologique, sa forme, elle, relate l'évolution des techniques.

En effet, la forme d'un terril dépend de la surface du terrain qui accueille le déversement, de la volonté du charbonnage de former des talus plus ou moins stables et sans nuisance, mais aussi du mode de chargement utilisé. Il reflète ainsi l'importance de l'exploitation de sa concession et de sa région. Car, à mesure que les techniques d'extractions s'amélioraient, les moyens de « mise en terril » devaient eux aussi évoluer.

Ainsi, avant la révolution industrielle, les terrils sont de petites « mottes » relativement peu importantes. Aux 18^{ème} et 19^{ème} Siècles, la concentration de petites sociétés charbonnières et l'utilisation de chevaux pour le transport du charbon et des stériles permettent aux premiers terrils de voir le jour. Ils sont bombés et atteignent des hauteurs de dix mètres. Ils ne sont cependant plus visibles à notre époque.

Au début du XX^{ème} Siècle, l'emploi de « skips » facilite la mise en terril. Ces petits wagnnets, à l'aide d'un treuil et de rails, sont conduits au sommet pour y déverser les déchets. Ce procédé fait évoluer les techniques d'évacuation des stériles. Les terrils atteignent dès lors de grandes hauteurs et deviennent coniques.



Terril conique



Terril à crête



Terril digité



Terril tabulé

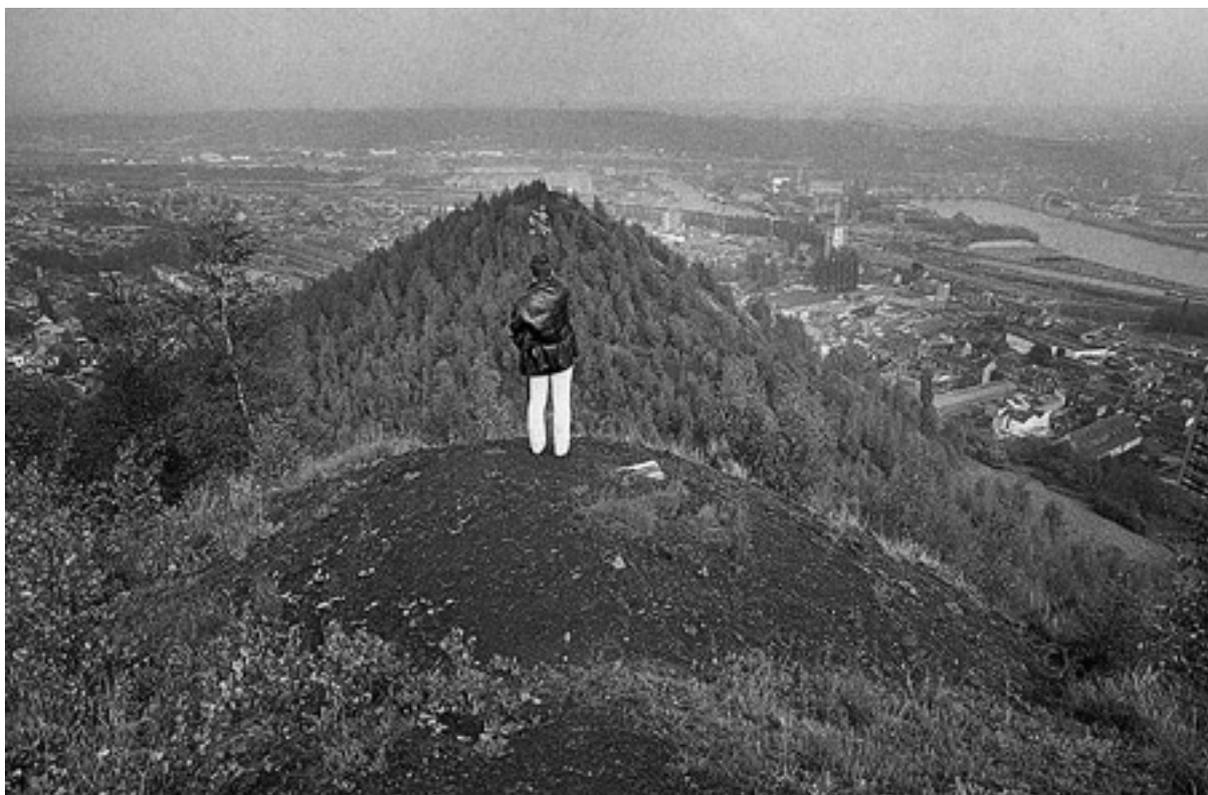
Cependant, lorsque les terrils atteignaient des hauteurs dépassant les 60 à 100mètres, il devenait difficile de les élever plus. On continue alors à les charger, soit en ne déversant plus que dans une seule direction, ce qui provoque la formation d'une crête (« terril à crête »), soit en les déversant dans plusieurs directions prioritaires (« terril digité »).

Dans les années 1970, les charbonnages ferment les uns après les autres. Les terrils cessent alors de croître, mais un grand nombre d'entre eux sont remaniés. Les techniques de récupération

du charbon ayant évolué, ils sont retournés pour ensuite être remodelés. Des zones s'aplatissent, les pentes s'adoucissent, leur granulométrie change et leur boisement est artificiel. Ils sont appelés « terrils tabulés ».

Ainsi, en fonction de l'époque à laquelle l'exploitation a commencé et s'est arrêté, les terrils prennent des formes différentes. Celles-ci déterminent les conditions de renaturalisation du terril et la biodiversité qui s'y développe mais pas seulement car ce sont aussi ces formes qui dessinent l'horizon.

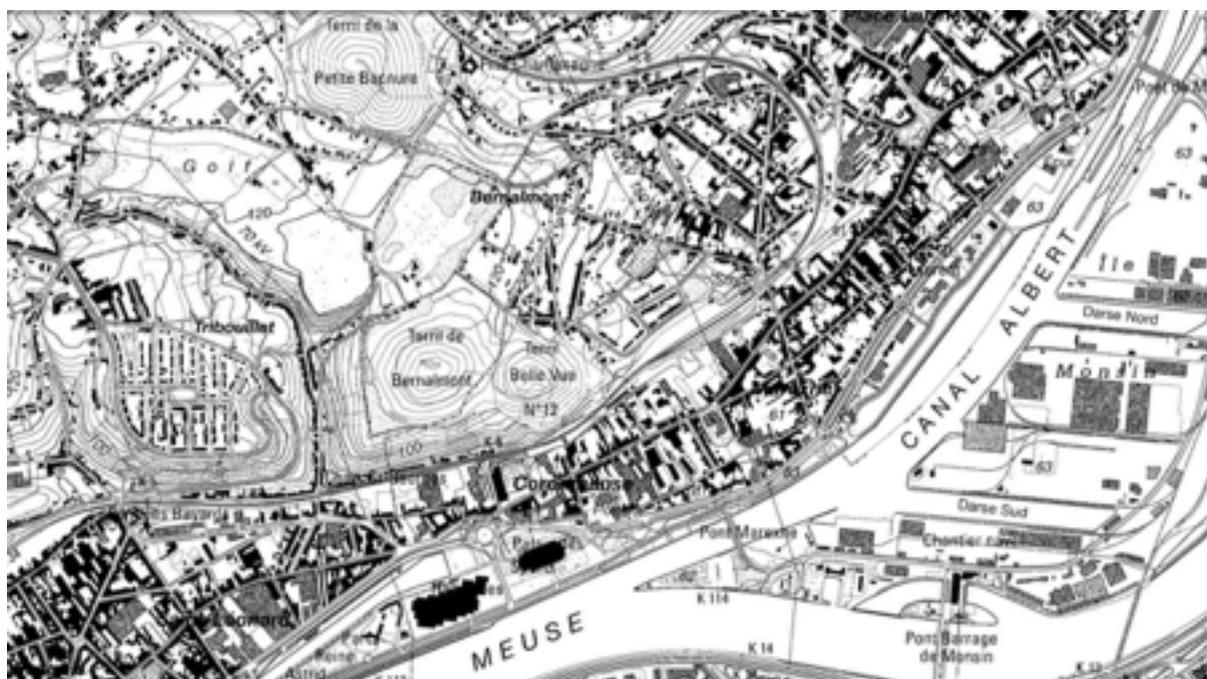
Ainsi, l'exploitation du charbon a permis à Liège mais aussi Herstal de se développer, tant économiquement que démographiquement ou culturellement. Ce travail en sous-sol a laissé sur son territoire des émergences qui modifient de manière irréversible le territoire herstalien. La fermeture des charbonnages et l'arrêt des activités industrielles laisse place à une période de deuil importante qui se traduit aujourd'hui par un oubli de ce que représente le paysage contemporain et une distance entre l'homme et son environnement. Aujourd'hui, les sites désaffectés, oublié et en état d'attente, grouillent sur le territoire herstalien. Cette situation implique toute une série de manifestations spatiales qui ternit l'image de la ville toute entière. Mais quelle est alors la dynamique dans laquelle évoluent ces lieux délaissés sur le territoire herstalien? Quel regard est porté sur ces artefacts?



Vue depuis le sommet de Bernalmont vers les terrils de Belle-Vue

IV. LES DYNAMIQUES ACTUELLES DES TERRILS HERSTALIENS : BERNALMONT ET BELLE-VUE

Comme des volcans éteints, les terrils de Bernalmont et Belle-Vue ainsi que la Petite Bacnure demeurent sur le sol herstalien. Vestiges silencieux du passé industriel de la ville, ils s'inscrivent dans un territoire en pleine mutation. Ces objets, posés sur les plaines du plateau, sont devenus des éléments qui se confondent dans la ligne d'horizon de la vallée liégeoise. Leur ré-inscription dans le paysage ainsi que dans la vie des villes est primordiale pour la cohérence de l'ensemble du territoire. Il est dès lors nécessaire de comprendre leur dynamique de formation passée et présente pour pouvoir projeter une dynamique future.



Plan IGN de Herstal. Les terrils de Bernalmont (Liège) et Belle-Vue (Herstal) marque la limite entre les deux villes.

Bernalmont et Belle-Vue s'inscrivent dans un contexte urbain tout à fait particulier, caractérisé par une fracture forte. En effet, le bas de la ville s'est développée suivant le processus d'expansion linéaire de la ville de Liège et a, progressivement, totalement urbanisé l'ensemble de la plaine de la Meuse. Dans ce paysage urbain, les anciens îlots sont saturés par l'industrie et les morcèlements se multiplient. D'une part, part les axes routiers, éloignant la ville du Canal Albert, et d'autre part, part le chemin de fer, situé à mi-côte du versant et séparant ainsi la ville haute de la ville basse, seules de rares passages sous-voies et des axes routiers permettant de passer de la vallée au plateau. Dans cette

situation particulière, les terrils de Bernalmont et Belle-Vue, situés en bordure du plateau herstalien, partagent avec la ville basse un simple lien visuel.

Ces deux masses noires, à la fois posées et incrustées sur le sol, font la jonction entre le haut et le bas de la ville. De cette manière, elles séparent deux mondes totalement différents : le fond de vallée et le plateau, la ville industrielle et la banlieue. Elles sont comme des masses molles et hautes veillant sur la cité herstaliennne. Elles sont également à cheval entre Liège et Herstal et deviennent, à ce point de vue, les pivots entre des mondes et d'ambiances très contrastées. Cette situation particulière leur confère à la fois une place d'épi-centre au sein de paysage mais aussi de frontières. Cette dualité rend le cas de ces terrils particulièrement complexe mais également très intéressant.

En effet dès leur création, ces deux masses noires, pourtant amassées côte-à-côte, appartenaient à des concessions différentes. Ainsi les terres qui les composent ne viennent pas du même sol. Belle-Vue, mis en terril dès le début du XXème siècle (à partir de 1900 ou 1923 selon les sources) jusqu'en 1968, était chargé par le siège Belle-Vue de la S.A. (société anonyme) des Charbonnages du Hasard. Quant à Bernalmont, ce terril est chargé dès 1920 par les stériles provenant du siège Gérard Cloes (Grande Bacnure) jusqu'en 1960, puis, après la fusion avec la société de la Petite Bacnure, il est chargé par les stériles des deux sièges. Ainsi, durant toute la période de leur exploitation, les terrils sont perçus par la population comme étant une nécessité pour l'activité houillère, mais non seulement car ils faisaient déjà l'objet d'une appropriation par la population herstaliennne.

Lors de la fermeture des charbonnages, l'existence de ces terrils, qui n'avait jusque-là jamais été remise en cause, devient sujet de questionnement: Que faire de ces pyramides noires? Les araser? Les ré-exploiter? Les investir? Cette question est problématique car, s'il est vrai que l'on parle techniquement de tas de déchets, ceux-ci se sont incorporés dans le paysage du bassin minier et de Herstal. Certains d'entre eux, comme Belle-Vue¹² sont même déjà en partie végétalisés, soit artificiellement (par soucis de stabilité), soit par spontanéité naturelle. Ces amas de scories ont accompagné la vie de toute une population et sont l'image de la puissance de la Belgique. Mais en même temps que les charbonnages ferment, ils deviennent souvenirs pénibles d'une époque brutale. Ces ambivalences rendent une prise de position difficile face à la question de leur devenir.

La première réaction, qui a consisté à ré-exploiter les terrils, comme ce fut le cas du terril de la Bonne Espérance, n'a pourtant pas éradiqué l'ensemble d'entre eux de la surface du sol de Herstal. Tels des montagnes encrées dans la terre, les terrils herstaliens se confondent aujourd'hui dans l'horizon du bassin de la Meuse. Le temps ayant permis aux

¹² Le terril de Belle-vue est végétalisé artificiellement pendant la guerre 1940-45. La végétalisation des versants Est et Sud-Est par des Robiniers faux-acacias sert de prétexte pour offrir de l'emploi à des dizaines de personnes menacées de déportation en Allemagne.

blessures de cicatriser et à la nature d'en peindre un nouveau portrait, ils ont gagné une légitimité dans notre paysage.

Les classements juridiques

Ce changement de visage a permis un re-questionnement de la part de la région wallonne concernant le devenir des terrils, qui mène, le 9 Mai 1985, à un premier classement. Il prend la forme d'un décret qui définit les exploitations possibles sur les différents terrils. Le classement s'y fait en trois catégories:

- la Classe A: les terrils qui ne peuvent pas être mis en exploitation
- la Classe B: les terrils exploitables.
- la Classe C: les terrils qui semblent intéressants à exploiter, mais nécessitent des investigations complémentaires.

Dans ce premier classement, les terrils herstaliens étaient placés en classe A, ce qui les préservait de toute exploitation. Cependant, un deuxième classement des terrils, établi en 1995, change la donne en classant Bernalmont et Belle-Vue dans la catégorie C, malgré les sollicitations de la ville de Liège et de la commune de Herstal, qui désiraient toutes deux conserver le classement en catégorie A de ces terrils, conscientes de leur qualité « verte » et des désagréments qu'occasionnerait une exploitation.

Un autre classement belge est un outil pour assurer leur sauvegarde : le classement des terrils comme « zone naturelle » sur le plan de secteur. Cela ne leur assure pas d'échapper à une ré-exploitation, cependant elle assure le rôle vert de la « zone ». Ces classements semblent, certes, un peu « scolaires » mais se sont avérés nécessaires pour permettre à ces sites de survivre à l'angoisse de l'espace vide que connaît aujourd'hui notre société. Ils ont eu pour effet de placer les terrils herstaliens restant dans un état d'attente, leur laissant le temps de gagner une place dans l'horizon, mais surtout, dans l'esprit collectif qui ne les voit plus comme une excroissance gênante du territoire. Cependant, la dégradation et la négligence qu'a engendré cette attente ne permet pas aux habitants de percevoir les valeurs nouvelles du lieu.

Car ce procédé de catégorisation n'offre pas la possibilité de lire les terrils à travers le système paysager qu'ils additionnent à la grande échelle, ni même de percevoir les valeurs qu'ils véhiculent (culturelle, historique, écologique,...). Seul son aspect vert est relevé.

Car les terrils, qui sont des milieux en perpétuel mouvement, s'inscrivent dans une dynamique évolutive forte. Ces nouveaux milieux évolutifs nécessiteraient une attention plus appuyée dans le temps qui n'est pas lisible dans un classement figé. Est-ce qu'une organisation de « suivi » de ces milieux et de leurs contextes ne serait pas à prévoir? Le système de décision dans lequel évolue un paysage ne devrait-il pas être à son image: évolutif et en constante remise en question? Aucun des classements ne prend en compte la

nature même de ces milieux : les friches. Elles sont souvent réduites au statut de « lieu à réaffecter » ou encore de « zone verte » dans des classements isolant les différentes parties du territoire. Il semble que ce sont là plutôt des milieux à part entière, produisant des contextes de vies. La nécessité d'une lecture plus globale et re-contextualisée de ce genre de documents se fait ressentir. La démarche paysagère, plus consciente de son milieu et de ses relations internes et externes, pourrait être à la base d'une nouvelle philosophie d'action sur le territoire, qu'elle soit dans l'écriture de document à suivre ou dans l'action in situ.

Occasions de valorisation

Dans les années 2000, un regain d'intérêt pour les terrils se fait ressentir dans la région liégeoise. En 2004, le projet « Pays des Terrils » offre à Herstal une première possibilité de valoriser son patrimoine industriel. Ce projet européen donnait l'occasion à l'ensemble des communes possédant sur leur territoire un terril et située dans la région concernée, de recevoir des subside permettant la valorisation du paysage commun. Pourtant, il n'y a eu, à l'époque, aucune réaction de la part des politiques.

En Décembre 2007, le ministre de l'Environnement et du Tourisme de la région wallonne, Benoît Lutgen, a lancé une étude universitaire, réalisée sur les 340 terrils wallons, de laquelle ressort un classement de 17 terrils dont le potentiel de valorisation touristique est grand et qui semblent aménageables pour accueillir les promeneurs. Dans cette étude, Bernalmont et Belle-Vue sont repris parmi les terrils sélectionnés.

La reconnaissance des qualités spécifiques de ces collines vertes à travers ce classement donne à Herstal la possibilité de valoriser son patrimoine paysager. En effet, ce classement permet aux communes, possédant sur leur territoire l'un de ces terrils, de bénéficier de subventions de la part de la Région Wallonne pour développer des projets de valorisation autour de ce patrimoine industriel, mais aussi leur rachat. Pourtant, jusqu'à présent, aucune action allant dans ce sens n'est prévue à Herstal.

Frontières

En plus d'un actuel manque d'initiatives politique, les terrils herstaliens subissent la segmentation territoriale. Ces deux terrils très proches que ce soit géographiquement, physiquement ou même visuellement, partagent une même place dans le regard des habitants et semblent ne faire qu'un dans l'horizon liégeois. Ils ont, cependant, toujours été distincts administrativement. En effet, lors de la fusion des communes en 1976, les limites administratives qui faisaient de Bernalmont un terril herstalien, se déplacent et le fait passer dans les limites de la ville de Liège. Ainsi, bien qu'on parle toujours des « terrils herstaliens », seulement un cinquième de ce dernier appartient à la commune de Herstal, les quatre cinquièmes restants sont liégeois.

Dans un territoire scindé par les limites administratives, les prises de décisions politiques sont rendues plus complexes.

De plus, la segmentation des compétences dans le système politique qui régit l'aménagement de la commune est un frein supplémentaire aux évolutions cohérentes du territoire. Les décisions territoriales impliquent aussi bien le secteur de la culture, de l'urbanisme, que le tourisme, l'environnement, le social ou l'économique. Ainsi, dans cette politique fragmentée, les possibilités de valorisation des terrils sont souvent tombées dans l'oubli, se perdant dans ce système politique complexe.

Dans ce contexte de segmentation à la fois du territoire mais aussi du système politique qui le régit, les terrils ont du mal à être perçus comme un ensemble paysager et deviennent comme des objets autonomes qui semblent posés sur le sol, faisant dos aux dynamiques urbaines.

Terrils : propriété privée

Nous l'avons déjà abordé, le terril est un patrimoine culturel, celui d'une population entière qui a bâti ces montagnes. Cependant, Bernalmont et Belle-Vue sont, depuis toujours, des propriétés privées. D'abord, celles des sociétés anonymes des charbonnages, elles sont rapidement accaparées par la population locale. En effet, les terrils étaient lieux où les femmes et les enfants allaient « cotch'ter »¹³. Malgré les interdictions des concessions, cette pratique est un droit reconnu par la coutume.

La situation est semblable aujourd'hui. En effet, les terrils herstaliens sont toujours des propriétés privées. Cependant, la situation s'est complexifiée et il faut maintenant distinguer le propriétaire du schiste composant le terril et celui du terrain sur lequel il est posé.

En effet, après la fermeture des charbonnages, les sociétés anonymes du Hasard ainsi que de la grande et petite bacnure, alors en liquidation, confient la gestion du schiste contenu dans les terrils à la société de matériaux de construction S.A. Betorix.

La gestion de l'ensemble de leurs propriétés, dont les terrains des terrils, est quant à elle, cédée à la Société Immobilière Régionale (S.I.R.). Cependant, cette société est elle-même en faillite depuis les années 2000. Ainsi, les terrils ont tout un temps été gérés par la société d'avocats A. ABSIL à Liège. Cette situation ne facilitait pas la prise de décision politique pour la re-valorisation des terrils, qui sont déjà utilisés comme des espaces publics par une population sensible aux terrils qui se les approprie.

En 2015, la société Valimo rachète les terrils et devient ainsi propriétaire d'un ensemble d'anciens sites industriels, appartenant anciennement à la S.I.R., pour une

¹³ En wallon, « Cotch'ter » signifie ramasser des «cotch'tês», des petits morceaux de houille qui avaient été oubliés lors du triage.

superficie totale de 200ha à Charleroi et de 110ha à Liège. Cette entreprise privée a pour objet la valorisation immobilière de ces sites miniers en les amenant jusqu'au permis d'urbanisme. La main est ensuite cédée aux promoteurs. Cependant, bien que leur but soit principalement de valoriser le patrimoine immobilier, la société se dit sensible à l'aspect paysager, mais aussi culturel de ces milieux. Le dialogue avec le secteur public est également mis à l'honneur. En effet, Patrick Chalant, administrateur délégué de l'entreprise explique : « Nous avons bien conscience de la valeur culturelle et paysagère des terrils, ainsi que de l'importance qu'ils ont à Herstal comme espace vert. Dès lors, nous sommes toujours preneurs quand une commune accepte de travailler avec nous dans un projet rassemblant aussi bien la valorisation immobilière des terrains bâtissables que la valorisation des terrils comme lieux de promenade où les habitants continuent de pouvoir marcher, malgré que cela reste une propriété privée. »

Pourtant, dans une société où le patrimoine culturel est régi par le domaine privé, la population se voit exclue lors de la prise de décision d'un territoire qu'elle a laborieusement construit. Car, malgré les bonnes volontés de valorisations que démontre la société propriétaire des terrils, les intérêts paysagers et les besoins de la sociétés sont masqués par la vision fonctionnaliste et guidée par la nécessité de rendre le terrain acheté rentable. Pourtant, ces collines vertes sont devenues des éléments clés du paysage et comptent parmi les seuls espaces verts de la ville, dont les potentiels écologiques et naturels sont porteurs d'une dynamique durable pour Herstal. Ils représentent, à ce titre, un atout dont la ville ne saurait se passer aujourd'hui.

Ce patrimoine culturel et paysager, répond aujourd'hui aux raisonnements du domaine privé. Une telle situation semble pourtant absurde et place les terrils de Herstal dans une cinétique tout à fait contraire à sa nature première.

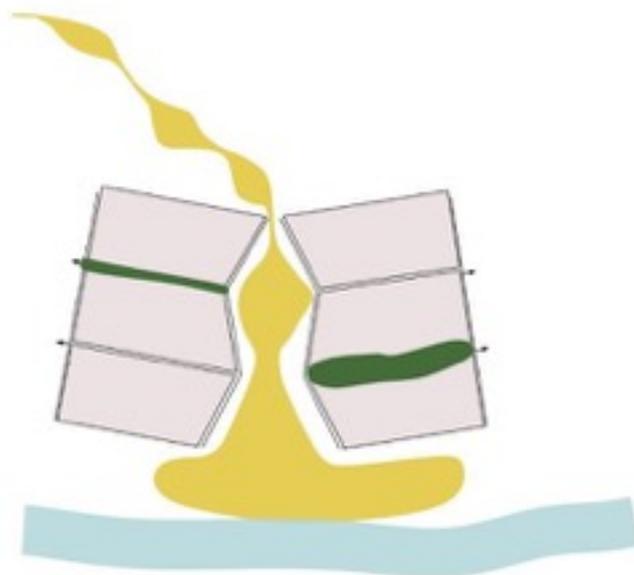
Bernalmont et Belle-Vue s'inscrivent aujourd'hui dans un territoire fragmenté par les limites administratives, les classements juridiques et la segmentation fonctionnelle. Pourtant bien ancrés sur le sol herstalien, ils semblent ne pas trouver leur place dans ce contexte. La lecture fonctionnaliste et superficielle de ces milieux ne leur permet pas de s'inscrire dans une cohérence territoriale guidée par les systèmes et lignes de forces du paysage.

Dans la mise au point d'une démarche guidant l'approche du territoire vers une plus grande sensibilité, il est important de re-lire le système paysager des terrils à travers un regard plus sensible, apportant un nouveau mode de perception de l'espace et de ses valeurs.

Ainsi, nous pouvons interroger ces milieux pour comprendre ce qu'ils sont mais aussi ce qu'ils sont capable de devenir, que ce soit dans le territoire mais également dans les yeux de ses acteurs.



Masterplan « Coeur de Herstal », réalisé par le bureau pluris
<http://www.urbeo.be/projets/coeur-de-herstal/>



De part et d'autre de cette nouvelle trame d'espaces publics se dégagent des **poches d'urbanisation**. Celles-ci permettent d'accompagner ces axes structurants tout en requalifiant les coeurs d'îlots / le tissu bâti en privilégiant les notions de **porosité** et **perméabilité**.

Schéma de porosité vers l'eau. Ce rapport à l'eau est l'objectif phare de ce master plan.

Politique paysagère

Les politiques paysagères sont conscientes de ce morcèlement territorial. La fracture forte qui existe entre le tissu urbain saturé de la vallée, le versant construit par la voie ferrée, le canal ceinturé et le plateau résidentiel fait l'objet d'un master plan qui tente de retrouver les différentes relations assoupies du territoire.

Ainsi, une attention particulière est portée au rapport à l'eau, que l'on tente de retrouver à travers l'urbanisation de la franche épaisse et hybride de la berge, l'ouverture d'axes transversaux donnant l'occasion au centre de la ville de retourner sa logique de construction et enfin faire face au canal.

Le rapport entre le bas et le haut de la ville, fait lui aussi l'objet d'un requestionnement à travers la construction récente d'une nouvelle gare, qui relance ces relations rendues difficiles par la frontière bâtie que représente le chemin de fer. Ils soulèvent également la question des friches industrielles à revaloriser, des espaces verts à ré-appuyer, mais aussi des espaces publics à créer.

Cependant, ce projet d'urbanisme n'inclut pas, à l'heure actuelle, les terrils, dont les capacités environnementales et paysagères représentent un atout pour la commune. La lecture et la mise en scène des relations existantes entre les terrils et leur contexte, qu'elles soient urbaines, géomorphologiques ou sociétales, semblent pourtant des éléments essentiels dans l'élaboration d'une démarche cohérente pour Herstal.

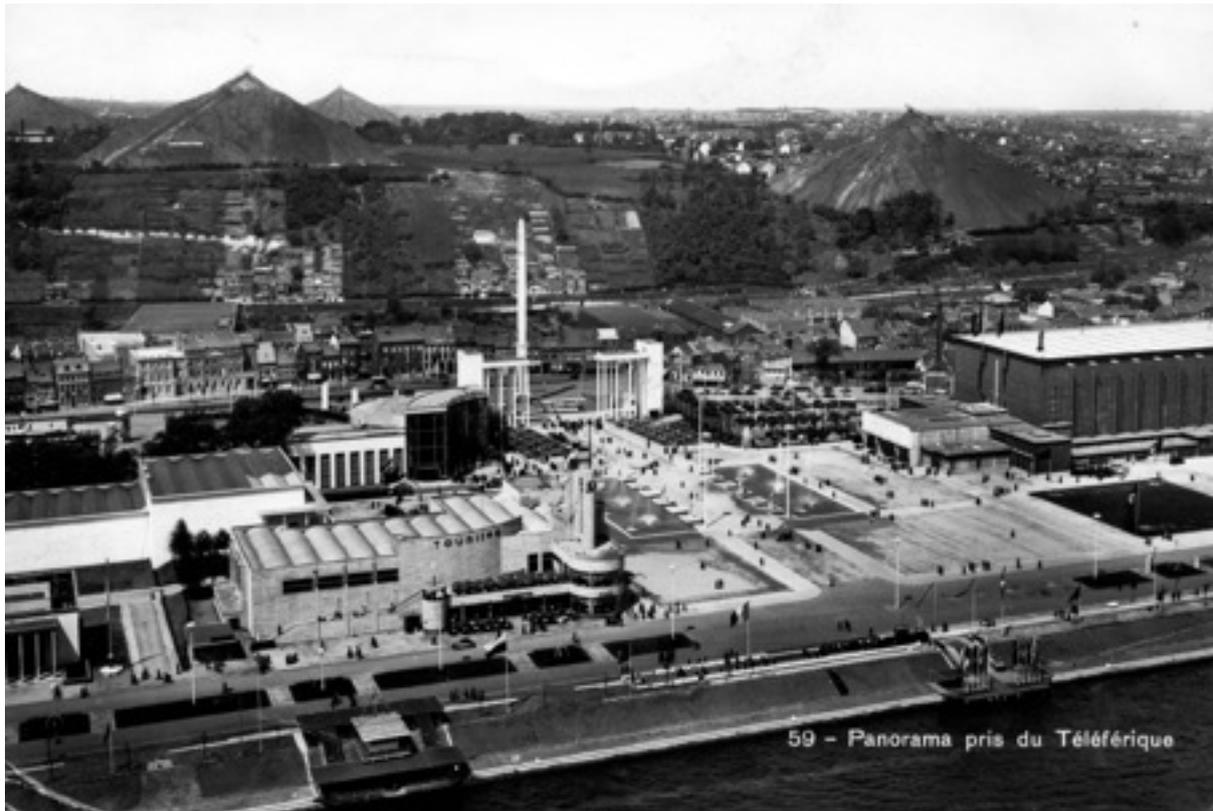
Véronique Dejong, urbaniste de la ville de Herstal qui a travaillé sur ce Masterplan, démontre un intérêt certain pour les terrils herstaliens qu'elle considère justement comme des atouts paysagers, mais aussi naturels et culturels. Cependant, la volonté d'appuyer les lignes de forces paysagères est réfrénée par la segmentation des compétences en terme d'aménagement, la volonté politique de rendre chaque espace valorisable économiquement mais aussi par les frontières administratives, bloquant une grande quantité d'initiatives communales et empêchant les mutations cohérentes du territoire.

Ce paradigme qui régit la décision territoriale, qui se veut analytique, ne pourrait pourtant pas être plus éloigné des conditions réelles du lieu et de sa matière fondamentale.

L'objectivation moderne a construit une culture qui arrive difficilement à se détacher de cette méthode traditionnelle pour percevoir et appréhender son territoire. Le paysage devient un phénomène abstrait et détaché de la vie des herstaliens.

Cet intérêt pour les terrils se retrouve pourtant chez une grande partie de la population et se traduit par le combat du « collectif de sauvegarde des terrils herstaliens » qui tentent de protéger, mais aussi valoriser ce patrimoine herstalien. Cependant, la consultation de ces personnes intéressées et conscientes des qualités des terrils est empêchée par une politique souvent hermétique au dialogue avec les habitants. On peut

alors se demander comment la mise en place d'une pratique paysagère plus consultative, impliquant les habitants, souvent plus aptes que les administrations à la parler des caractères de son territoire, serait porteuse d'un discours plus cohérent pour le territoire. Comment l'implication de cette population peut être porteuse d'un changement de posture, et devenir le moteur d'une attitude plus active sur le territoire? Comment une autre démarche d'action sur le paysage peut porter l'ensemble de la population et des politiques à voir les qualités et caractères du territoire herstalien? Pour parvenir à formuler des réponses cohérentes à ces questionnements, il est important de relever à notre tour les valeurs nouvelles que représentent les terrils herstaliens, mais aussi d'en comprendre les dynamiques afin d'arriver à l'élaboration d'une démarche qui s'inscrit dans une temporalité perdue aujourd'hui.



*Panorama pris en 1939 lors de l'exposition de l'eau. A l'époque, les terrils donnent l'impression de pyramides noires posées sur le sol herstalien.
Collection du Musée Herstalien.*



*Panorama sur les terrils de Bernalmont et Belle-Vue. Les pyramides noires, après des années de deuil, se sont parés de vert, changeant définitivement de visage.
<http://hachhachhh.blogspot.com/2018/06/coronmeuse-un-ecovillage-replie-sur-lui.html>*

V. DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES TERRILS

Le XXIème siècle hérite d'une ville herstaliennne dont la trame est envahie des amas de déchets laissés par l'industrie. Les terrils font partie de ces lieux abandonnés : d'abord exploités de manière intensive par l'homme, la perte de l'activité leur confère l'apparence de corps blessés, épuisés, en attente.

Et pourtant, pour ces délaissés, le temps et l'inaction humaine ont eu un effet bénéfique : la ré-appropriation par la nature. Ces crassiers, mis à l'écart de la vie urbaine, laissés en suspens dans un paysage meurtri, sont aujourd'hui des espaces de biodiversité, guidés par une nouvelle dynamique : ce sont des friches. Ces marges, Gilles Clément les décrit comme le « Tiers-Paysage ».¹⁴ Ces parties du territoire, qui n'expriment plus la soumission à l'action humaine, sont l'occasion pour la nature de reprendre ses droits.

En effet, la nature et le temps, indissociables, sont devenus seuls acteurs sur ces lieux. Les évolutions qu'ils induisent offrent à ces milieux la possibilité d'acquérir un nouveau visage. Le passage de « l'or noir à l'or vert » (F. RAES et BOSTEELS Emmanuel) confère aux terrils de nouvelles valeurs, tant d'un point de vue biologique et systémique que d'un point de vue culturel, social et donc paysager.

Celles-ci ne sont malheureusement pas toujours perçues par nos regards troublés.

La vision passée persistante et l'image du « crassier » encore bien ancrée dans les esprits n'empêchent pas de voir le nouvel aspect vert des terrils, mais privent notre regard de la perception de ses valeurs nouvelles, indépendantes de la capacité économiques.

Dans un contexte sociétal qui a éloigné les habitants de leurs contextes de vie, il y a un sentiment général diffus dans lequel une partie de la population n'est plus capable de réinterpréter son propre territoire. Mais il y a aussi des personnes qui protègent ces terrils et une administration qui commence à (se) sensibiliser à la question. Ainsi, si la bonne compréhension du paysage passe par la capacité d'en lire les valeurs intrinsèques et les interpréter, il est important de ré-appuyer les significations et caractères endormis des terrils. Nous pourrions dès lors entamer une lecture des différentes valeurs qu'ils représentent. Ceci afin de pouvoir prendre position dans l'élaboration d'une démarche cohérente et partagée de relecture de ce paysage, faisant recours aux informations reçues de la part des usagers ou des habitants. Il est dès lors important de comprendre comment se manifestent les valeurs de ces milieux et comment le projet paysager peut être porteur d'une nouvelle attitude face au paysage et révéler la nature du lieu.

¹⁴ En parlant de Tiers paysage, Gilles Clément renvoie en réalité au Tiers-Etat, qu'il définit comme un « Espace n'exprimant ni le pouvoir ni la soumission au pouvoir. »

Cette première étude entreprise dans ce mémoire constitue une opportunité pour mettre en place un canevas de recherche qui amorce des dynamiques de sensibilisation sociale, mais qui ne pourront être développés de manière plus complète que à travers une recherche approfondie à suivre avec des enquêtes et actions pour rapprocher les habitants d'un contexte à mieux connaître encore...

1. Le terril : un double visage

A Herstal, la perte de l'activité a plongé les terrils dans un long état d'abandon. Dans un monde guidé par le fonctionnalisme, ils avaient perdu toute utilité, et donc tout intérêt. Car « si l'on cesse de regarder le paysage comme l'objet d'une industrie on découvre subitement -...- une quantité d'espaces indécis, dépourvus de fonction sur lesquels il est difficile de porter un nom ».¹⁵ Ainsi, les terrils perdent le système de valeurs qu'ils représentaient. Pourtant, l'appropriation naturelle permise par un temps d'attente long, permet à ces incrustations paysagères d'acquiescer un nouveau visage. Ces objets, autrefois posés sur le plateau, semblent aujourd'hui être des collines incrustées dans le sol, inextirpables. Pourtant, si l'ensemble de la population ne semble pas percevoir les qualités nouvelles des terrils, c'est sans doute le résultat du sens qu'on donne au paysage, en tant que sujet culturel. En effet, notre regard sur le paysage actuel est guidé par la manière dont la société se représente le « beau » paysage ainsi que les valeurs que nous exigeons de lui.

Car, l'homme fonctionne le plus souvent selon un système de pensée fondé sur des oppositions ou des dualités tels que : le beau/le laid, le naturel/l'artificiel, l'ordonné/le délaissé, la ville/la campagne,...

Ainsi le terril est un élément déstabilisant dans l'horizon herstalien car il n'entre pas dans le cadre donné par ce raisonnement manichéen. Il représente, au contraire, la nuance et le mouvement, car il est à la fois nature et artifice, déchet et richesse, posé et incrusté, délaissé et préservé. Il est l'image passée d'une ville industrielle, bruyante et rapide mais aussi celle d'un refuge naturel, paisible et symbole d'un rythme lent.

Dans cette conception du monde fonctionnant par oppositions, le regard que nous portons sur notre territoire est conditionné par la vision collective de ce qu'il est acceptable de considérer comme « beau » ou digne d'intérêt. En effet, dans son ouvrage « cour traité du paysage », Alain ROGER parle de l'artialisation du paysage et explique que « l'art nous a tourné vers un type de paysage considéré comme "Beau" ». On se réfère ainsi à ce qui nous est dicté par le monde de l'art pour décider de l'intérêt d'un objet ou d'un milieu. Le mot « paysage » prend, à travers cette philosophie, la signification de lieu d'exception, d'une vue à contempler dans un cadrage restreint. Cette définition qu'on en donne fait perdre au paysage sa dimension émotionnelle pour laisser place à la vue comme facteur dominant de perception de l'espace.

Nous sommes donc exercés à ne regarder et n'apprécier qu'un certain type de paysage qui en est « digne ». Et ces lieux dignes d'intérêt semblent tous émaner d'une décision humaine et administrative. Les terrils, quant à eux, sont des espaces délaissés dont

¹⁵ CLEMENT Gilles, *Manifeste du Tiers-Paysage*, Paris, Éditions Sujet/Objet, 2004.

l'esthétique inhabituelle, occasionnée par l'in-action humaine, n'est pas appréciée comme « belle ». Ces lieux qui ne sont pas maîtrisés par l'homme, ne sont pas non plus maîtrisés par notre esprit... ils nous déstabilisent. Pour apprendre à le voir, ne doit-on pas changer le regard avec lequel notre société pause son jugement sur le paysage?

Caroline Maniaque, dans son article « Paysages et territoires dégradés » parle de la notion de « reconversion du regard ». Cette philosophie d'action sur le territoire prône le questionnement et l'éducation du regard et l'observation avant la démarche interventionniste. En effet, pour apprécier notre milieu de vie, l'apprentissage de ses fonctionnements, ses qualités et ses faiblesses est nécessaire, car le masque avec lequel on porte un regard sur le territoire est décisif dans notre manière d'agir et d'y intervenir. Il semble dès lors important de re-questionner la manière avec laquelle on a appris à regarder le paysage avant même de poser un acte qui transforme l'état des lieux. Plus que par le simple biais de la vue, un milieu est aussi perçu à travers le corps mais aussi à travers le bagage de nos connaissances et expériences accompagnées par les valeurs que nous leurs attribuons déjà. Dans cette autre manière de se positionner par rapport à notre territoire, il est important d'apprendre à re-lire les valeurs qui en émanent ainsi qu'à révéler l'enjeu que représente un tel milieu.

*" Le seul véritable voyage,
le seul bain de jouvence, ce
ne serait pas d'aller vers de
nouveaux paysages, mais
d'avoir d'autres yeux. "*

Marcel PROUST, 1913-1927

2. Le terriil : porteur de nouvelles valeurs

Le temps d'attente qui a laissé la possibilité aux terrils d'acquérir une apparence nouvelle permet également à la population de prendre le recul nécessaire pour ne plus en lire la signification passée. La ré-appropriation naturelle est symbole de nouvelles valeurs partagées qui re-construisent l'image du lieu. La lecture de ces valeurs rend possible la compréhension des caractères spécifiques du milieu. Ainsi, en même temps que les variations temporelles, ce sont ces dynamiques entretenues entre les éléments qui caractérisent un milieu qui nous permettent de renouveler l'image et l'idée qu'on en a.

Pour définir ce que représente ce lexique dans notre société, Nathalie Heinich, sociologue française et spécialiste de l'art et la culture, explique que « les valeurs sont des représentations partagées des personnes, des groupes de personnes, des populations. Il ne s'agit ni d'une illusion ni d'un fait objectif, ce qui les rend si difficiles à comprendre. C'est la façon dont les gens se représentent les choses. »¹⁶ Ainsi, tout comme par l'apprentissage du langage, nous apprenons à formuler des jugements de valeurs sur base d'un lexique. De cette manière, il est important pour une population d'avoir un langage commun et partagé qui établit les fondations de sa culture.

Du concept de valeur émane donc la notion du « bien commun ». Cette notion est décrite par Pierre Donadieu dans son livre « Paysages en commun » dans lequel il traite ce sujet vaste et complexe.

« Le bien commun est un concept nouveau qui permet de décrire les relations entre l'espace matériel et immatériel et les hommes qui le perçoivent, le produisent, y vivent et en vivent. Il désigne tout espace matériel perceptible qui est jugé (...) avec des valeurs morales autant qu'esthétiques ou esthésiques dans une perspective collective et non seulement individuelle ». Il attribue également aux biens communs deux dimensions importantes: Le « patrimoine commun » qui représente en réalité un ensemble de biens matériels et immatériels qui apportent des bienfaits aux hommes, et le « cadre de vie » qui est à préserver.

Le territoire prend un sens collectif. Porté par un regard et un jugement communs, il devient l'élément autour duquel la population partage des valeurs et une culture.

Encore faut-il que le paysage partagé soit vu par ses habitants comme un « bien ». Car si nous percevons en effet les terrils wallons comme des éléments du territoire apportant une plus value « verte » dans le cadre de vie, l'ensemble de la collectivité ne les considère pas toujours comme un « patrimoine commun », porteur de valeurs.

¹⁶ Définition retirée de la présentation de Nathalie Heinich lors de sa conférence sur le thème « Des valeurs » donnée à l'Université de Liège le 7 Mars 2018.

Le contexte dans lequel s'est construit le jugement de valeur des terrils n'est pas anodin. Car notre environnement, qu'il soit social, naturel, bâti, politique, etc. est décisif lorsque nous portons un jugement et est, lui aussi, objet de jugement de valeurs.

Ainsi, pour que le système de valeur puisse être commun et lier les gens, il est essentiel que l'environnement soit lui-même considéré comme étant « digne ».

Pour arriver à de tels changements dans le regard collectif, les terrils et leur territoire d'accueil doivent faire l'objet d'une relecture permettant l'attribution de valeurs capable de modifier notre rapport à l'environnement, et ainsi renverser les dynamiques territoriales actuelles.

Des valeurs culturelles et paysagères

Le Tiers paysage est le « fragment partagé d'une conscience collective » dans une même culture. Ainsi, le terril représente cette conscience collective capable de bâtir une culture commune. Il représente un élément de cohésion d'une population qui a bâti son propre territoire, et ainsi, sa propre culture paysagère.

Pourtant, à Herstal, l'ensemble de la population ne semble pas consciente de la valeur de sa propre culture et de son propre territoire. En effet, la population herstaliennne s'est formée assez récemment et le regard porté par les habitants sur les terrils est donc assez complexe car il est donné par une collectivité jeune et n'ayant eu jusqu'à présent comme réel élément de cohésion que le travail à la mine. Le temps de deuil qui en découle a mis la dynamique de constitution de cette culture entre parenthèses.

Mais aujourd'hui, ces collines représentent la valeur du travail mais aussi de la multiculturalité de la ville de Herstal et un futur écologique et sont à la base de la naissance d'une culture collective, celle de la population herstaliennne. Ces collines noires bâties par les hommes ont la capacité de devenir le ciment culturel d'une population nouvelle, riche de sa diversité et symbole de son parcours. A travers cette philosophie de pensée, le terril devient un objet de ré-acculturation.

Ces milieux délaissés « résultant de l'abandon d'une activité, évoluent naturellement vers un paysage secondaire »¹⁷, et deviennent symbole d'une nouvelle dynamique culturelle tournée vers un paysage qu'elle reconnaît comme un bien commun.

Les terrils sont moteurs d'une conscience paysagère globale en devenir.

¹⁷ CLEMENT Gilles, *Manifeste du Tiers-Paysage*, Paris, Éditions Sujet/Objet, 2004. Les paysages secondaires sont caractérisés par un milieu hétérogène, chaotique et inscrit dans une forte dynamique.

Des valeurs structurelles de l'espace et systémique (écologique)

Ecologique

La nature est une force latente qui remet en cause les déséquilibres des sociétés en crise. Celles qui ne sont plus capables de se comprendre. En effet, le mot « nature » peut être utilisé ou en tant que « sujet ou entité » ou en tant que « matériau vert ou type de végétal ». L'idée de « Nature » est souvent réduite à un ensemble de matériaux, tandis qu'elle recouvre une dimension philosophique, voire existentielle pour la société post-industrielle qui doit faire face à une remise en question de son fonctionnement. L'époque dictée par la pensée moderne où le contrôle excessif de l'homme sur l'environnement est maître-mot est révolue. Aujourd'hui, la société connaît de grands déséquilibres. La crise environnementale et le déchirement territorial qui en résulte imposent une « révolution verte ».

En effet la dynamique actuelle de la société est portée par le « tout à l'homme ». La volonté de retrouver un environnement à la fois plus humain mais aussi plus « naturel » se fait sentir. L'homme du XXIème siècle ressent le besoin de retrouver « la capacité de nourrir un dialogue » (AWSpirn 1988) avec son environnement et d'en prendre soin.

De ce regain d'intérêt pour la nature, porté par la population contemporaine, émane une nouvelle culture : celle de l'écologie. Cette notion à laquelle est attachée la génération actuelle est devenue une réelle préoccupation collective, aussi bien populaire que politique. L'avenir de l'environnement bâti et naturel et, plus globalement, celui de la planète, est devenu la première préoccupation du XXIème siècle.

Cette pensée pousse l'homme à maintenir en vie et cultiver différentes formes de manifestations naturelles. Ici, « "cultiver" et "culture" possèdent un sens qui dépasse largement le sens du mot planter et ils suscitent l'idée de "prendre soin" » (R. OCCHIUTO)

Ainsi les friches, et plus particulièrement les terrils, sont l'une de ces manifestations naturelles dont l'homme contemporain, soucieux de son environnement, se doit de prendre soin. Ces milieux de végétalisation spontanée sont l'image de ces résurgences naturelles et d'une biodiversité infinie et inégalée dans les espaces gérés par l'homme.

Comme une main tendue, ces collines vertes symbolisent cette nouvelle valeur écologique. Elles sont un espoir encourageant vers un retour au dialogue entre l'homme et son environnement.

Biologique

Les terrils sont des milieux de grande biodiversité, porteurs de valeurs biologiques. Car nous l'avons déjà abordé précédemment, ils expriment des qualités dans leur structure naturelle qui sont maintenant reconnues. En effet, leur état d'abandon permet de libérer des espaces dénués de toute concurrence, laissant place à la nature qui peut agir librement. Ils constituent, de cette manière, un territoire d'accueil pour un grand nombre d'espèces ne trouvant pas leur place dans les milieux exploités par l'homme.

Ainsi, ces friches, libres de toute contrainte humaine, sont d'abord colonisées par les espèces dites pionnières. Portées par le vent, elles trouvent leur place là où d'autres espèces sont incapables de s'installer : les fortes pentes, la roche instable et sans terre, les milieux très pauvres et secs sont des conditions dans lesquelles seules quelques espèces végétales sont capables de vivre. Ainsi retrouve-t-on dans un premier temps la clématite, l'oseille, le séneçon, mais surtout le bouleau. Ces espèces vont laisser place à d'autres qui sont de plus en plus stables et diverses. Ces évolutions sont moteurs d'une grande dynamique de diversification naturelle mais aussi de mouvement. Car les espèces végétales se déplacent et colonisent l'espace, modifiant les surfaces visibles du territoire, et permettent d'arriver à un paysage hétérogène et à stabilités successives

En effet, une première phase laisse place, après saturation du processus de transformation du sol, à d'autres appropriations vertes et donc à d'autres équilibres biologiques et botaniques. La diversité se met donc en place progressivement et est le résultat de ce travail continu de colonisation, digestion et transformation du sol afin de lui permettre de se modifier et accepter un nombre croissant d'espèces, en relation avec les climats et les conditions géographiques des sites. Les terrils sont alors des lieux dont l'état s'apparente au « sauvage » et de grande biodiversité, propices aux évolutions spontanées et naturelles qui tendent vers un équilibre du milieu de plus en plus important.

Grâce à l'indécision humaine présente sur ces lieux, la nature est libre de réaliser sa sélection et de suivre son propre rythme évolutif : le milieu est diversifié et inconstant, ce qui est gage de résistance au temps pour un système biologique. Cette indécision est le fruit d'une temporalité très longue des procédures de réaménagement officiel qui visent surtout le remplacement des fonctions d'exploitation économique en délaissant, dans la plupart des cas, les autres valeurs des milieux. Ces pratiques d'aménagement sont peu attentives aux aspects environnementaux, vus pendant longtemps comme une entrave au développement économique. Ainsi la pérennité de ces paysages dépend de l'attitude humaine face à ceux-ci. Car c'est la liberté d'action offerte aux espèces qui permet aux terrils d'accueillir une grande variété de comportements. Il existe autant de variétés dans ces milieux particuliers qu'il existe de terrils : une fois forêt, une fois marais, ou encore simplement recouvert d'un tapis vert et noir, ... Les ambiances y sont à la fois chaotiques et ordonnées, déstabilisantes et émouvantes...

Ainsi la diversité caractérisant ces milieux est infinie et les terrils, tout comme l'ensemble des friches, représentent le futur de l'évolution biologique. Car, si seuls les espaces délaissés sont susceptibles d'une telle diversité, les valeurs naturelles et sociétales de ces lieux sont grandes et l'ensemble de ces milieux constituent dès lors « le territoire du brassage planétaire »¹⁸.

¹⁸ CLEMENT Gilles, *Manifeste du Tiers-Paysage*, Paris, Éditions Sujet/Objet, 2004.

*« Tout ce que l'homme
abandonne au temps offre au
paysage une chance d'être à la fois
marqué par lui et affranchi de lui »*

Gilles CLEMENT

3. Le teruil : enjeu d'un nouveau paysage.

Ces milieux que nous venons de décrire à travers leurs qualités et valeurs tirent leur nature propre de leur état d'abandon. Ce sont des friches.

Dans son ouvrage « Manifeste du Tiers-paysage », Gilles Clément, paysagiste français, se consacre à ce vaste sujet et attribue à l'ensemble des délaissés le nom de Tiers-paysage, qui renvoie au « tiers-état »¹⁹. Il l'y définit comme « fragment indécidé du jardin planétaire (...) constitué de l'ensemble des lieux délaissés par l'homme. ». Ainsi, le tiers-paysage, plus que n'importe quel autre ensemble, exprime l'indécision humaine. Il constitue le seul lieu où la décision politique n'existe plus et où l'homme ne fait pas de « tri ».

Ainsi ces lieux, sur lesquels l'homme n'agit plus, laissent la place à la nature qui peut, dès lors, agir librement. Le tiers paysage devient, comme nous venons de l'aborder, territoire d'accueil de la biodiversité. Cependant, la diversité environnementale et biologique de ces milieux, nées d'une appropriation naturelle spontanée, « (...) n'est pas encore répertoriée comme richesse » (G.CLEMENT)

| | | |
|--|---|---|
|  |  |  |
| <i>Ensembles primaires et réserves</i> | <i>Délaissés</i> | <i>Espaces gérés</i> |
| <ul style="list-style-type: none"> - grande diversité spécifique - espèces stables / dynamique lente - endémisme fort | <ul style="list-style-type: none"> - diversité spécifique hétérogène (indigène + exogène) - espèces instables - endémisme faible | <ul style="list-style-type: none"> - diversité spécifique réduite ou nulle - espaces maintenus artificiellement par énergie contraire - endémisme minimal ou nul |

Schéma des différents caractères du paysage en fonction de son statut de friche, réserves et espaces gérés, Gilles Clément, « Le Manifeste du Tiers-Paysage.

¹⁹ Le tiers-état fait référence à une partie de la population qui, sous l'ancien régime français, n'exprimait pas le pouvoir, n'appartenant ni à la noblesse, ni au clergé. Ainsi le Tiers paysage fait référence à un « espace n'exprimant ni le pouvoir ni la soumission au pouvoir »

Le terriL, représentant du tiers-paysage, devenu un espace d'enjeu politique, un lieu d'intérêt écologique et naturel qui fait l'objet de classements comme lieu d'intérêt patrimonial et naturel, et donc de protections humaines. Il tend donc à devenir un lieu de « réserve »²⁰. Mais cette notion arrêtée, fixe du patrimoine va à l'encontre de la nature propre aux terrils qui se veut celle du tiers-paysage, d'un milieu en mouvement, caractérisé par une forte dynamique, possible grâce à l'absence d'interventions humaines.

En effet, aussitôt que l'homme porte de l'intérêt pour un milieu, la première intuition des politiques est de le maîtriser, d'agir dessus pour qu'il préserve son aspect, son attrait dans une forme fixe, stationnaire ou encore lui donner une utilité économique. Mais n'est-il pas plus juste, au lieu d'agir dans un principe de « maintien » de ce qui est, d'accepter la non-intervention? N'est-ce pas le caractère indécié des terrils qui donne à ces paysages leur esthétique si particulière et leurs qualités de milieux de vie « naturel »?

Dans son ouvrage, Gilles Clément suggère d'« élever l'indécision à hauteur politique » et ainsi d'encourager une pratique consentie de « non-aménagement » qui pourrait être la base d'une nouvelle politique de développement urbain. Cette philosophie n'a pas pour objectif d'encourager une négligence de l'homme sur son propre territoire ni le désintéressement pour le « tiers-paysage ». Mais cela pourrait, au contraire, ouvrir des pistes d'accompagnement du paysage plutôt que la conservation rigide et artificielle de son état en un temps arrêté, caractérisé par la dominance de l'homme.

Une telle politique revient à privilégier le mouvement à l'arrêt, la diversité à la sélection, l'accompagnement à la contrainte... Il s'agit en réalité d'agir sur le territoire en y acceptant la vie. Car « les enjeux du tiers paysage sont les enjeux de la biodiversité »²¹.

Dans une époque où on ressent un sentiment de perte de confiance dans des stratégies de gestion et d'aménagement fondées sur l'épuisement des ressources et sur « le tout à l'économie », la volonté de changer de système de vie et de pensée permet l'avancée des mouvements écologiques.

Dans ce mouvement de renouveau, les terrils peuvent être abordés de manière plus constructive et équilibrée, et représentent un atout pour entamer un changement de méthodes, de pensée et de gestion. Il est un espoir qui initie le changement prônant une action attentive aux matériaux et forces naturelles déjà agissant dans les lieux, une action humaine qui accompagne les équilibres entre les éléments naturels déjà là, une action qui ne remplace pas l'existant, mais qui le valorise et l'accompagne, une action qui suit les rythmes naturels,...

²⁰ La réserve est décrite par Gilles Clément, dans « le manifeste du tiers-paysage », comme un lieu ne subissant pas d'exploitation humaine volontairement, par décision administrative, dans le but de préserver la nature présente sur le lieu.

²¹ CLEMENT Gilles, *Manifeste du Tiers-Paysage*, Paris, Éditions Sujet/Objet, 2004.

Ces artifices renaturalisés, symboles d'une renaissance, sont aujourd'hui capables de porter des nouvelles valeurs inhérentes à notre époque : celles de la biodiversité, de l'écologie, de la connaissance, de la durabilité... Celle d'une nouvelle culture paysagère qui élève la vie (naturelle ou humaine) comme principe fondamental de sa philosophie.

Ainsi peut-on dire que c'est en s'éloignant du paradigme utilitariste et restrictif de penser le paysage et en encourageant l'ouverture d'esprit, qu'il sera possible de porter un regard situé en équilibre avec l'existant et d'adopter une posture active, tant personnelle que collective, sur le territoire.

Comment traduire cette culture paysagère en démarche cohérente, applicable sur le territoire herstalien? Comment peut-on faire émerger une nouvelle attitude plus positive, active et consciente sur le territoire à travers des hypothèses paysagères qui renversent le paradigme d'intervention actuel?

VI. LA DÉMARCHE PAYSAGÈRE : LA TRANSFIGURATION DE LA RÉALITÉ PAR L'IMAGINAIRE

Nous venons de l'aborder, re-questionner notre posture par rapport au paysage est essentiel dans la mise en place d'un processus de renversement des perspectives paysagères des terrils en Wallonie et, plus spécifiquement, à Herstal. Les interactions entre l'homme et son environnement naturel et bâti, ainsi que la perception que nous avons de notre territoire sont des dimensions à intégrer dans la mise en place de processus reflétant un nouveau paradigme d'action pour la valorisation de ces artefacts.

A Herstal, les dynamiques actuelles dictant les pratiques d'aménagement, fortement teintées par une modernité tenace qui « planifie » le territoire et le veut fonctionnel, ne permet pas la mise en place d'un discours paysager cohérent. Le territoire qui en résulte, traité comme un produit consommable, où chaque espace libre est considéré comme « vide », est organisé de manière segmentée. La volonté politique de rendre chaque espace valorisable économiquement et la segmentation des compétences dans le secteur territorial, empêchent les mutations cohérentes du territoire. Ainsi, les ambitions du masterplan sont réfrénées, voir mises à mal. Cette objectivation moderne a construit une culture qui arrive difficilement à se détacher de cette méthode traditionnelle pour percevoir et appréhender son territoire. Le paysage devient un phénomène abstrait et détaché de la vie des herstaliens.

Dans une politique toujours teintée par la nécessité de rendement et de rapidité, le projet paysager est dessaisi de ses dimensions temporelles et est exécuté en « one shoot ». Le scénario élaboré par le projet, privé d'une inscription dans le temps, n'est pas capable d'évoluer au rythme des changements qui suivent le territoire. Dans cette pratique d'aménagement et de gestion de notre environnement, l'homme ne trouve plus sa place dans son propre territoire et est privé des dimensions temporelles et corporelles dans son parcours. En le dépossédant de sa matière première, celle de la découverte, du mouvement, du touché, on perd toute une dimension du paysage sans laquelle nous ne pouvons plus apprécier le territoire qui nous entoure et dans lequel nous vivons. L'oubli de l'expérience sensorielle exclu la réalité vécue du paysage et nous éloigne ainsi de notre environnement. Le manque de conscience de ce qu'il est et de ce qu'il est capable d'être nous enferme dans une perception guidée uniquement par nos jugements de valeur, faussés par une vision collective elle aussi ignorante. Et pourtant le lien entretenu par le paysage avec ces dimensions est fondamental et rend cohérente son expression spatiale. Ces relations cycliques et mouvantes sont essentielles dans la mise en place d'un processus de re-questionnement de notre culture paysagère.

Ainsi, la remise en cause de ce raisonnement non-lucide et l'élaboration d'une démarche plus sensible et consciente des dimensions du corps et du temps est nécessaire pour réinstaller un dialogue entre l'homme et son environnement, entre les herstaliens et leurs terrils, entre les politiques paysagères et le temps. Nous ressentons dans cette déchirure le besoin de re-connaître le monde qui nous entoure à travers une perception plus intuitive. Cette re-découverte de notre environnement passe inévitablement par la réactivation de la capacité à percevoir.

Cette capacité à explorer est spécifique à l'enfant. Ce-dernier, porté par une curiosité insatiable, part à la découverte du monde qui, à travers le jeu de recherche, se dévoile à lui. La perception spontanée et l'expérimentation spatiale lui permettent de « goûter à la vie ». Une approche paysagère créative, faisant appel à cette mémoire, nous amène à nous représenter le monde de manière plus intuitive et à adopter un comportement spatial guidé par l'imaginaire. Cette rencontre entre le paysage et l'imaginaire est capable de relancer une dynamique territoriale orientée par cet outil cognitif. Parler d'imaginaire relance ainsi la question de la présence du corps dans l'espace et de l'implication de l'être dans son parcours. Adopter une marche guidée par cet imaginaire, c'est accepter la pleine expérience spatiale : on ne traverse plus un lieu, on l'explore. Notre attitude devient celle d'un arpenteur.

Ainsi une démarche portée par une capacité à imaginer semble être une perspective intéressante pour les métiers dont le savoir-faire se base sur la pensée, l'écriture, ou la description de l'espace vécu. Cette capacité devient aussi une nécessité pour l'habitant qui, aujourd'hui, traverse son milieu de vie sans même le remarquer. Une nouvelle démarche est alors souhaitable afin de rendre commune cette nouvelle posture sur le territoire. Il s'agit ainsi de transmettre, diffuser, partager, faire émerger une nouvelle culture paysagère plus intuitive et engagée, alliant l'expérience de l'expert et la pratique populaire.

Comment aborder une démarche s'appuyant sur ces mouvements du territoire tout comme le paysage? Comment agir à travers cette démarche pour faire émerger l'immatériel, les transformations du paysage? Comment rendre visibles les qualités impalpables du milieu et relancer des visions prospectives? Comment la capacité à imaginer devient l'outil cognitif à la base d'une nouvelle dynamique spatiale ?

A ce stade de la réflexion, l'intervention du moyen du projet, consistant à l'élaboration d'hypothèses de transformations spatiales, devient porteuse de nouvelles valeurs sociales, culturelles et paysagères.

Cet outil sert à la re-mise en valeur des systèmes existants sur le territoire. Ainsi, les terrils herstaliens et les friches industrielles sont des lieux où l'élaboration d'hypothèses de projets

permet de révéler les caractères assoupis du lieu et véhicule des valeurs nouvelles, révélatrices du potentiel des sites.

Ces hypothèses, basées sur l'étude de la morphologie du lieu et son histoire, révèlent les caractères liés au lieu.

Ces expérimentations spatiales rétablissent les équilibres perdus du territoire à travers un double enjeu. Elles permettent de faire le lien entre les relations spatiales et le système de la grande échelle, celle de la vallée de la Meuse, de la ville Liège ou de Herstal, etc., et l'équilibre de la petite échelle liée au détail, celle des quartiers et milieux entourant Bernalmont et Belle-Vue, mais aussi des ces terrils eux-mêmes.

L'outil du projet, en même temps que de rétablir un équilibre spatial, a également pour but de retourner au dialogue entre le paysage et l'habitant, vivant aujourd'hui presque comme un étranger sur son propre territoire. En effet, les coupures spatiales du territoire liées à la voie rapide et l'ancienne industrie, les émergences industrielles qui encombrant et dés-organisent l'îlot au tracé parcellaire rythmé, ainsi que la perte de la mémoire de toutes les activités industrielles qui ont construits le paysage actuel sont responsables de cette écart.

Ainsi le projet illustre différents moyens de faire ré-émerger des valeurs capables de renforcer les caractères forts du territoire et d'attribuer une signification à un paysage commun. Cela passe par la nécessité de ré-appuyer les lignes fortes des paysages industriels que sont les infrastructures du Canal Albert ou du chemin de fer, ainsi que la force des friches dont font partie les terrils. Ces hypothèses, constituant un ensemble de possibles et scénarios, doivent révéler les caractères endormis du territoire.

Ainsi le projet, capable de nourrir l'imaginaire collectif, met en mouvement les anciennes dynamiques animant le lieu et le charge de nouvelles significations.

La convention Européenne du paysage

A travers l'énonciation théorique d'une démarche paysagère, nous mettons l'accent sur la volonté de réinterpréter et se rapprocher de notre paysage, qu'il soit passé, présent et futur. Celle-ci se veut donc liée aux dynamiques et mouvements continus du territoire. La démarche à travers le projet paysager doit donc engendrer une nouvelle dynamique, qui s'inscrit dans un renouvellement continu qui suit les métamorphoses cycliques du territoire. Ces ambitions nous conduisent à la Convention européenne du paysage.

Cette convention, adoptée en Octobre 2000 à Florence (IT) par 29 états européens, dont la Belgique, est un traité du Conseil de l'Europe qui a pour objet « de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages, et d'organiser la coopération européenne dans ce domaine ». Les différentes notions développées par cette convention sont moteur d'une stratégie de développement paysager soutenable et applicable au cas des terrils de manière général, mais aussi au cas de Bernalmont et Belle-Vue.

En effet, l'un des principaux objectifs poursuivi par la convention est de promouvoir la reconnaissance du paysage comme étant un élément essentiel du cadre de vie des populations qui exprime tant la diversité et le patrimoine que l'identité du lieu. Celle-ci établit que les paysages, en plus d'être liés aux cultures diverses et aux populations, sont des artefacts nés autant de l'action humaine que des forces latentes des matériaux. Cela implique la valorisation des paysages dont les relations affaiblies ne leur permettent plus d'être lisibles ou cohérents. Ainsi, le paysage décrit par la convention ne se limite pas aux « beaux » paysages ou ceux communément vus comme « exceptionnels ». Il s'agit de porter un regard sur l'ensemble du territoire: « dans les milieux urbains et dans les campagnes, dans les territoires dégradés comme dans ceux de grande qualité, dans les espaces remarquables comme dans ceux du quotidien » ²²De cette manière, le cas des terrils s'inscrit dans ce processus de reconnaissance du paysage herstalien.

De plus, considérant que le paysage est un bien-commun et qu'il produit le cadre de vie d'une population, il est déterminant dans la dynamique de vie collective. Le paysage représente alors un élément déterminant dans le bien être, qu'il soit social, commun ou individuel et est un bien vis-à-vis duquel « chacun a des droits et des devoirs ».²³ Sa protection, sa gestion et son aménagement impliquent dès lors des responsabilités pour chacun et l'implication collective.

²² Rapport de la deuxième conférence donnée pour la Convention Européenne du Paysage, ANNEXE 2, Discours d'ouverture, Florence, 2002, p.47

²³ Rapport de la deuxième conférence donnée pour la Convention Européenne du Paysage, Florence, 2002, p.5

Ainsi est mise en avant la nécessité d'encourager une « *politique du paysage* » qui appelle les autorités publiques compétentes à formuler des stratégies et des principes d'intervention qui contribuent au « *gardiennage* » (CORAJOUR M.) des qualités du paysage à travers différents outils de protection, de gestion et d'aménagement. L'aménagement du territoire, tel que décrit dans cette convention, prend un autre sens que celui de la planification bi-dimensionnelle et administrative qu'on lui attribue généralement et laisse place à un mécanisme de lecture des différentes interrelations qui peuvent exister entre l'homme et son environnement naturel et de l'écriture d'une vision prospective sur le territoire.

Les notions de « vision ou écriture prospective » qui en émanent mettent en avant l'importance de l'engagement des différents acteurs du paysage dans la fabrication d'une nouvelle vision collective porteuse d'une reconnaissance dynamique du paysage latent et d'une connaissance collective du milieu.

Ainsi, sur base des grands principes de base de cette convention mais aussi des notions précédemment abordées et des particularités du milieu étudié, nous pourrions dresser une démarche paysagère applicable au cas des terrils herstaliens mais pas seulement. Car le rattachement à cette convention donne la possibilité aux projets formulés pour Herstal de s'inscrire dans un système cohérent de remise en valeur du paysage. Il offre également aux hypothèses de re-valorisation à la petite échelle d'acquiescer une cohérence et une légitimité...

Observation, pratique des lieux et sensibilisation deviennent la matière active du projet du paysage.

Rita OCCHIUTO,

Observer, décrire, épaissir

La pratique paysagère ré-interroge les milieux. Car si le paysage est un palimpseste, dont les écritures s'accumulent dans l'épaisseur du sol, il est important de réacquérir la capacité à en lire et réinterpréter les couches composantes. Ainsi, lire le paysage, c'est savoir déceler les indices des multiples relations passées ou en cours sur le territoire. Cette capacité à observer est un objectif majeur envisagé aussi par la Convention paysagère européenne (Florence, It, 2000). En effet, le processus de re-connaissance des différentes tensions et relations existantes sur le territoire est à la base de la vision paysagère.

Ainsi l'observation, plus qu'une simple reconnaissance visuelle, est une nécessité pour communiquer et formuler des hypothèses créatives et soutenables sur les diverses formes que peut acquérir le paysage. Cette pratique incarne un voyage de découverte qui tend à analyser et comprendre l'organisation des matières constitutives du milieu afin d'orienter le regard qu'il soit commun ou personnel. Le concepteur doit, à cet égard, faire preuve d'un engagement dans la démarche qu'il met en place. Dans sa lettre aux étudiants, M. Corajoud parle de plonger dans un « état d'effervescence ». En effet, étant étrangers au territoire, des lacunes doivent être comblées. Il nous faut atteindre une connaissance du lieu similaire à celle des habitants. Ainsi la démarche paysagère devient la porte d'accès à la compréhension et la perception du territoire par l'observation qui possède la capacité de faire ré-émerger les caractères du lieu.

Dans le travail d'observation, autant que le regard, le mouvement et l'exploration par le corps sont des dimensions majeures pour comprendre la nature propre, l'histoire et les inspirations passées présentes et futures inscrites sur le territoire. Ainsi, l'appropriation qui se fait par l'outil cognitif du cheminement est capable de faire émerger des images mentales forte et la matière essentielle du paysage. Ainsi, arpenter un lieu permet de l'intérioriser et de mieux le lire. La marche et l'utilisation du corps permet de ré-activer l'aspect mouvant du milieu et le ré-inscrit dans une dimension temporelle. Le fait de parcourir permet de lire, in situ, les plis, les fractures, les alternances d'actions humaines ou naturelles,...

Car c'est en l'arpentant que se révèlent les couches du « palimpseste » que constitue le paysage. Ses configurations, ses ambiances, ses aspirations, ses émergences et ses contradictions se montrent à nous. Le paysage, portant les gravures du temps sur l'épaisseur de son sol, dévoile l'histoire du territoire.

Le sondage, la parole, l'investigation peuvent mener à comprendre le contenu de ces épaisseurs. Les interactions avec le territoire et ses habitants permettent des interactions plus proches de la réalité du territoire. « Faire du paysage, c'est comme rentrer dans une conversation » (M. CORAJOURD). Ainsi, en questionnant les observateurs du milieu étudié, les habitants, et les relations entretenues entre l'homme et l'environnement étudié, il est possible de constituer une lecture juste du lieu.

Si le dialogue et le corps permettent de comprendre en partie le lieu, il est difficile de percevoir ce qu'il fut ou ce qu'il est dans son entièreté sans passer par une recherche d'analyse plus approfondie. L'utilisation des cartes, des documents historiques écrits, les photographies ou les documents picturaux sont autant d'éléments qui permettent de comprendre ce qui a été vu, perçu, ressenti, décrit lors de l'exploration in situ.

Car si le projet consiste en la formulation d'hypothèses qui se superposent aux précédentes écritures du sol, la réflexion doit être nourrie par une démarche graphique. En effet le projet du paysage est un moyen d'orienter l'observation collective par la relance d'une perception. La proposition d'une nouvelle vision, réaffirmant des lignes de force du paysage doit être guidée par la figuration graphique de l'espace. En faisant jaillir des images associées au parcours entrepris, il est possible de ré-interroger le regard. L'exploitation de l'outil du dessin permet de comprendre le milieu et faire comprendre les réflexions du concepteur.

En effet, cette aptitude permet de communiquer sur le potentiel du milieu étudié et de plaider pour de nouvelles écritures et mutations portées par le projet paysager.

Ce langage créatif permet également de vérifier la soutenabilité des hypothèses de ré-écriture.

La capacité à faire des aller-retour entre la vision in-situ, immersive et qui touche directement à la matière, et le regard à distance du paysage permet de mieux décrypter les renseignements que nous donne le paysage mais aussi de mieux s'imprégner des lieux pour en faire une lecture imaginative du milieu qui permet d'en dégager le potentiel. La démarche paysagère devient, dès lors, l'approche la plus apte à décrypter les matières constitutives du paysage. Elle enrichit le projet d'un regard à la fois intuitif et créatif mais aussi d'une aptitude à capter les traces du passé pour donner lieu à des perspectives d'avenir soutenables qui rendent compte des qualités existantes qu'elle ré-active.

Le projet a, bien entendu, comme visée ultime la transformation et l'amélioration des lieux, mais il est, avant cela, une méthode qui permet de révéler les différentes manières dont l'espace peut se transformer.

Michel Corajoud

Projeter l'imaginaire

Tout le travail d'observation et de description est amené à appuyer la ré-écriture du milieu afin d'en faire ressortir les caractères forts et, tout simplement, de répondre à la nécessité de renouer le dialogue avec le paysage et de le comprendre.

Ainsi, la ré-interprétation des écritures passées sert de support dans l'écriture d'hypothèses futures. En effet, la lecture du milieu, par le corps et l'esprit, permet l'appropriation sensible du milieu, dont les caractères forts et les matériaux sont maintenant parfaitement connus, avant de les confronter à différentes hypothèses de transformations, de compositions.

Par la transformation, le projet produit des changements subtils capables de relancer l'imaginaire collectif. Ces transformations n'ont pas besoin d'être prodigieuses ou tapageuses. Elles doivent transfigurer les lieux en s'appuyant sur leurs qualités existantes et en les soulignant.

A travers ce jeu de modulation, le projet doit, plus que produire un changement physique et tangible, mettre en mouvement les idées et matériaux qui composent le milieu

et doit être moteur d'une nouvelle image, porteuse de nouvelles valeurs perçues par la population.

Le projet devient plus qu'un simple travail sur un phénomène d'exception. En effet, modifiant les perceptions du paysage, il devient une pratique qui produit une différence suffisante, par rapport à ce qui était, qui offre la possibilité au milieu d'acquérir de nouvelles valeurs et aux habitants de les percevoir.

Le projet offre la possibilité d'ajouter des écritures aux territoires et d'en soustraire d'autres. Ainsi les modifications apportées produisent un nouveau tracé qui permet aux populations de se questionner sur le paysage qu'ils sont accoutumés à voir et sur la nature propre du lieu. Cela permet aux habitants de remettre à l'épreuve la représentation qu'ils se faisaient du lieu et de les guider vers un autre regard.

Cette reformulation spatiale établit la ré-activation d'une vision créative et offre un nouveau lexique d'interprétation de l'espace vécu. Ainsi le projet, plus qu'une simple transformation physique du réel, est une démarche capable de remettre en mouvement l'imaginaire et d'alimenter des valeurs collectives.



Richard Serra, Te Tuhirangi Contour, New Zealand, 1999-2001.

Tel que fait dans le LandArt, les interventions sur le paysage doivent produire un changement subtil qui souligne, épaissi des forces déjà présentes.

Induire

« “l’habiter” dépend de la capacité de chacun d’être présent au monde »²⁴

L’approche paysagère, créative et sensible, répond au besoin de restituer un dialogue entre l’homme et son environnement en réintégrant au coeur du projet le travail de perception du lieu ainsi que l’aptitude à en former et en partager des valeurs. La mise en mouvement de la pensée par le projet génère ainsi de nouvelles images.

« Puisque l’image se développe suivant un processus de va-et-vient entre l’observateur et l’objet observé, on peut la renforcer soit en utilisant des moyens symboliques, soit en rééduquant celui qui la perçoit soit en refaçonnant son environnement. » (LYNCH Kevin, 1999)

Dès lors, ces images mentales se forment autour des aspects identitaires, spatiaux et sensibles du paysage et de sa population. Cette approche fait ressortir du questionnement sur le paysage et la ville, la nécessité à adopter un regard à travers l’imaginaire, non seulement pour les concepteurs de l’espace, mais aussi les habitants. La ré-activation d’une posture créative face au paysage est le point de départ de la formulation d’hypothèses de devenir pour le paysage.

En effet, dans une société dictée par la recherche constante d’objectivité qui segmente le territoire et les compétences, la manière de se représenter le monde ambiant est rigidifiée. L’homme se garde dès lors à distance de son environnement. Comme une réécriture sur le territoire, le projet paysager ne peut se limiter à la reproduction d’une formule usuelle. Il reformule et mène à redécouvrir le territoire à travers un imaginaire jusque là oublié. Porteur de nouvelles significations, le projet pousse les habitants à être disponibles et disposés à adopter une posture nouvelle, consciente face à son paysage et à accepter son caractère mouvant et changeant.

Le travail du concepteur est donc de formuler de nouvelles hypothèses de devenir pour le territoire capables de porter la population vers une nouvelle posture face à son milieu, guidée par l’aptitude à imaginer.

En restituant cette capacité à la collectivité, le projet relance une pratique du territoire plus active et participative, offrant la possibilité aux habitants d’être des acteurs conscients de leur territoire et leur culture paysagère. Ainsi les transformations apportées au milieu peuvent être moteurs d’une conscientisation collective et individuelle du territoire et de ses qualités intrinsèques.

²⁴ PAQUOT Thierry, « Habitat, habitation, habiter: Ce que parler veut dire... », dans *Informations sociales*, 2005, n° 123, Caisse nationale d’allocations familiales

Si « "l'habiter" dépend de la capacité de chacun d'être présent au monde », alors l'approche paysagère doit être porteuse d'une dynamique dans laquelle tout individu est amené à développer sa capacité à habiter le milieu.

L'aptitude de l'habitant ou du promeneur à être sur terre et donc à imaginer son milieu passe par la mise en mouvement de ses connaissances, de son corps et de son regard. Le projet a donc pour rôle de mettre en mouvement l'imaginaire, mais également le nourrir.

Un savoir : éduquer

« Le rôle de l'homme dans son environnement est de comprendre comment celui-ci fonctionne »²⁵

En effet , tout comme pour l'expert, la nécessité de connaître le milieu dans lequel on vit est capitale pour l'habitant. L'éducation joue ici un rôle primordial. Car si le spécialiste va faire les démarches de recherche et d'analyse par lui-même dans le contexte du travail, l'habitant va souvent se contenter du regard porté par son groupe, des jugements de valeur collectifs, des connaissances apprises lors de son éducation (scolaire, familiale,...) et de son regard non-exercé. L'image qu'il se fait alors de son milieu est alors faussée et peu encline à changer.

Donner à la population les outils culturels nécessaires à la connaissance des contextes de formation du milieu lui permet de faire émerger un regard plus juste sur le paysage.

La démarche paysagère doit, de cette manière, susciter chez les habitants la curiosité, l'envie de découvrir le territoire. La réactivation de la capacité à percevoir devient comme un jeu de recherche ou la re-connaissance des lieux doit se faire sans à priori, laissant place à une nouvelle perception spatiale basée sur l'imaginaire. Le projet doit donc inciter les individus à se poser des questions in situ et adopter une attitude active sur leur territoire.

Cette approche laissant place à l'émotion et la spontanéité doit être contrebalancée par une prise de recul par rapport à la culture existante pour avoir une double perception à la fois intérieur et émotive, et extérieure et réfléchie pour développer un regard plus juste. « La perception d'un paysage, cette invention de citadins (...) suppose à la fois du recul et de la culture, une sorte de re-culture en somme. » (Alain ROGER, 1997) Cette notion de re-culture est capitale pour que la démarche fonctionne dans le temps.

²⁵ CLEMENT Gilles, *Manifeste du Tiers-Paysage*, Paris, Éditions Sujet/Objet, 2004.

Un regard : observer (les qualités existantes)

A la capacité à mettre en mouvement ses connaissances, s'adjoint la capacité à mouvoir son regard. Nous sommes tous capables de « voir » le lieu mais l'aptitude à « percevoir » demande d'en saisir les sens. Le regard doit donc être guidé pour viser une « perception » du milieu et en faire ressortir les caractères et les qualités propres. Le projet doit, de cette manière, orienter l'oeil et fournir un lexique de reconnaissance du milieu. Car la vue est innée, mais le regard sur le milieu, lui, s'apprend et nécessite une temporalité lente, des moments de pause. Car prendre le temps d'appuyer son regard c'est aussi se laisser la possibilité de comprendre ce qui est devant nous.

Le projet, en réactivant la capacité de percevoir, permet au paysage, sans qu'il en soit modifié physiquement, d'être transfiguré aux yeux des habitants et d'acquérir une nouvelle place.

Un mouvement : expérimenter

La démarche de projet paysager doit aussi considérer une remise en mouvement du corps dans l'espace. Car à l'heure actuelle, le promeneur est vite passif. Trop habitué à suivre le chemin tout tracé, il se trouve coincé dans une démarche linéaire et raide dans laquelle il est difficile d'être acteur.

L'utilisation de l'outil cognitif et l'ouverture aux sensations de son corps permet de comprendre l'impact qu'à le monde extérieur sur notre expérience de vie. Ce sont ces sensations qui vont conditionner notre perception du contexte dans lequel on se met en mouvement. Cette conscience acquise par l'expérimentation permet la compréhension d'un lieu vécu.

Lors de l'expérimentation spatiale d'un lieu, c'est notre corps entier qui dans son mouvement et au contact de ce sol, de cet air, de l'eau, nous raconte les dynamiques présentes.

La perception, les sensations, le savoir et l'action sont rassemblés pour ouvrir à une nouvelle représentation du milieu parcouru. Par la perception du monde réel, le marcheur se fait une nouvelle conception du milieu, certes plus personnelle, mais aussi plus réelle.

« C'est l'expérience du corps sensible et intentionnel qui devient dans le monde habitant la mesure universelle du monde vécu. » (Pierre Donadieu)

Ainsi la démarche du projet paysager, à travers des mouvements corporels et spirituels suggérés, va permettre l'adoption d'une nouvelle posture collective. Le simple passant devient un arpenteur des lieux. Les habitants regagnent confiance en leur territoire et deviennent acteurs dans leur environnement. Cette approche

favorise la formation d'images mentales qui s'ancrent dans les esprits. Elles sont génératrices de modifications du regard commun porté sur le milieu et stimulent l'imaginaire collectif.

*« Le projet est une méthode
qui permet de révéler les
différentes manières dont
l'espace peut se transformer
dans le temps »*

Michel Corajoud

Accompagner dans le temps : Le Gardiennage

« *Le projet est une méthode qui permet de révéler les différentes manières dont l'espace peut se transformer dans le temps* » (M. Corajoud)

Nous l'avons déjà abordé, le paysage s'inscrit dans une forte dynamique qui lie la notion d'espace et de temps. Les réalités du terrain sont alors instables et en constante évolution, ce qui impose à notre démarche de prendre place, elle aussi dans une temporalité. Car la transformation du lieu étant continue, le projet va lui aussi être soumis à des mutations prenant place dans le temps. Cela impose un retour répété sur les lieux pour suivre ces changements continus.

Un projet n'est jamais terminé.

Ainsi le concepteur reste responsable de son projet dans le temps. Dans sa lettre aux étudiants, M. Corajoud considère que l'auteur se doit de « rester gardien de son projet ». Il est, de cette manière, le seul à être dans la capacité de préserver l'unité du projet et sa bonne évolution. Car c'est lui le dépositaire du fil qui conduit le projet et sa cohérence. Il incombe donc au créateur d' « ouvrir le temps de son projet ». Il se doit de rendre lisibles les différentes phases d'élaboration pour que le fondement de celui-ci soit compris de tous et appropriable collectivement. Il doit, à travers le temps du projet, façonner une vision prospective, transmettre et sensibiliser à une connaissance profonde du contexte dans lequel prend place le projet.

Mais le créateur du projet ne doit cependant pas être le seul à accompagner le territoire dans son évolution. Car la réécriture du milieu se fait selon les variations humaines induites par les différents acteurs de ce milieu. « *Seuls les habitants qui vivent le sites, le parcours, qui en ont fait la pratique quotidienne, et qui ont donc reconnu le site par cette habitude, sont capables de dire ce qui lui donne du sens.* » (DONADIEU P.- 2014). Les habitants ont de cette manière un devoir de regard sur leur territoire. Mais l'observation, plus qu'un simple regard, doit se compléter d'un retour continu dans l'intériorité du milieu. La mission des habitants est déterminante car ils ont la responsabilité de « gardiennage » le milieu au quotidien. La participation citoyenne prend ici une importance considérable et réunit la collectivité autour d'un but commun : accompagner leur territoire. Ce rassemblement autour d'un milieu porteur de valeurs communes renforce le sentiment d'appartenance. Ainsi, toute collectivité et tout individu doit savoir « vivre et oeuvrer avec et dans le paysage » (Ian McHarg).

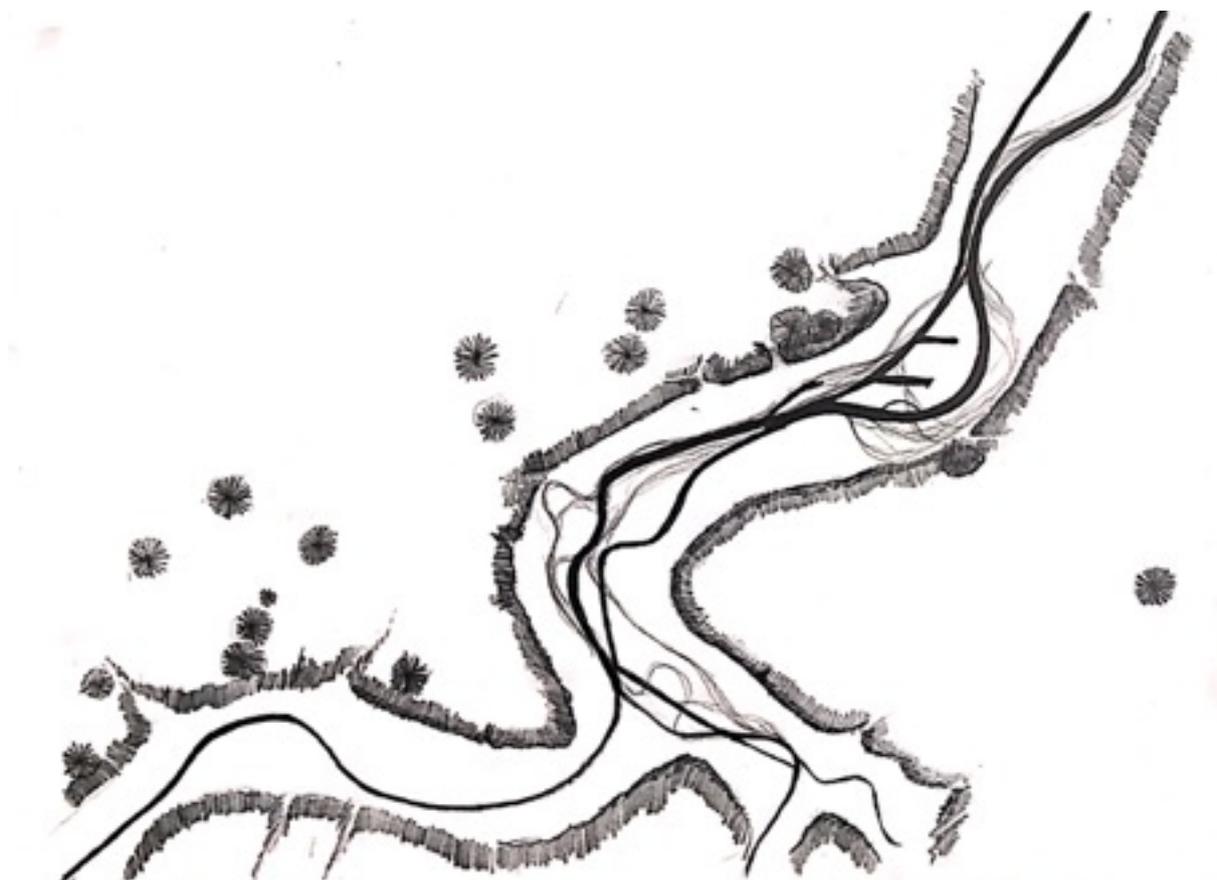
Plus qu'une action immobilisée à un moment précis et faite par une personne précise, le projet devient un cheminement conscient et ininterrompu entretenant le dialogue entre le citoyen et son territoire, la mémoire et la prospection, le projet et son créateur, l'espace et le temps,...

L'énonciation théorique qui vient d'être faite révèle des grands principes d'actions sur l'espace. Il est maintenant important de considérer les moyens de mise en oeuvre de cette théorie à travers le cas d'étude des terrils.

Nous pouvons dès lors nous poser les questions suivantes: Par quels moyens est-il possible d'appliquer cette démarche au cas d'étude herstalien? Comment le processus de projet peut être à la base de la réinsertion des terrils dans leur paysage? A travers quelles interventions peut-on encourager cette approche guidée par l'imaginaire?

VII. L'IMAGINAIRE EN CAS D'ÉTUDE : HERSTAL

La démarche que nous venons de développer s'appuie sur la volonté de faire émerger une vision du projet portée par les dimensions historiques et contextuelles et par sa remise en cause cyclique qui accompagne les évolutions du paysage. Son application au cas de Herstal permet la remise en cause la pensée actuelle d'une politique paysagère rigide pour réactiver un imaginaire capable d'accepter le mouvement et les mutations. Ainsi le projet, sortant d'un cadre de réflexion fonctionnant par segmentation des compétences et des limites, offre des pistes de réflexion, d'une part pour l'échelle globale à travers le grand paysage (la vallée de la Meuse) et d'autre part pour celle du détail (le terri). En effet, le temps est venu pour ce paysage sensible d'être remis en forme. Cette démarche de re-lecture donne la possibilité d'évaluer ce qui existe et de ré-appuyer un dialogue perdu entre les différentes parties du territoire et ainsi restituer la valeur que ces sites ont réellement. La remise en équilibre de ce paysage de qualité est possible à travers la lecture et l'écriture créatives du cas de Herstal.



Cette carte de la vallée liégeoise représente les différentes lignes qui ont bâti le territoire et leurs modifications dans le temps. Dans le paysage, les terrils superposent leur propre système spatial au territoire de l'agglomération liégeoise.

L'étude de la ré-inscription des terrils herstaliens fait rapidement émerger les relations existantes entre les milieux étudiés et leur contexte. Cette recherche permet de comprendre les caractères géo-morphologiques et paysagers des lieux herstaliens qui sont sous l'influence des terrils. Car ces terrils, nous l'avons déjà dit précédemment, encadrent un contexte paysager tout à fait particulier et développe un double caractère géo-morphologique sur son territoire : d'une part, le site d'origine est un versant et d'autre part, leur forme de cône est une forme artificielle due à la manière utilisée pour jeter les scories sur le site. Situé sur la mi-côte, le chemin de fer prend une place intermédiaire dans le paysage herstalien qui sépare le plateau, au bord duquel reposent les terrils, et le fond de vallée, rythmé par le canal Albert. Cela relève d'une dynamique qui conduit à une fracture spatiale entre le plateau, séparé du bas de la vallée par le terrassement du versant et la ligne bâtie du chemin de fer qui s'y greffe, et les berges naturelles devenues quais construits et ceinturés par les infrastructures.

Ce travail se transforme ainsi en recherche autour des relations qu'entretiennent la ville, la Meuse, le chemin de fer et les émergences industrielles qu'ils génèrent, mais passe aussi par l'étude des dialogues produits entre le fond de la vallée, le versant et le plateau. Cette étude permet de re-formuler des hypothèses pour le paysage herstalien et ses terrils qui leurs permettent de se ré-inscrire dans une temporalité et une sensibilité dans lesquelles ont leur place les mouvements et les rythmes, qu'ils soient rapides, soutenus dans le fond de vallée ou plus lents et suspendus sur le plateau résidentiel. Ces différences de dynamique, accentuées par la position intermédiaire du chemin de fer, relève des questions urbaines importantes qui re-questionnent l'ensemble du contexte qui accompagne les terrils. Cette pratique permet de répondre aux questions suivantes : Comment l'expérimentation didactique à travers le projet instruit, accompagne, approfondit la conscience critique du paysage herstalien et du milieu terril? Comment accompagner les mutations du milieu par le projet ?

1. Lire et décrire l'imaginaire herstalien

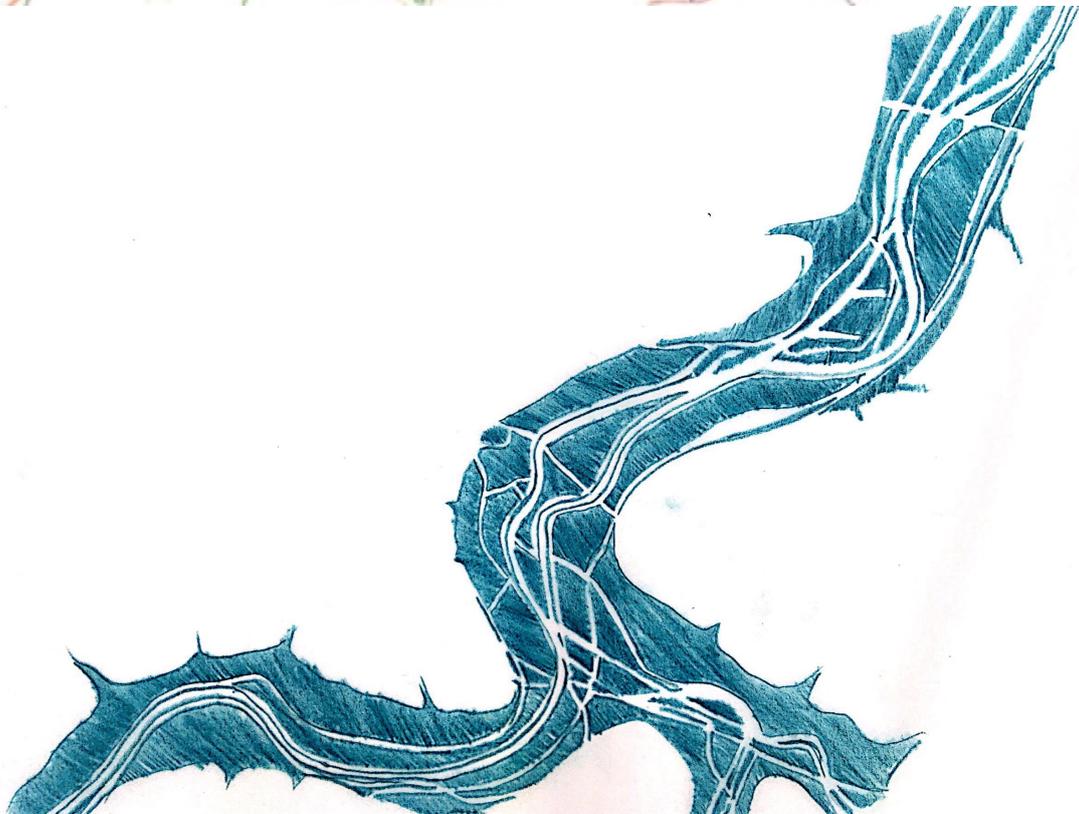
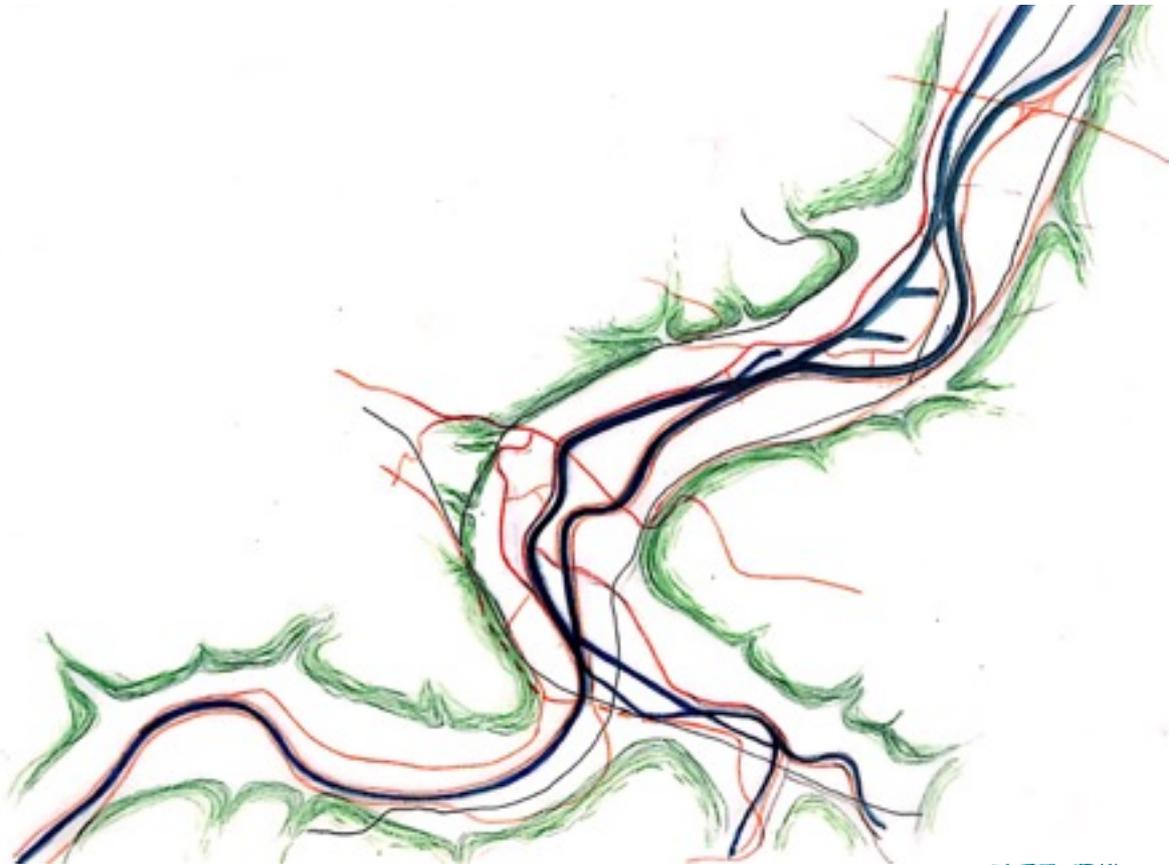
En s'intéressant de plus près aux évolutions du territoire liégeois, on se rend vite compte qu'il est le résultat d'un double jeu: celui de la nature qui entre en concurrence avec l'emprise spatiale de l'homme. En effet, le paysage de la vallée de la Meuse est un artifice. L'oeuvre que l'homme a superposé aux tracés anciens remplace la dynamique naturelle, qui guide le paysage primaire, par un système territorial qui assure le rendement et l'efficacité de la production nécessaire au développement des industries liégeoises.

Ainsi, les rapports anciens existants sur le territoire semblent effacés. Les lignes de force qui le construit, que sont l'eau et le relief, sont re-dessinées, modifiées, retournées, déviées, dans le but de le rendre plus rationnel et qu'il réponde efficacement aux besoins du système économique.

Ce travail de rationalisation du territoire est lisible tout le long du sillon Sambre-et-Meuse et de la vallée de Liège. Ainsi, les sinueuses relations existantes autrefois entre l'eau et la terre sont remplacées par un système hydraulique qui simplifie le circuit de transport des matériaux et contient l'eau entre les murs épais des rives. Le relief, creusé par les anciens mouvements libres de l'eau, est lui aussi modifié pour accueillir le passage du train dans l'épaisseur du versant, permettre l'installation des industries dans la vallée ou encore devenir le territoire d'accueil des déchets issus de l'activité houillère qui prennent place sur le plateau.

Ce travail s'exprime aujourd'hui par un territoire qui semble guidé par deux rythmes qui s'affrontent. Le fond de vallée, dictée par la dynamique spatiale héritée de l'industrie et de l'eau, est guidée par le mouvement soutenu et la rapidité tandis que le plateau est, quant à lui, inscrit dans un rythme plus lent. Dans ce territoire contrasté, le chemin de fer, inscrit à mi-côte entre le plateau et les berges du canal et la plaine de la Meuse, additionne un nouvelle ligne de force artificielle au paysage de l'agglomération liégeoise. Celle-ci marque une frontière qui sépare le haut et le bas de la ville. Ainsi, la vallée de la Meuse s'exprime aujourd'hui comme un espace fragmenté, dans lequel le tissu urbain fait dos à la Meuse et aux versants.

Dans ce contexte urbain, Bernalmont et Belle-Vue ont une place toute particulière. Car si la plupart des terrils sont parsemés sur les hauteurs de la vallée de la Meuse, se greffant à l'horizon liégeois, ces deux terrils herstaliens sont posés sur le versant, leur donnant un air colossal. Ainsi, ces terrils prennent une place importante dans la vallée sur laquelle ils donnent l'impression de veiller voir même de reposer. Ils prennent la place de chefs de file, signalant un système haut qui accompagne la densité urbaine basse.



Carte de la vallée liégeoise représentant les différences de rythmes entre le plateau, plus lent, et la vallée guidée par les dynamiques de rapidité héritées de l'industrie. Les grandes infrastructures fragmentent le coeur de la ville basse et la ligne de chemin de fer crée une frontière avec le plateau

Ils continuent ainsi de nourrir le dialogues entre le plateau et la vallée et relancent un propos à la fois environnemental et urbain, offrant la possibilité de re-questionner ces fragmentations paysagères.

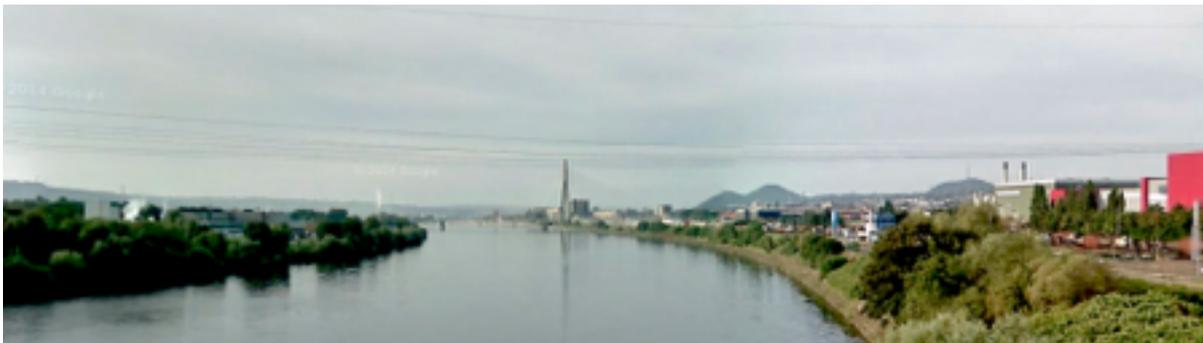
Ainsi, émergeant du sol, Bernalmont et Belle-View laissent place à un paysage surprenant et émouvant. Donnant, de prime à bord, l'impression d'éléments autonomes, on peut vite se rendre compte qu'il existe une relation entre eux et avec l'horizon. Ces points exceptionnels du territoire sont de réels repères dans le grand paysage. Ils permettent non seulement de s'orienter dans la vallée liégeoise, mais aussi de se re-situer dans son histoire et dans le système de valeurs qui façonne son territoire.

Ces pyramides vertes, en plus d'être des points de repère dans l'horizon, sont aussi des promontoires exceptionnels, des lieux d'observation du grand paysage. Ainsi, lorsque l'on atteint le sommet de Bernalmont, nous pouvons admirer la ville. Cette ouverture permet de porter un regard à distance sur notre milieu de vie et son contexte spatial. On y découvre un tableau de plans successifs, offrant un cadre qui s'étend au-delà de la vallée de la Meuse, et un horizon fourmillant de terrils se répondant les uns aux autres. De là-haut, on se rend compte que le dialogue est perdu entre les collines vertes et la ville, qui, quant à elle, se contente de les contourner et évolue en tournant le dos à ces artefacts qui ont pourtant une présence forte dans le paysage.

« Autrefois ils soutenaient le fourmillement bruyant d'hommes et de matériaux, tandis qu'aujourd'hui, ils siègent mollement sur les plateaux de Liège et, comme des gardiens silencieux, imposants et lourds, ils veillent en conférant au paysage le caractère d'un lieu en suspend, comme en attente. L'ambiance de calme, presque un arrêt du temps, nourrit l'imaginaire populaire en laissant à la nature le rôle d'acteur principal »

Rita OCCHIUTO, Architecte paysagiste ²⁶

²⁶ CHANET Marie, *Terril et Landart: Quelles perspectives?*, 2012-2014, Liège



Ces différents panoramiques pris depuis l'agglomération liégeoise permettent de comprendre l'importance qu'ont les terrils de Bernalmont et Belle-Vue dans l'horizon. Ils sont des repères installés en premiers plan de la vallée de la Meuse.

Parcourir Herstal

Dans le paysage herstalien, les terrils de Belle-Vue et Bernalmont, demeurant côte-à-côte, font la jonction entre les différentes identités morphologiques et spatiales.

En effet, ces masses coniques, érigées sur le bord du plateau, semblent gigantesques. Ces caractères géo-morphologiques et formels confèrent aux terrils de Bernalmont et Belle-Vue l'aspect de gardiens silencieux veillant sur la ville bruyante et les hommes qui les ont bâtis.

Cette situation particulière font d'eux des pivots au sein du territoire. Comme des leviers, ils sont des lieux en suspens entre les différentes ambiances qui différencient le haut et le bas de la ville. De cette manière, ils séparent deux mondes totalement différents: la fond de vallée, guidé par un fleuve et dont le tissu est saturé des émergences de l'industrie, et le plateau, guidé par le rythme lent de la banlieue et des lieux de loisirs.

Cette situation particulière se lit aussi dans le sens inverse. En effet, nous l'avons déjà mentionné, Bernalmont et Bellevue se trouvent à cheval entre Liège et Herstal, ce qui participe à leur donner le statut de frontière, dans un sens ou dans l'autre, et leur confèrent une place toute particulière au sein de paysage de l'agglomération liégeoise.

Ainsi, à la fois frontières et pivots, Bernalmont et Belle-Vue génèrent des ambiances et des milieux aussi bien urbains que naturels, suspendus entre Liège et Herstal.



Le paysage plus végétal de la ville haute apparaissent furtivement par les brèches de l'îlot laissés par le passage de l'industrie dans la ville.



Nouvelle gare de Herstal



L'arrière des îlots vus depuis la promenade le long de la ligne de chemin de fer est déstructuré et saturé par les émergences de l'industrie.



Promenade le long du chemin de fer.

Nous commençons notre parcours par la découverte de la partie de la vallée, la partie basse de la ville de Herstal qui accompagne les terrils. Cette partie de la ville en contre bas des terrils est composée du quartier Marexhe-Gare du côté de Herstal et de Coronmeuse du côté de Liège.

En arpentant ces quartiers, on se rend compte que la composition paysagère existante est le résultat d'éléments résiduels forts qui nous viennent des activités territoriales passées, tel que des anciens ateliers, usines ou encore des zones de friche. Ainsi le territoire reflète les activités présentes depuis la genèse de la construction de ces quartiers. En effet, la trame qui rythme leurs îlots aujourd'hui est l'émergence de l'ancien système agricole qui, jusqu'au XVI^{ème} siècle, est l'activité essentiellement développée à Herstal. A partir du XVII^{ème} siècle, l'agriculture laisse sa place à l'artisanat pour Marexhe et la restauration et les brasseries pour le quartier de Coronmeuse.

Mais les particularités actuelles du paysage des quartiers Marexhe et de Coronmeuse résident dans les transformations que la ville a subies à partir de la révolution industrielle. En effet, au XIX^{ème} siècle, leur situation géographique ainsi que le passage de la Meuse, d'un grand axe qui prolonge la rue Saint-Léonard depuis Liège, mais aussi d'une veine de charbon en sous-sol, fait de ces quartiers des lieux stratégiques pour l'implantation industrielle. Très vite, c'est l'industrie qui rythme le quartier. En effet, l'installation du siège de la concession de

Bellevue, le charbonnage Gérard Cloes, ainsi que de l'usine d'armes Saroléa et d'une série d'ateliers fait vivre le quartier qui s'enrichi ensuite de commerces et d'espaces culturels tel que le Casino Charlemagne.

Le quartier est encadré par le chemin de fer d'un côté, qui, greffé sur le versant remodelé par l'homme, surplombe la vallée, et de l'autre côté par le canal Albert, longé par une axe routier qui laisse une épaisseur urbaine hybride entre la berge et le quartier et génère ainsi une situation dans laquelle la ville tourne le dos à l'eau. Pourtant, ces deux infrastructures accompagnent l'expansion industrielle dans la ville et la région. Les cartes et photos anciennes illustrent les relations qu'entretiennent ces infrastructures, génératrices du paysage Herstalien, avec le tracé urbain. Ces éléments qui ont, dans un premier temps, offert à la ville un réseau de transport performant pour l'activité industriel, entretenaient des liens spatiaux et usuels avec la vie urbaine. Mais, à l'heure actuelle, ces relations semblent effacées par une série de déchirures dans le tissu urbain et dans le rapport entretenu avec ces éléments majeurs du territoire.

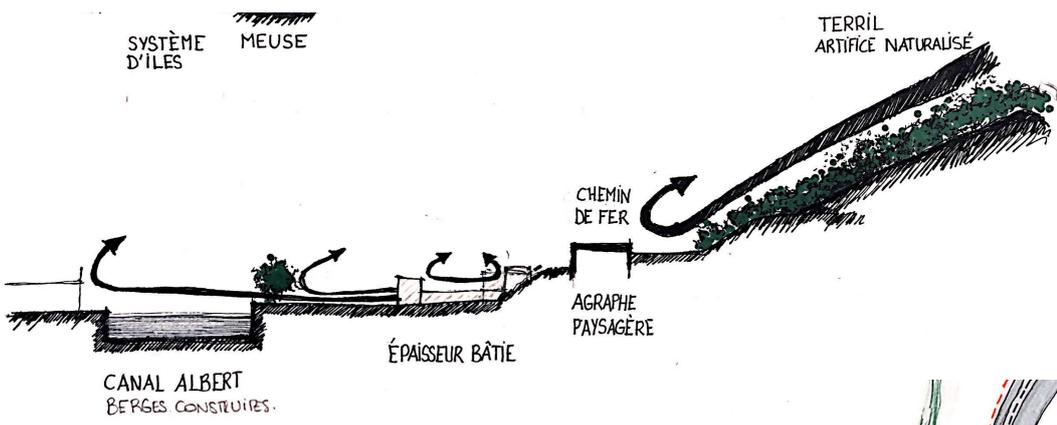
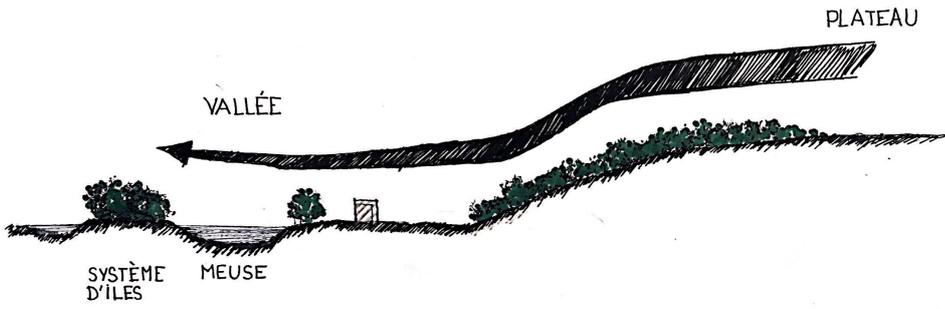
Pourtant, ces lignes de force du paysage entretenaient des relations dont les traces sont encore lisibles aujourd'hui. En empruntant un chemin qui longe la voie ferrée, on se rend compte de l'importance qu'a eu la présence de cette infrastructure ferrée et dans l'activité industrielle qu'elle a généré. En effet, la présence de ce chemin de fer représente le premier indicateur de ce passé industriel et prend une place primordiale dans la construction du paysage actuel. Il est la "raison " principale de l'extension urbaine et industrielle.

Trouvant appui sur le versant, cette construction témoigne d'une modification des lignes du relief pour rendre possible le cheminement de matériaux par la voie du train. Il est ainsi élément marquant la séparation entre le rythme soutenu de la vallée et la paisibilité du plateau.

Le chemin de fer est donc un élément important dans la stratégie d'implantation des industries. Il apporte autour de lui de nombreuses industries qui saturent les îlots. Ainsi, dans le quartier Marexhe, on trouve une grande série d'émergences industrielles qui s'implantent principalement en contre-bas de la voie ferrée. Aujourd'hui, ces milieux, devenus des délaissés, forment des fragments chaotiques, désordonnés et étonnants, et pourtant remplis de richesses. Les brèches, formées par ces déstructurations de l'industrie, cisailent les îlots et ouvrent la vue sur la voie ferrée, les terrils et l'ambiance plus végétale du haut de la ville.



*Herstal vue à travers les lignes de forces qui la construisent.
Le tracé sinueux de l'eau devient un canal aux murs épais, le relief est modifié pour
accueillir le train mais aussi pour accueillir les déchets de l'exploitation minière*

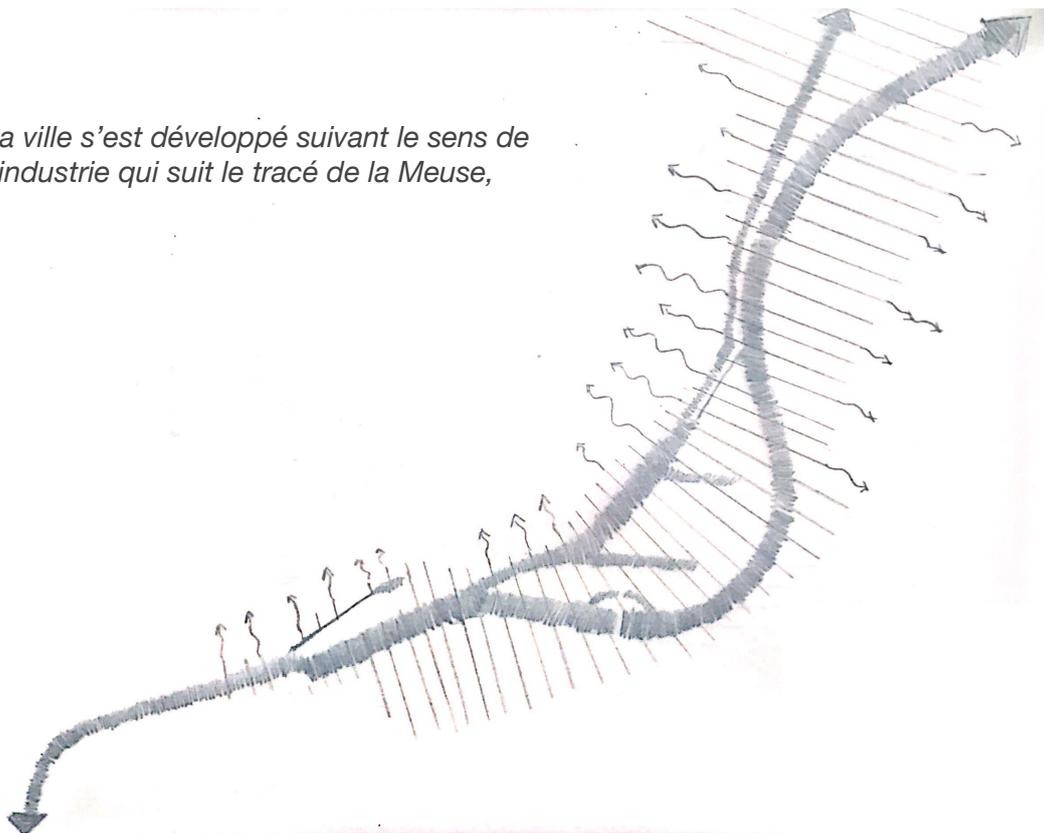


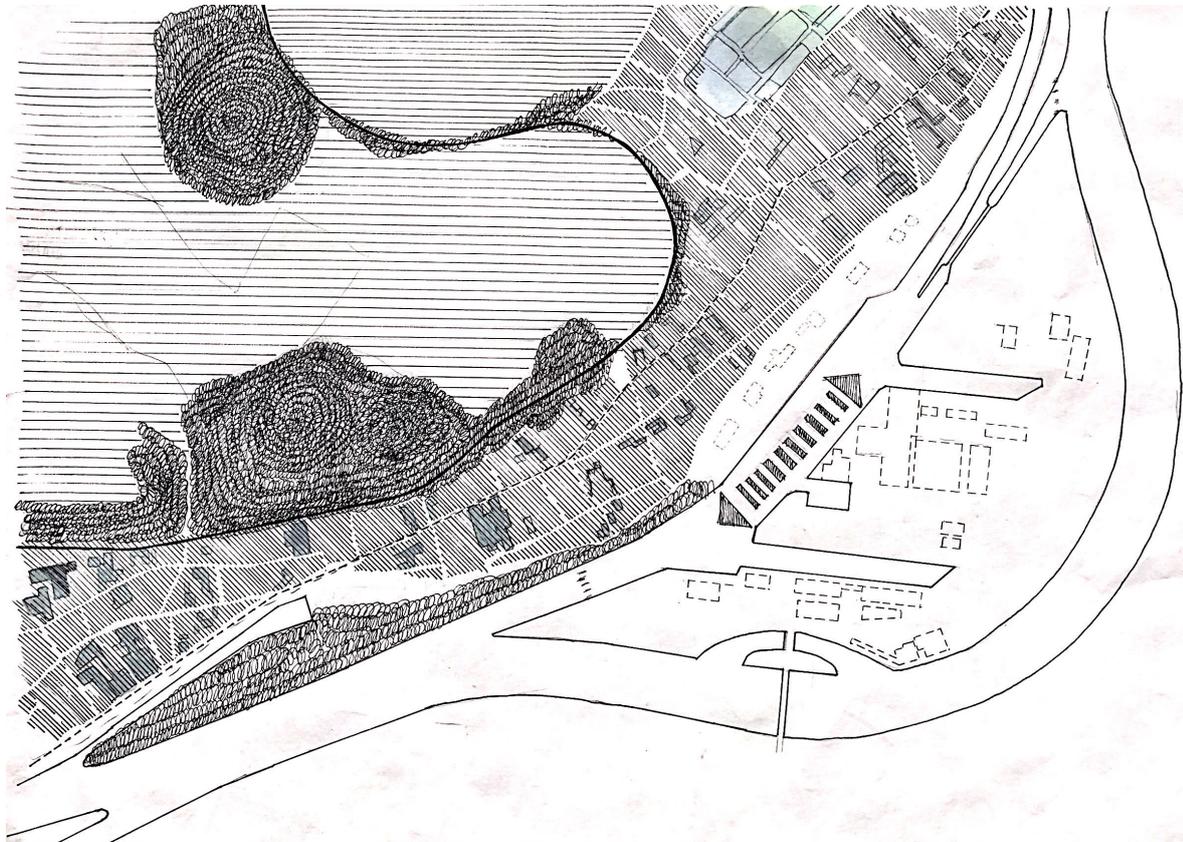
Le passage du tracé naturel qui dessinait Herstal à celui re-dessiné de l'industrie laisse sur la ville des fractures, des segmentations entre le haut, la mi-côte sur laquelle prend place le chemin de fer, l'épaisseur bâtie de la ville, la berge hybride du port et le Canal.





*La ville s'est développée suivant le sens de
l'industrie qui suit le tracé de la Meuse,*





Carte de Herstal. Les émergences industrielles (bleu) s'inscrivent dans un tracé parcellaire hérité du dessin agricole et le déstructurent. Les terrils prennent un langage particulier dans ce système territorial et reposent sur le versant, annonçant un autre système spatial.



Parc en haut du quartier Marexhe.



quartier adjacent au terail de Belle-Vue.

En passant de l'autre côté de la voie ferrée, le contraste est frappant. La vallée laisse place au plateau et la ville à la banlieue. En quelques mètres parcourus, c'est un autre monde qu'on découvre. Notre marche est plus lente, le bruit des voitures a laissé place aux chants des oiseaux. L'ascension vers le plateau herstalien se fait par un parc qui marque d'autant plus le contraste entre les deux mondes. Seul le passage rythmé du train nous rappelle la dynamique de la ville et entaille le calme profond qui nous accompagne maintenant.

Arrivé sur le plateau, nous découvrons un quartier d'habitation qui borde le terril de Bellevue. Celui-ci est constitué d'un ensemble d'habitations des années 70 parmi lesquelles on retrouve encore une série de maisons ouvrières, vestiges de la période industrielle. Au départ, ces chaumières sont installées à proximité des industries, souvent aux pieds des terrils pour des raisons de moyens et de facilité. La présence de ces reliquats confère au quartier une ambiance chargée d'histoire.



Maisons ouvrières collées au terril de Belle-Vue

Nous longeons Belle-Vue par un petit chemin contenu entre le terril et les jardins. Ce passage, tracé par l'usage des piétons, qui nous fait rentrer dans un écrin de verdure, presque irréel le long duquel s'enchaîne différentes ambiances. En effet la végétation spontanée du terril qui descend jusqu'à son pied est ponctuée de traces d'appropriations humaines ou d'immondices abandonnées là. Cet espace en suspend de la réalité plonge dans une atmosphère de voyage entre une butte végétale déjà très présente et des jardins divers qui s'approprient le pied du terril.





En sortant, de cette allée végétale, on découvre le golf de Bernalmont, grande étendue ouverte et vallonnée, accompagnant le terril de Bernalmont. Ce golf, à la lisière de la ville, est la limite épaisse entre Herstal et le quartier du Thier-à-Liège. Cette grande plaine verte laisse place à une étendue visuelle dans laquelle le terril de Bernalmont prend une place prédominante. Le terril rentre dans un jeu visuel surprenant qui répond aux vallonnements artificiels du golf.

Parcourir Bernalmont et Belle-Vue

A travers la démarche du parcours, un constat peut se faire: le contraste entre les ambiances qu'encadrent les terrils est frappant et l'omniprésence de ces terrils dans notre paysage est indéniable. L'ampleur que ces deux monticules ont dans la manière dont on appréhende le territoire est d'autant plus forte qu'ils sont posés sur le plateau. Ce rôle d'articulation les rend indispensables dans un territoire qui se veut cohérent.

La grande variété d'ambiances qu'ils encadrent et engendrent est surprenante. La richesse qui s'en dégage offre à notre imaginaire de nombreuses possibilités d'interprétations.

Après avoir parcouru le grand paysage et le contexte encadrant les terrils, il est temps de découvrir les terrils qui nous intéressent : Bernalmont et Belle-Vue.

Dès la première approche, on se rend compte de leur apparence spécifique et de leur position particulière dans l'espace. Ces terrils voisins, en dehors de la taille, sont en tous points semblables et pourtant encadrent des mondes différents. Ils se tournent le dos ou entre en dialogue suivant notre position et l'endroit où l'on se situe lorsqu'on les observe. Leurs apparitions surprennent, elles sont changeantes. Ainsi si nous pouvons les voir tous les deux dans un contexte plus reculé, dès que nous nous en approchons, l'un des deux a comme disparu sous nos regards intrigués et fascinés. N'étaient-ils pas deux?...

Ces reliefs qui se perdent et se retrouvent dans le maillage de la ville entre dans un dialogue particulier à travers le paysage.

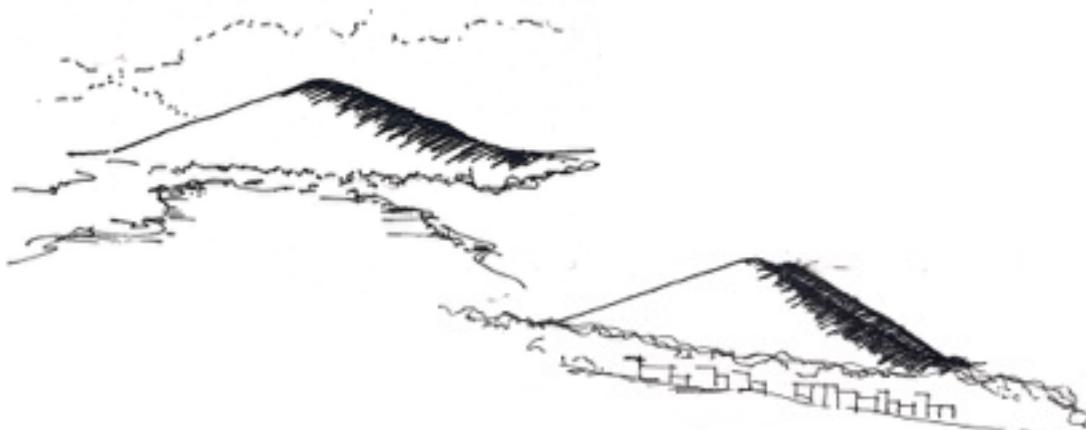
Ces surprenantes apparitions sont celles qui ponctuent notre parcours jusqu'à ce qu'enfin nous arrivions au pied des terrils.

Leur géomorphologie est double: d'une part le site d'origine est un versant et d'autre part, leur forme de cône est une forme artificielle due à la manière utilisée pour jeter les scories sur ce site.

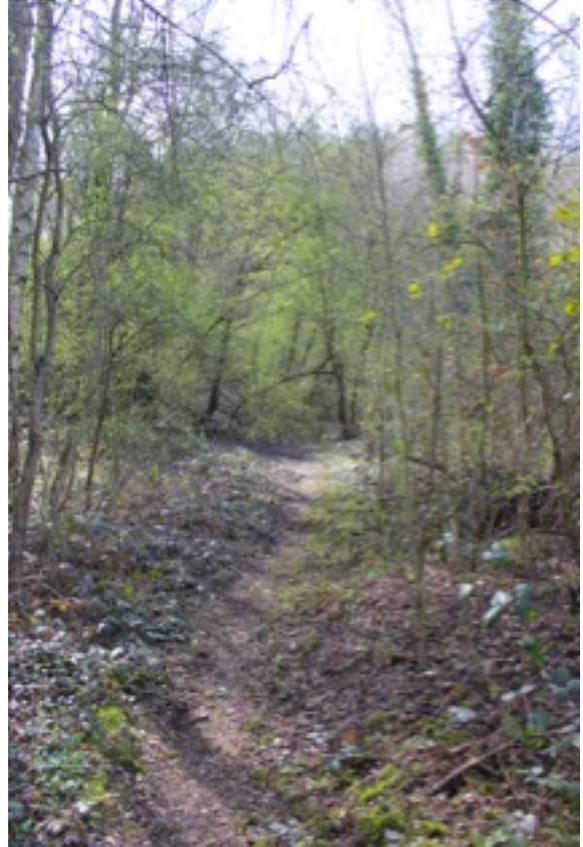
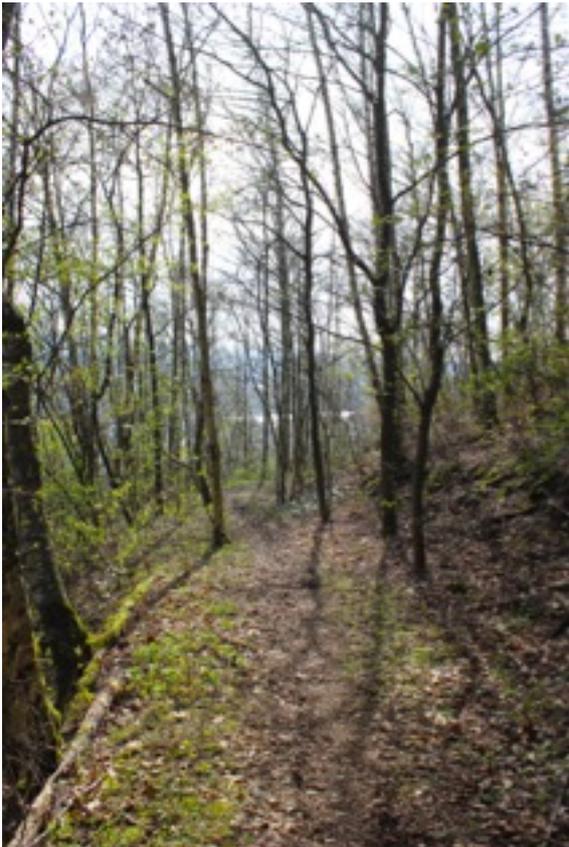
C'est ensuite les forces naturelles qui agissent sur ces milieux pour leur conférer un type d'état presque au niveau du « sauvage ». Ce paysage, recomposé patiemment dans le temps par les composantes naturelles (eau, terre, vent et graines végétales), rentre dans un état de chaos créatif soumis aux règles naturelles.

Les eaux, le vent et le couvert végétal ont fait le reste. Ces terrils sont des milieux maintenant densément colonisés par la nature. Densément peuplés par les bouleaux, ils accueillent une grande série d'espèces végétales et animales, qui agissent sur le milieu indépendamment de la volonté humaine et donne lieu à des espaces d'exploration pour l'enfant mais aussi de ré-appropriation d'un imaginaire pour l'adulte.

En les parcourant, l'ensemble des lieux qu'encadrent Bernalmont et Belle-Vue pivotent au rythme de nos mouvements. Le défilement de ces images laisse place à une variété de possibilités, tant dans les rapport que la ville entretien avec ces milieux, que dans les possibilités de faire de ces promontoires des lieux qui permettent de lire l'ensemble du paysage herstalien environnant, non plus dans la fracture qu'elle représente quand on le traverse, mais à travers un regard éloigné qui permet d'en lire et comprendre les lignes de force dans leur globalité.



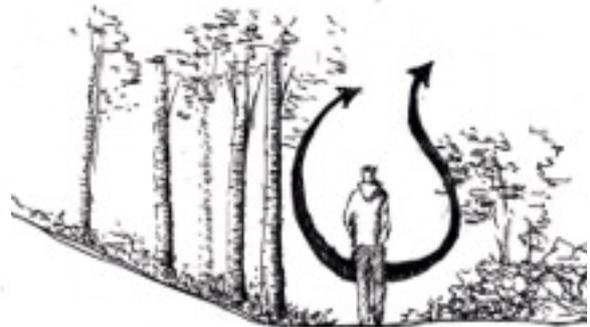
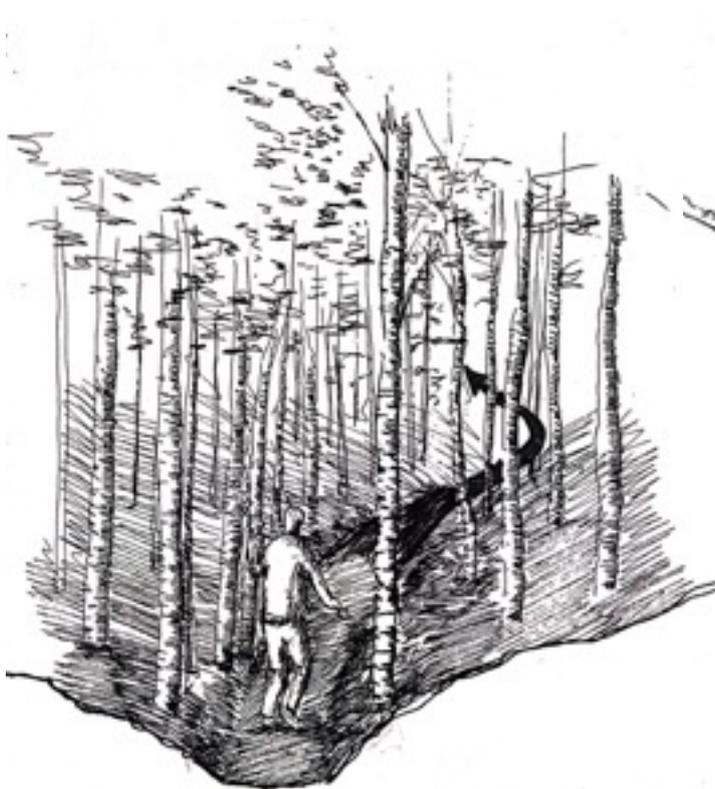
Croquis: Jeu d'apparitions et de disparitions des terrils en fonction de



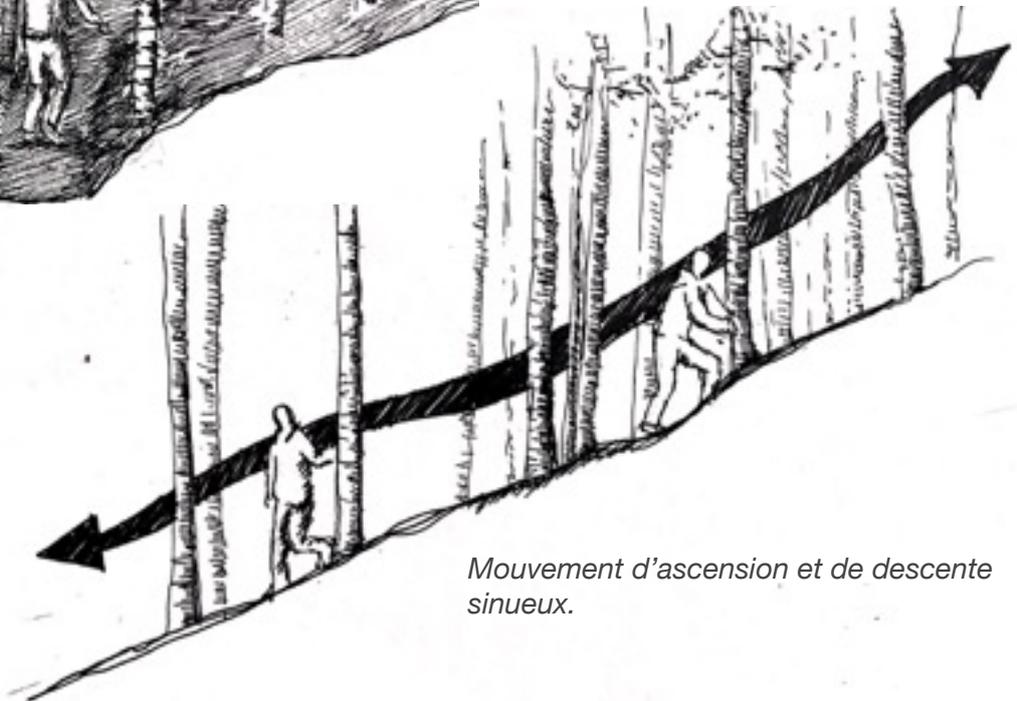
L'expérience in situ permet de comprendre le terril à travers le corps. Car parcourir un terril, c'est parcourir des sentiers creusés par le passage de l'homme. Ce passage étant irrégulier et spontané, le parcours prend des allures, des mouvements et des expressions très différentes.

Les sentiers prennent des formes et des épaisseurs variées et l'ascension est sinueuse. Ainsi le marcheur adopte différentes vitesses de marche et sa promenade sera plus ou moins physique. Ces variations de rythmes ouvrent le promeneur à prendre conscience de ses sensations corporelles, quelles soient tactiles ou auditives et à travers le mouvement du corps, appréhender autrement le lieu et en comprendre sa morphologie.

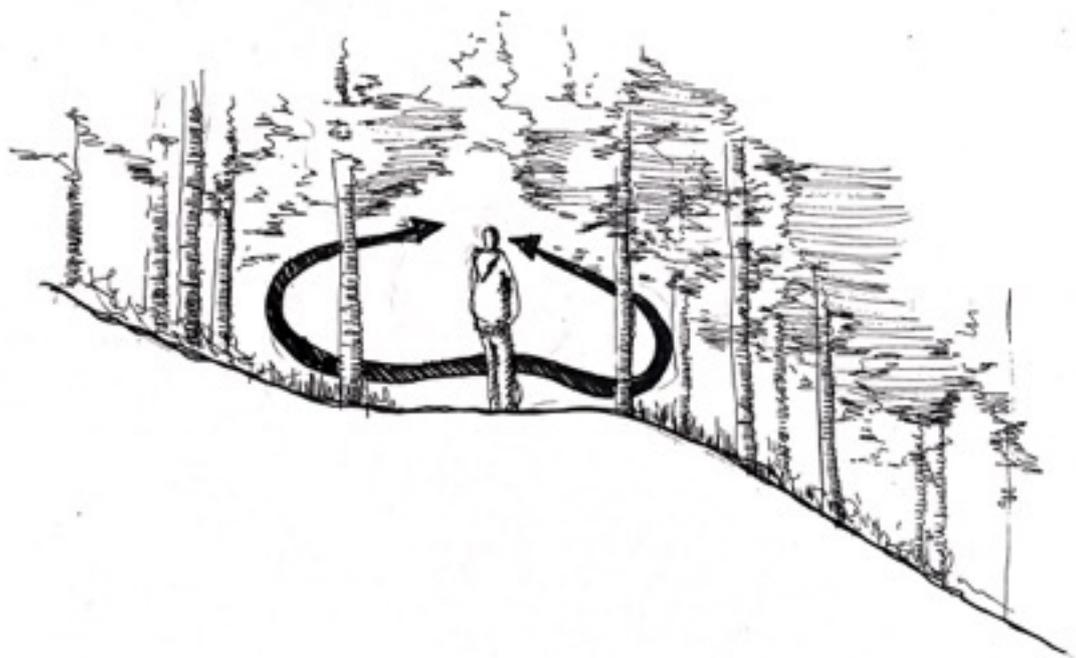
Les particularités géo-morphologiques du terril ainsi que la spontanéité de sa végétation et la liberté de son évolution donnent à ces milieux une richesse d'ambiances au sein d'un seul et même terril. En effet, sa forme conique donne à chaque radiant du terril des orientations différentes et ainsi des climats variés, offrant infinité de possibilités de développement végétal et spatial. De plus, les pentes changeantes donnent la possibilité à différentes espèces de s'installer. Ainsi peut-on retrouver aussi bien des milieux plus humides et boisés, dans lesquels une végétation basse embrume le niveau du sol, que des milieux en forte pente et exposés au soleil où seuls les bouleaux émergent du sol noir et sec.



Mouvement de marche calme



*Mouvement d'ascension et de descente
sinueux.*



Variation des ambiances en fonction des saisons: ouvert sur un panoramique lointain en hiver ou plutôt enfermés dans une clairière verte en été.



Les saisons prennent elles aussi un rôle important dans l'expérience in situ des terroirs. En effet, les arbres nus de l'automne laissent place à un tableau surprenant. Les branchages plus fins embrument l'air et laissent un voile devant l'horizon, troublant la perspective, nous plongeant dans un monde suspendu de la réalité de la ville et où l'imaginaire peut prendre toute la place dans notre esprit. Le sol noir, lui, est recouvert d'un tapis orange dont les bruissements accompagnent la marche.

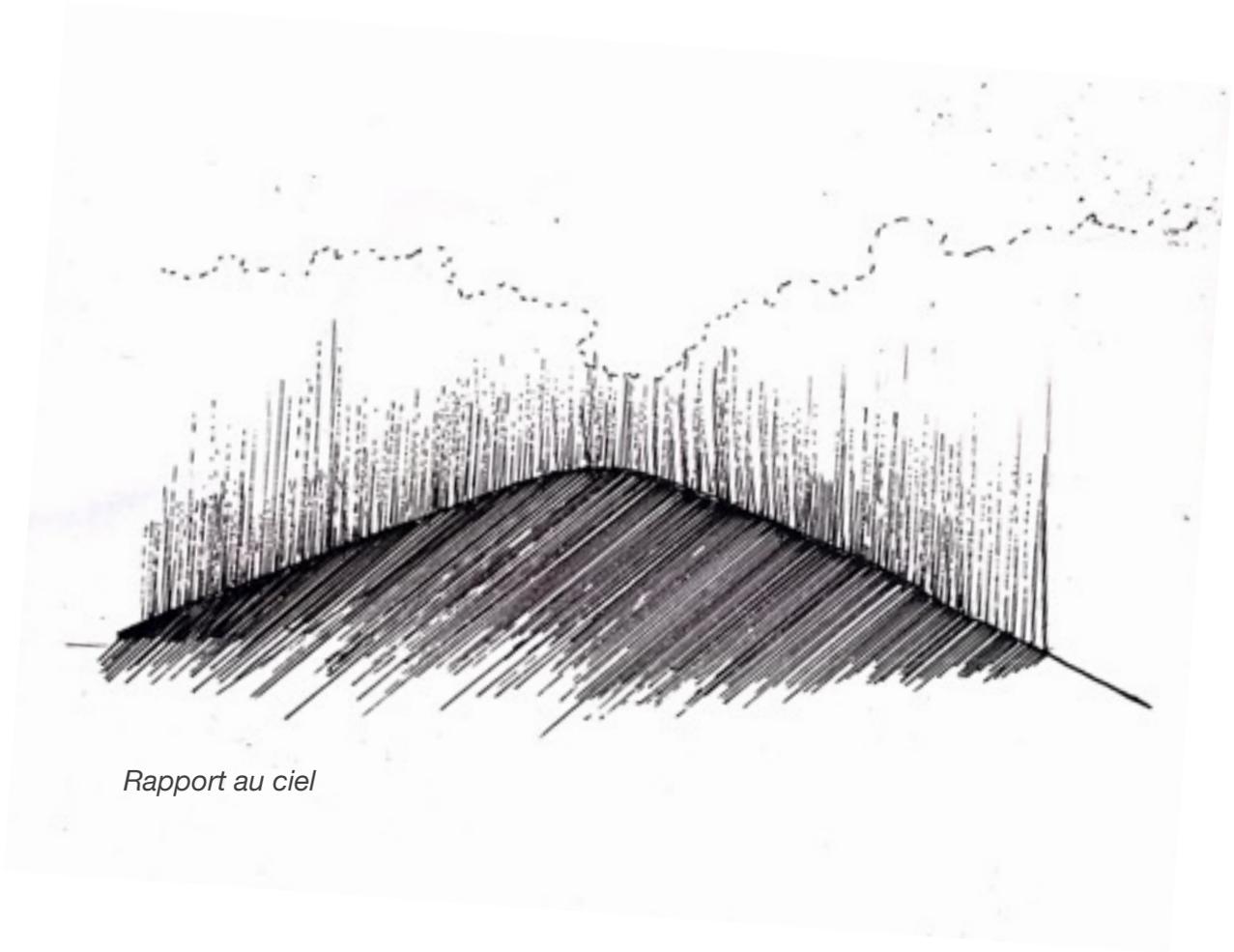
L'expérience est toute autre au printemps ou en été. Les arbres couverts d'un feuillage épais, nous englobe densément, nous plongeant dans un monde isolé. Seuls se dressent devant nous les troncs blancs des bouleaux qui s'enfouissent dans la masse verte qui plane autour de nous.



La lumière et les ombres prennent place dans la composition des ambiances de l'espace. Les alternances lumineuses qui animent ces collines confèrent aux lieux des ambiances très particulières.

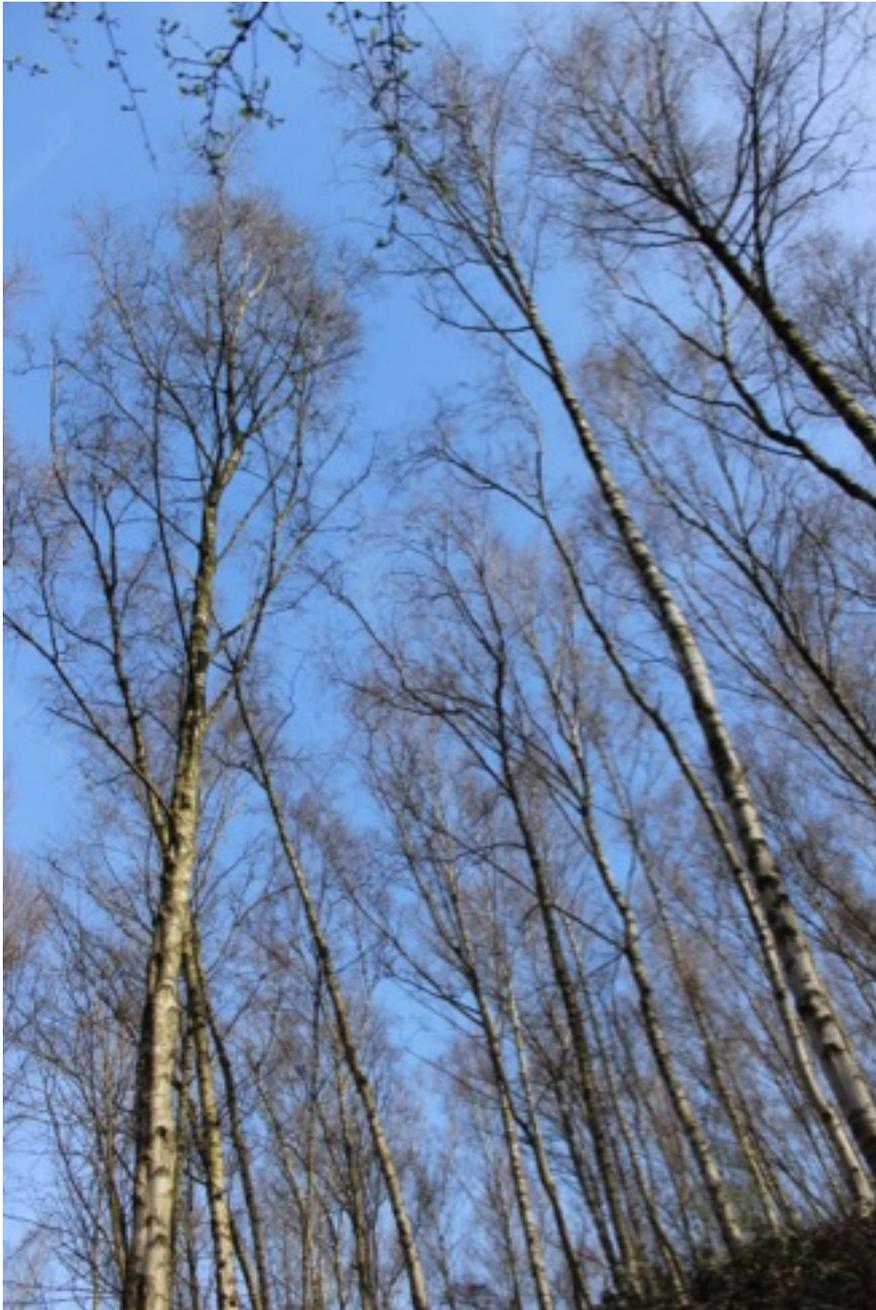
Ainsi, nous pouvons traverser le flanc ensoleillé et nous retrouver dans une forêt de bouleaux, s'élançant vers le ciel, peignant au sol des ombres, dansant au rythme du jour. L'instant d'après, le décor est tout autre. En passant du côté du teruil plongé dans la pénombre, seules les feuilles mortes et les branches portées par le vent gigotent sur le sol. L'environnement est peu éclairé et semble comme figé dans le temps. On y distingue cependant le ciel qui, comme un écran lumineux, dessine maintenant la silhouette du teruil.





Rapport au ciel

Les terrils rendent au ciel son importance dans la composition du paysage. Il devient, la plupart du temps, seul élément visible depuis cette colline. Comme attirés par lui, les bouleaux semblent s'élancer dans le ciel. L'ascension, elle, rapproche du sommet dégarni de Bernalmont qui semble être le point de rencontre entre le ciel et la terre.





Nous retrouvons dans notre ascension des vestiges de la période charbonnière qui nous rappelle où nous nous trouvons. Ces reliquats du passé sont interpellants et notre esprit s'élance spontanément dans des histoires, tentant de raconter ce qu'était le lieu et comment ces objets sont arrivés jusqu'ici...



Sur le pied du terril de Bellevue, les déchets ménagers s'accumulent sur la surface du sol. Pourtant, ces immondices trouvent un caractère presque poétique sur ces terrils, eux-mêmes nés de déchets. La force naturelle présente sur ces milieux a donné à ce lieu d'entreposage de déchets l'apparence de dunes vertes. Le sol semble être devenu une sorte de plage composée de petits vallons végétalisés qui ondulent sur la surface du terril. Ce parcours dans notre imaginaire nous lance des pistes de questionnements et est créatrice de nouvelles images mentales du lieu parcouru.

2. Projeter l'imaginaire herstalien

La démarche du parcours et la description sensorielle des terrils et de leur contexte, que ce soit urbain, géomorphologique ou sociétal, font émerger des éléments importants qui sont à la base de plusieurs questionnements:

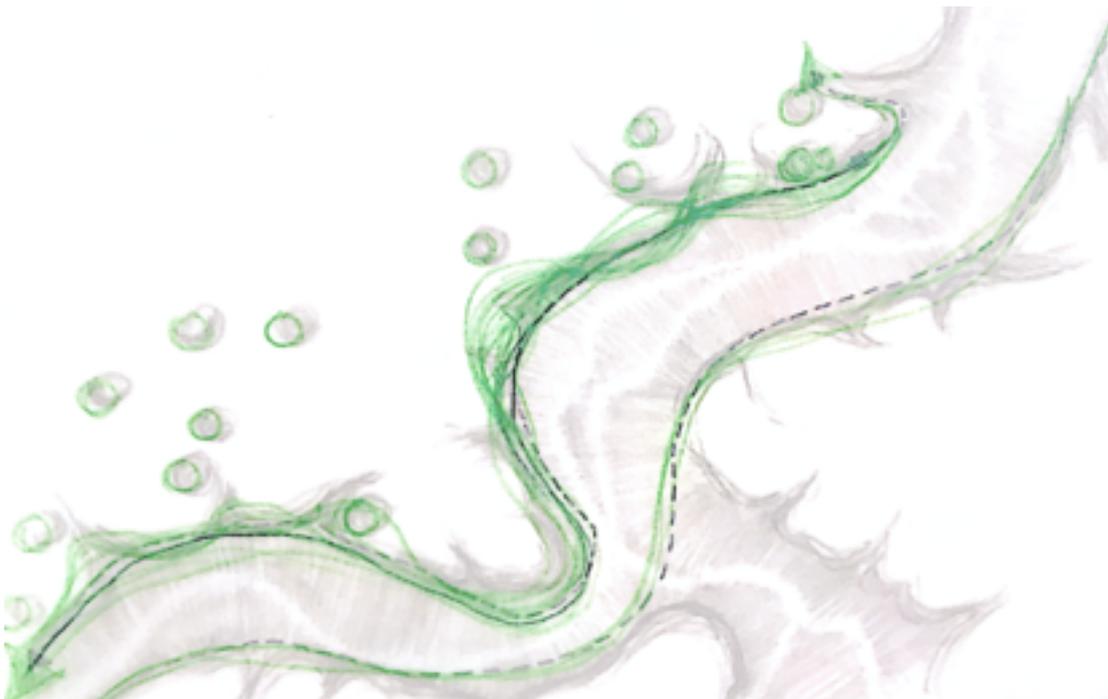
- D'abord, la situation géo-morphologique et géographique des terrils de Bernalmont et Belle-View, posés sur le versant et à l'entrée de la ville de Liège confèrent à ces collines une place en premier plan, mais aussi de pivot au sein du paysage. On peut se demander, si les terrils devenaient le point d'aboutissement d'un parcours paysager à la grande échelle (tel que la Chaîne des Terrils en France) d'une part ce qu'ils pourraient apporter au paysage liégeois, et d'autre part ce qu'ils pourraient offrir aux usagers? Comment pourraient-ils compléter un cadre d'équilibre environnemental?
- Ensuite, la ligne bâtie du chemin de fer, qui a accompagné le développement de l'industrie liégeoise est à la base d'une grande fracture territoriale, que ce soit à l'échelle herstaliennne ou à l'échelle de l'agglomération liégeoise. Si nous réfléchissons à sa position intermédiaire, à mi-côte entre le plateau et les berges du canal et la plaine de la Meuse, comment les terrils pourraient servir un propos à la fois environnemental et urbain ?
- Enfin, la dynamique actuelle de la ville est de tourner le dos aux éléments forts du paysage qui l'ont bâti: l'eau et le relief. Si le développement de Herstal prenait plus en considération les voies d'eau et la géomorphologie, comment tout le dessin du parcellaire sert à faire comprendre l'interdépendance de tout le territoire herstalien avec l'eau? Et quel est alors le rôle des terrils à ce moment là?

Ces questionnements font l'objet d'une formulation à travers plusieurs hypothèses qui s'appuient sur la recherche des éléments du paysage herstalien relevés précédemment. Ainsi, à travers l'élaboration de ces hypothèses de projet, le but est de faire apparaître des chemins et des compositions végétales suivant lesquels on pourrait réinsérer les monticules des terrils herstaliens dans les cheminements de découvertes paysagères d'ici et d'ailleurs, de la commune. Le projet peut également servir à ré-inscrire les terrils comme points d'articulation et de lien entre les territoires de Liège et de Herstal, dans la continuité des territoires.

Ainsi, sur base de ce qui est déjà visible et en cours, nous pourrions faire intervenir de nouveaux moyens d'action sur le territoire, capables d'aider la politique urbaine contemporaine à accomplir un projet qui intègre les terrils et les perçoit comme un élément de qualité qu'il est impératif de valoriser ...



Ce schéma montre la tracé du chemin de fer dans l'agglomération liégeoise. Son tracé suit celui du versant.



L'installation d'une promenade fait du chemin de fer un couloir vert, permettant au versant retrouver une épaisseur et de re nouer des lien entre le plateau et la vallée.

Première hypothèse

La première hypothèse se réfère au potentiel des terrils à être éléments structurants du territoire et porteurs de l'identité forte et collective d'une région. Ceci doit être exploité et servir de base de projet paysager tout comme il a déjà été fait en France ou à Charleroi et esquissé avec le projet « Pays des terrils » à Liège. « Le territoire est sillonné et structuré par des réseaux de symboles qui ont pour but de construire un système de signes » (Levi-Strauss, 1978; Durand, 1976). Ainsi, le terril est l'un de ces réseaux de symboles qui accompagne le paysage liégeois.

Cependant, dans un contexte où le chemin de fer sert et coupe à la fois le territoire, les terrils sont les déchets et n'entretiennent pas de relations avec les alentours au-delà de la vue et des appropriations transgressives par le jeu des enfants, ou encore par les arpentages d'artistes, de photographes ou d'usagers curieux. Mais ils peuvent devenir le centre ou le maillon d'un nouveau dessin. Celui d'un couloir de végétation parlant d'un nouveau système de biodiversité sur le territoire. Ainsi, la première hypothèse développée met en scène les terrils à travers la situation particulière du chemin de fer dans l'agglomération liégeoise.

Cette ligne bâtie entre la vallée et le plateau liégeois marque actuellement une frontière entre le haut et le bas d'une grande partie de l'agglomération. Cette infrastructure est donc un élément stratégique de développement d'un couloir vert, non seulement parce qu'il permet le voyage entre les différentes parties du territoire liégeois, mais également car son parcours relie entre-eux un ensemble parsemé d'émergences industrielles et accompagne les terrils. La création d'une promenade paysagère utilisant pour appui cette ligne du chemin de fer, permettrait la valorisation du patrimoine industriel de la région par un parcours d'entre-deux, longeant le versant, permet de renouer un dialogue entre le bas et les hauteurs de l'agglomération liégeoise et donnant ainsi la possibilité au terrils de renouer un dialogue avec la ville, autre que visuel.

Dans une telle perspective, le projet paysager renverse la dynamique actuelle dans laquelle le chemin de fer est une limite sur le territoire. Il cesse dès lors d'être frontière séparatrice pour devenir un promenade épaisse qui accompagne les ambiances qu'induisent le versant et dans laquelle les terrils prennent la place d'éléments ponctuels. Il devient la ligne autour de laquelle se tricote un parcours sinueux qui effectue des mouvements de va-et-vient entre le plateau et la vallée. Il est ainsi moteur d'une promenade paysagère qui valorise le paysage des terrils qui sont comme un appel fort du plateau. Les terrils deviennent des représentants d'un système naturel qui se développe sur les hauteurs.

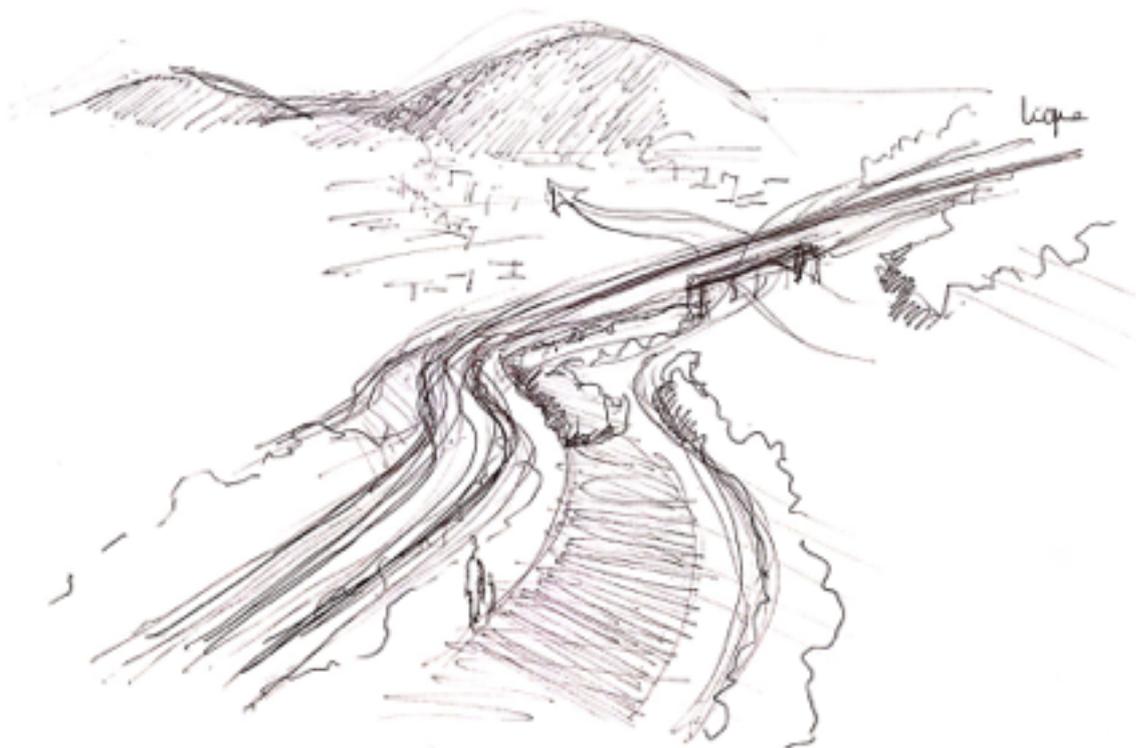
Dans cette hypothèse, la situation particulière des terrils de Bernalmont et de Belle-Vue peut-être moteur du projet. En effet, leur position sur le versant en bordure du chemin de fer confère à ces monticules artificiels la place de chefs de file dans le paysage des terrils liégeois. Ils marquent également l'entrée de la ville de Liège depuis Herstal. Ainsi, ils ont un grand rôle à jouer dans l'élaboration de cette hypothèse de promenade paysagère dans laquelle ils pourraient devenir les représentants du système paysager formé par les terrils liégeois en marquant le départ de ce parcours à travers le grand paysage. De plus la position de la gare à leur pied apporte une cohérence à ce qu'il prennent la place des terrils initiateurs de ce parcours, en devenant les représentants.

Ce nouveau script paysager permet de relire le paysage dans son entièreté, ne prêtant attention qu'aux éléments qui construisent le paysage pour réappuyer un discours qui se veut urbain, mais aussi environnemental par la création d'un couloir vert pour l'agglomération liégeoise.

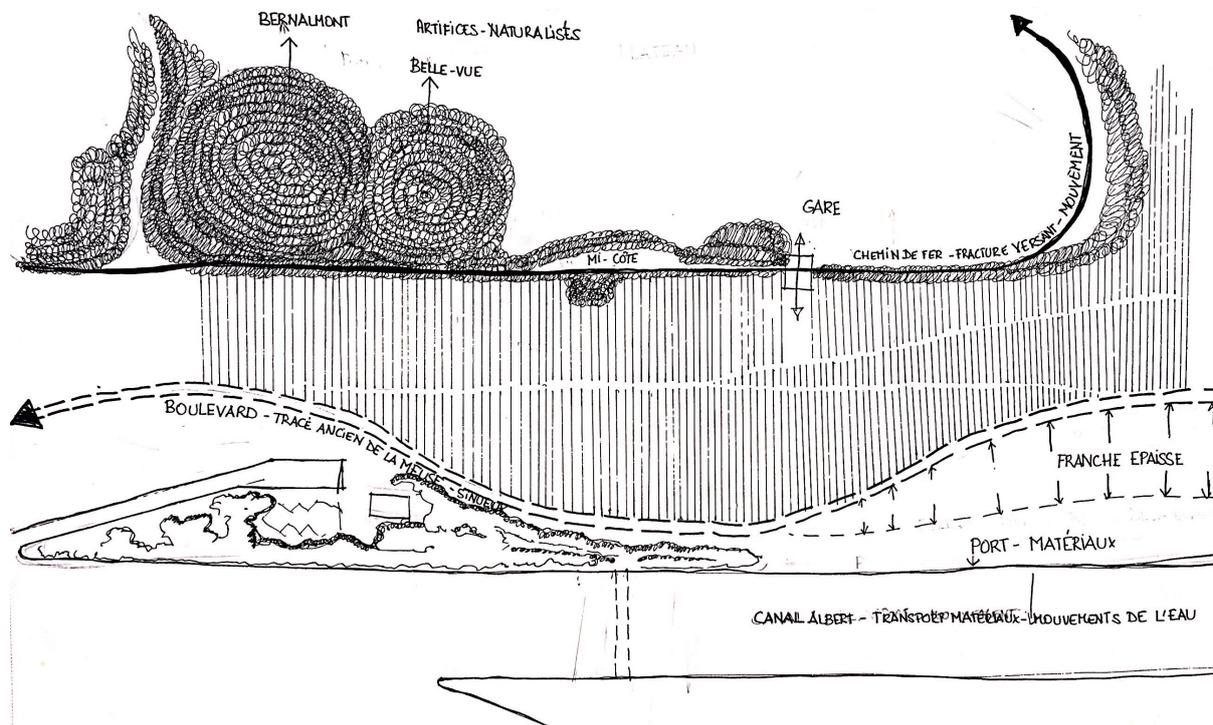
Cette mise en scène de la ligne de chemin de fer tend à susciter l'intérêt de la population pour son paysage en lui permettant de comprendre le contexte de formation de son territoire et des terrils en parcourant les parcourant

Cette hypothèse peut également servir à relancer le projet « pays des terrils » dans une dynamique qui permet à l'ensemble du paysage de la vallée de la Meuse d'être compris et intégré dans le projet.

Ainsi, le parcours et la lecture continue du paysages permettent de réinscrire les terrils de Bernalmont et Belle-Vue dans un projet paysager traversant les limites administratives dans lesquels on ne lit pas de frontières mais un parcours continu dans un paysage commun. Cette association à un projet commun permet non-seulement aux habitants de porter un regard positif sur un paysage reconnu comme étant un patrimoine, mais aussi à la commune de Herstal de rentrer en dialogue paysager avec la ville de Liège.



Croquis: exemple d'un bout de parcours le long du chemin de fer; offrant des possibilités de traversée et de mise en valeur des terrils



Ce schéma représente les différentes lignes fortes du paysage, mais aussi ces fractures. Ainsi, le chemin de fer crée une frontière entre le haut et le bas de la ville et accompagne les terrils, et le Canal est une forme artificielle. Le parcellaire, lui, est rythmé par le tracé ancien agricole dans un axe longitudinal. La ville n'entretiens de rapport ni avec l'eau, séparée d'elle par un boulevard qui suit les anciens tracés sinueux de l'eau, et la ligne du chemin de fer à laquelle il fait dos.

deuxième hypothèse

L'hypothèse de réinscription des terrils dans le grand paysage à travers une promenade paysagère le long de la voie ferrée sert de base à l'élaboration d'un nouveau scénario de ré-inscription de Bernalmont et Belle-Vue dans le quartier par la mise en place sur le territoire d'un projet d'application de la Convention Européenne: celui de « **l'observatoire du paysage** ».²⁷

Il s'agit en réalité de l'application par le projet paysager d'un réel « observatoire de la mise en oeuvre » de la convention qui permet d'observer les modifications qu'elle apporte sur le territoire herstalien. Ainsi, à travers l'élaboration d'instruments de mise en oeuvre, c'est l'expérimentation sur terrain et l'engagement des collectivités locales envers leur paysage qui se voient renforcées. Ce lieu d'observation permet de rester « gardien du projet » pour le territoire herstalien et de l'accompagner dans sa dynamique de transformation.

Il devient symbole, que ce soit pour le grand paysage, celui de l'agglomération liégeoise, ou pour la ville de Herstal, d'un système paysager fort, les terrils, et des contextes qui les accompagnent.

Observatoire des systèmes et forces paysagères

Cette structure, réel repère d'une nouvelle dynamique d'action sur le paysage, doit s'inscrire judicieusement, permettant d'épaissir et mettre en évidence un lieu stratégique du développement territorial. Sa mise en place ré-appuie des dynamiques passées mais aussi présentes qui révèlent les lignes fortes qui composent et génèrent le paysage, permettant de redécouvrir un imaginaire lié aux composantes géographiques, morphologiques, historiques ou humaines d'un lieu plutôt qu'aux découpages fonctionnels et administratifs et proposer une identité forte. Il pourrait dès lors, dans le cas de Herstal, s'appuyer sur la ligne bâtie du chemin de fer qui sert le territoire, le génère mais aussi le segmente. En effet, nous l'avons déjà mentionné, l'implantation du chemin de fer est la première infrastructure qui amène l'industrie à Herstal. Il est donc l'élément structurant et générateur du quartier Marexhe ainsi que de l'implantation et du développement de l'industrie qui y laisse des traces encore aujourd'hui. Ainsi, le chemin de fer est à la genèse du paysage actuel des terrils mais aussi de leur contexte.

La mise en scène de cet ancrage bâti, situé en mi-côte, permettrait de re-lancer un dialogue, autre que visuel, entre le haut et le bas de la ville que ce chemin de fer sépare, mais aussi entre les terrils et la vie urbaine. Ainsi, épaissir cette ligne par une promenade paysagère, dans la continuité du scénario suggéré par la première hypothèse, mais aussi par une structure qui accompagne la re-découverte du paysage herstalien, permet à toute

²⁷ Rapport de la deuxième conférences donnée pour la Convention Européenne du Paysage, ANNEXE 9, Florence, 2002, p.64

cette frange oubliée du territoire de ré-affirmer ses qualités. L'inscription de se projet ré-interroge les dimensions du mouvement, qui donne aujourd'hui à la voie ferrée la signification de « transport » et « rapidité » et inscrit cette ligne paysagère dans des rythmes variés en se ré-appropriant les notions de gare, d'arrêt, de voyage et de mouvement. L'observatoire devient ainsi une promenade générant des rythmes variés, permettant au corps de s'éveiller par les variations de rythmes qu'induit la marche.

Dans ce projet d'application, les terrils sont un des points d'appel vers le plateau, mais aussi un élément à part entière que valorise la promenade paysagère et lui donne des qualités environnementales.

Observatoire de la transformation

L'observatoire endosse le rôle de gardien du patrimoine paysager. En effet, l'une des premières considérations qui fait émerger cette notion, c'est la nécessité de porter un regard sur le paysage avant, pendant mais aussi après la mise en oeuvre des actions prévues par la convention. Cette considération pour le facteur du temps inscrit le paysage et le projet dans une dynamique évolutive. Il devient un outil qui permet à l'administration, au concepteur, mais aussi aux habitants herstaliens de porter un regard dans le temps sur le projet. Dans cette hypothèse, les terrils sont inscrits dans une nouvelle temporalité, plus en accord avec leur nature propre.

De plus, cette structure accompagne à la fois l'arrière des îlots, dont le parcellaire est déstructuré par les émergences industrielles (le Motorium Saroléa, des ateliers) et de vastes aires hybrides hérités du siège du charbonnage Belle-Vue, les structures culturelles pré-existantes (comme l'ancien casino), mais aussi le plateau et les terrils. Il génère une nouvelle dynamique territoriale pour l'ensemble de ces lieux qu'il accompagne et qu'il est capable de remettre en forme de le temps.

Observatoire des forces naturelles

Dans l'inscription de ce projet, les terrils sont symboles d'une régénération. Cette philosophie permet d'agir sur le territoire en ré-appuyant les caractères du milieu sans les dissimuler ou les remplacer, et ainsi de conserver les aspects mouvants, naturels et sauvages des terrils, les préservant de toute intervention fonctionnaliste.

Il est dès lors important, pour que le projet fonctionne dans le temps, qu'il y ait une prise de conscience des caractères mouvants du milieu mais aussi que l'utilisateur puisse interpréter les éléments qui le créent pour en comprendre sa nature propre.

La mise en place d'un élément du projet permettant d'arriver à cette conscience commune est essentielle. On pourrait dès lors suggérer la création de petits pavillons qui permettent de lancer une réflexion sur ce qui compose le territoire.

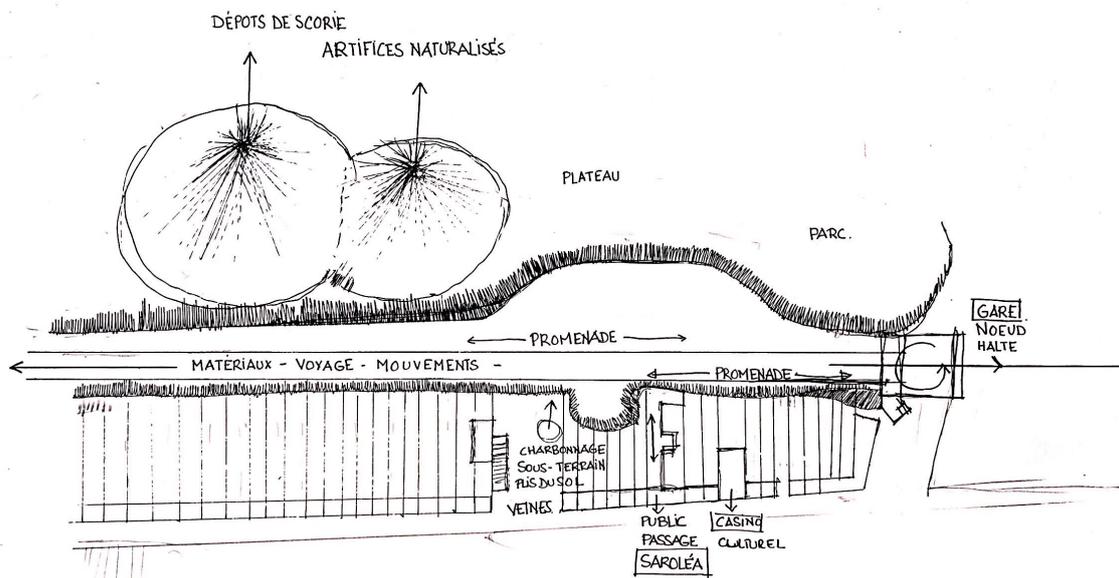


Schéma représentant l'épaississement de la chemin de fer par une promenade paysagère dans laquelle les terrils prennent place et qui accompagne les pré-existence de la ville, comme Saroléa, le casino, l'ancien site charbonnier de Belle-Vue et la Gare.

La prise de conscience préalable au parcours du milieu permettrait de lui donner une légitimité mais aussi de sensibiliser l'ensemble des usagers à ses facteurs qui génèrent le lieu. Ainsi, ces petits pavillons deviennent les éléments d'un début de parcours qui anticipent et annoncent ce qui vient ensuite. Prenant place sur la ligne de promenade que représente la voie ferrée, sont thématiques sur le thème de l'eau, l'air, la terre et le feu, ces 4 éléments qui composent le paysage. Cet parcours préalable de « retour aux sources » permet au marcheur de se plonger dans une marche plus sensible, parcourant Herstal avec un autre regard, plus conscient des caractères de son paysage.

Observatoire de la participation citoyenne et du débat urbain.

L'hypothèse soulevée par l'observatoire soutient également la volonté de créer un dialogue entre les habitants et l'administration qui trouvent sur leur territoire, par l'application de cette convention du paysage, une structure partagée, dédiée à la gestion commune de ce bien. Dans une telle dynamique, les terrils redeviennent un élément du territoire desquels surgissent un sujet de débat urbain mais aussi paysager, sociétal et environnemental, capable de soutenir un discours partagé tant par les politiques que pour les habitants. L'implication des citoyens et la prise en compte de leur avis dans le débat urbain leur permet de s'impliquer dans un territoire dont ils ont de plus en plus conscience.

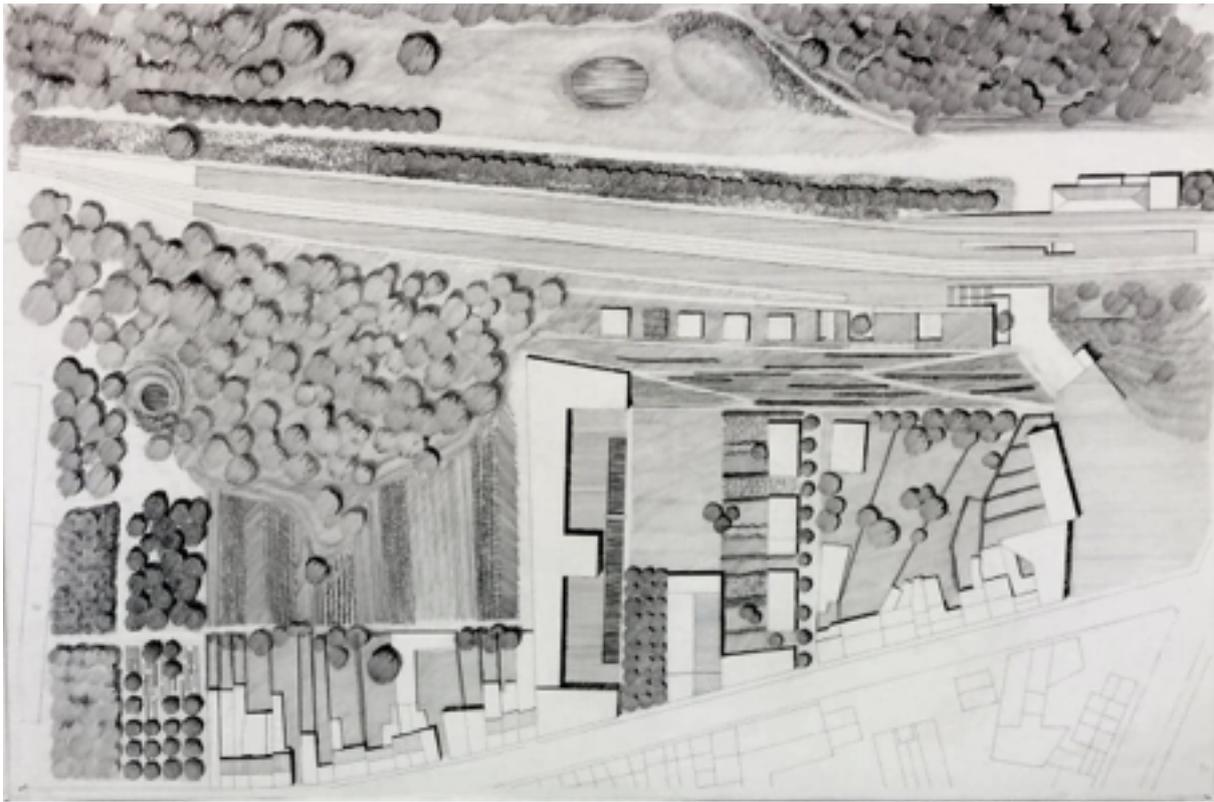
Observatoire du développement durable

Cette hypothèse de projet donne la possibilité à Herstal de s'inscrire dans un scénario durable pour son territoire. En effet, la gestion du paysage des terrils constitue un facteur d'équilibre territorial essentiel car il est à la fois un patrimoine naturel et culturel et une ressource économique créant de l'emploi, mais également l'identité du lieu et écho de sa diversité. Ainsi un dialogue étroit se fait entre les transformations du paysages et celles découlant des besoins économiques, sociaux et environnementaux qui doivent évoluer harmonieusement. La gestion du paysage, qui tend à améliorer le cadre de vie des habitants et leurs biens-être, redevient dynamique et répond aux aspirations des populations à travers le temps. Ainsi, l'observatoire, plus qu'un simple lieu de re-découverte du paysage, est également un « laboratoire du développement territorial durable ». Il permet au projet paysager de s'inscrire dans une préoccupation tant temporelle que socio-culturelle, naturelle ou paysager qui fait de lui un projet soutenable pour les générations futures et adaptable aux évolutions du paysage et des aspirations humaines et naturelles.

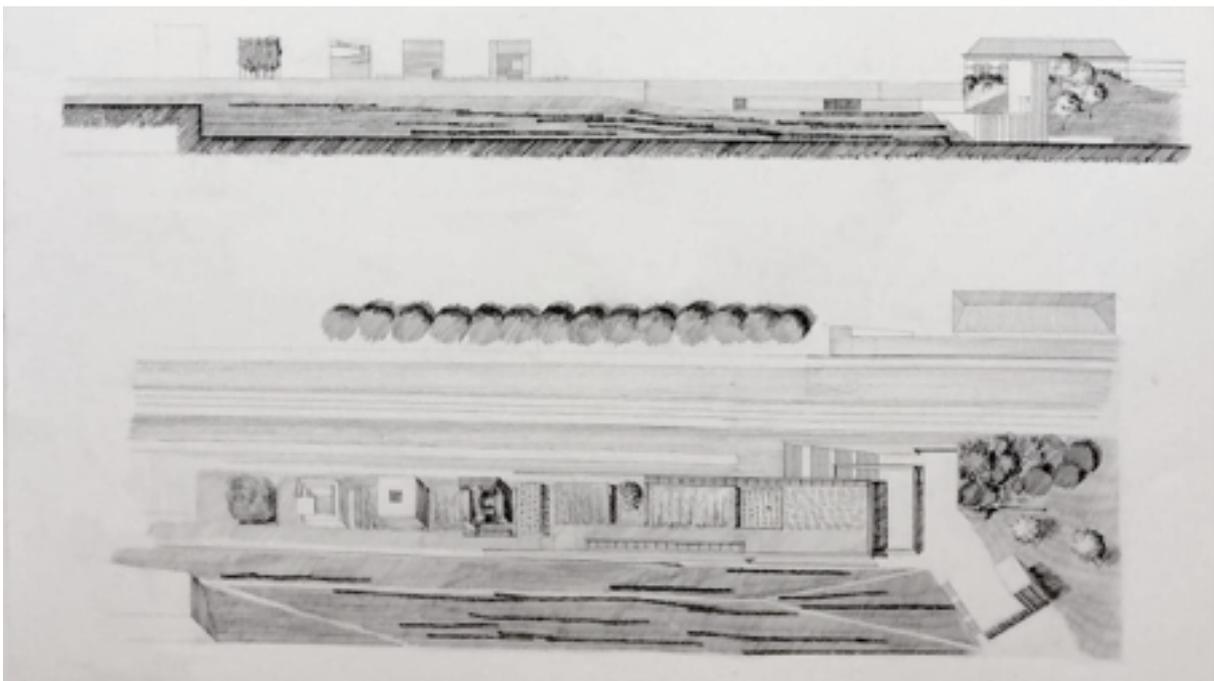
Ainsi, dans cette hypothèse de projet d'application d'une démarche paysagère par l'observatoire, le terril devient un lieu que l'on accompagne et que l'on aide, à travers

l'observation continue et partagée, à évoluer à travers des actions non-intrusives pour le milieu et en laissant à la nature toute la place dont elle a besoin pour régénérer le territoire.

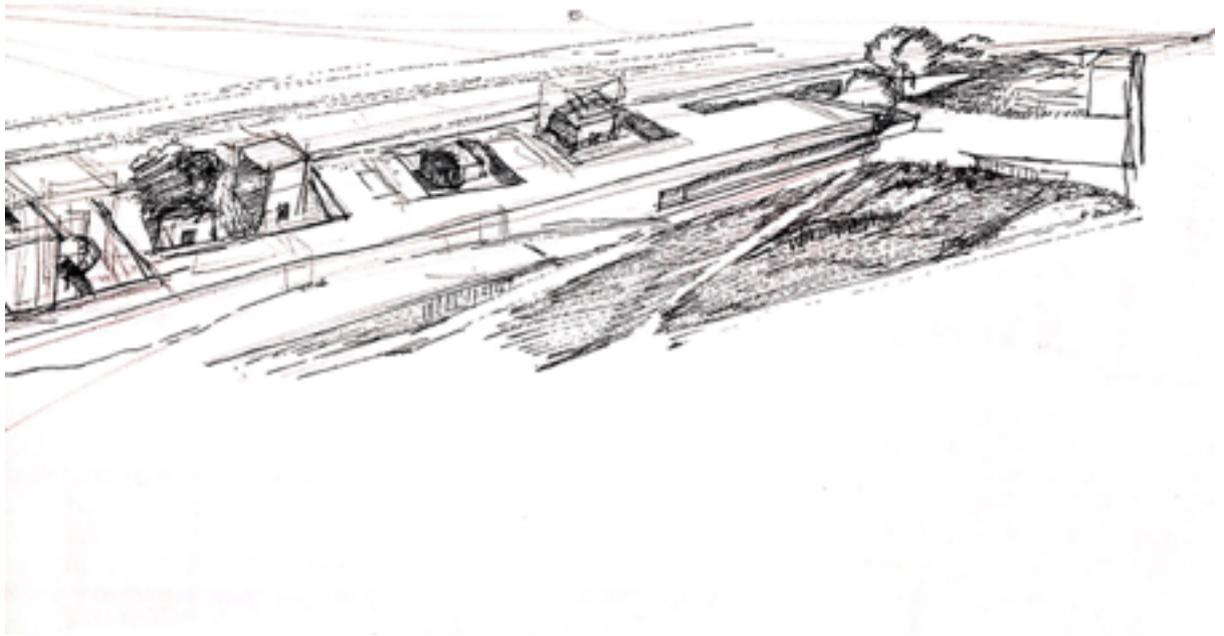
L'observatoire, à travers l'ensemble de ses objectifs permet de révéler les caractères assoupis des terrils mais aussi de l'ensemble du milieu avec lequel il entre en dialogue. Le projet développé tend ainsi à relancer le paysage dans une vision continue et mouvante, jusque là oubliée, qui lui est propre. La question de la ré-inscription des terrils, plus qu'une simple préoccupation ponctuelle, re-questionne l'ensemble du paysage qui l'accompagne et l'élaboration d'un projet soutenable de développement, guidé par la démarche paysagère, donne à ce grand ensemble paysager un nouveau souffle qui lui offre la possibilité de s'inscrire dans une nouvelle dynamique.

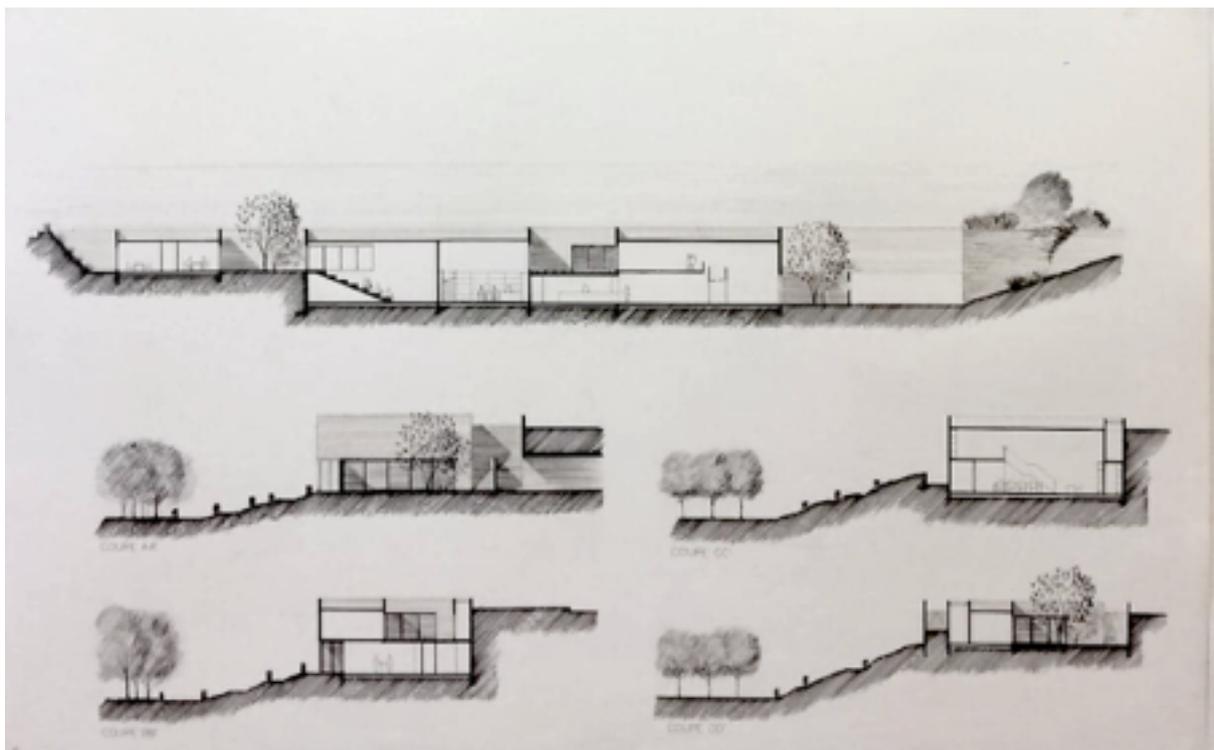
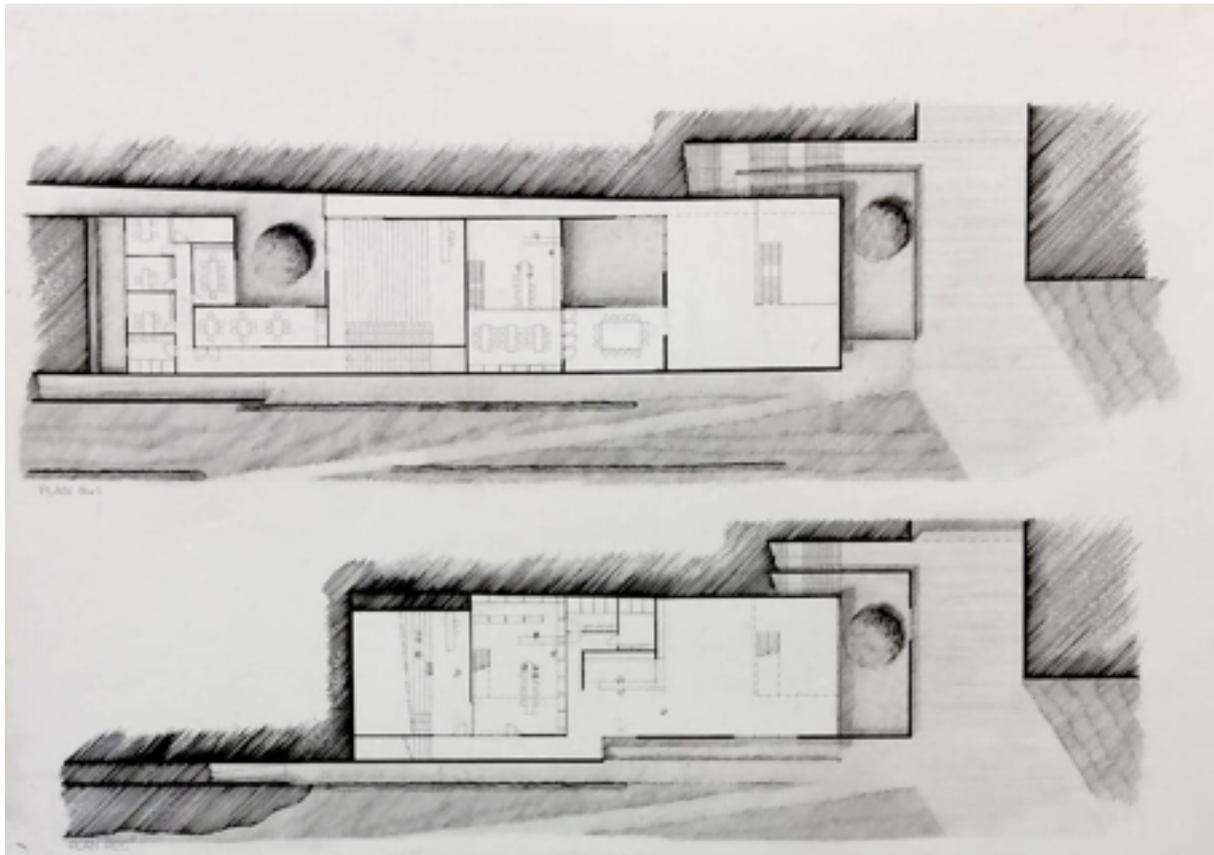


*Implantation de l'observatoire qui souligne la voie ferrée et accompagne l'entrée de la Gare de Herstal et annonce une promenade paysagère.
« L'observatoire de la régénération » pour le projet de Master 2 pour l'atelier d'architecture« Ville-Paysage-Urbanisme » de l'ULiège- Aurélie Peeters*

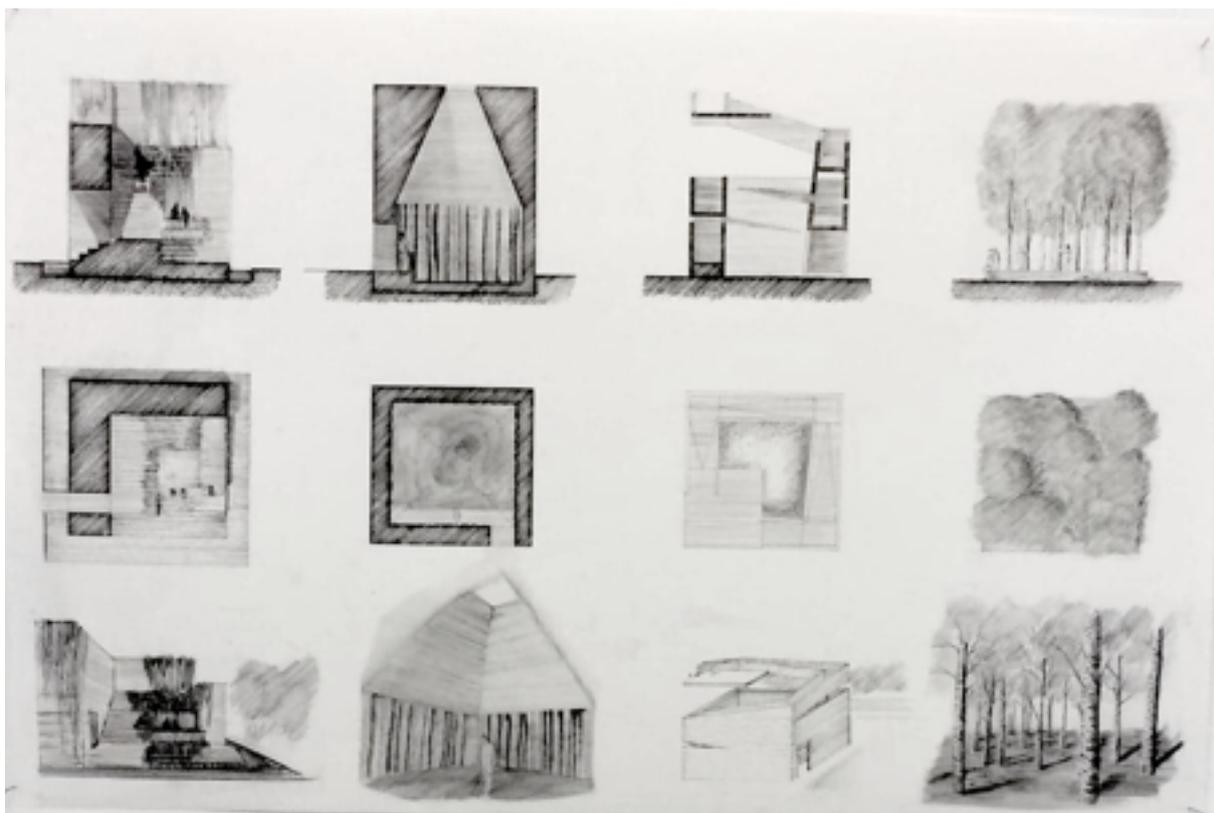


Axonométrie et coupe - le bâtiment s'intègre dans l'épaisseur bâtie du mur du chemin de fer. « L'observatoire de la régénération » pour le projet de Master 2 pour l'atelier d'architecture« Ville-Paysage-Urbanisme » de l'ULiège- Aurélie Peeters





Plans et coupes d'une structure bâtie structure bâtie qui accueille des espaces de dialogue, d'information, de formation et de recherche pour l'observatoire. Il accompagne l'entrée du passage sous-voie et de la gare.
 « L'observatoire de la régénération » pour le projet de Master 2 pour l'atelier d'architecture « Ville-Paysage-Urbanisme » de l'ULiège- Aurélie Peeters



Plans coupes et croquis des différents pavillons s'appuyant sur la structure bâtie du chemin de fer et accompagnant la promenade. Ils sont thématisé sur les 4 éléments qui sont à la base de tout paysage : l'eau, l'air, la terre et le feu. Ceux-ci sont ont un objectif à la fois didactique et sensoriel en mettant car ils mettent mouvement la pensée mais aussi le corps dans l'espace.

« L'observatoire de la régénération » pour le projet de Master 2 pour l'atelier d'architecture « Ville-Paysage-Urbanisme » de l'ULiège- Aurélie Peeters



Image 3D réalisée par le bureau Pluris pour le masterplan de Herstal montrant des nouveaux rapports entre le centre ville et le Canal.



Schéma représentant les différentes possibilités d'axes transversaux guidés par les flux anciens de l'eau pour Herstal et dans lequel les terrils prennent la place de buttes arrêtant l'écoulement du versant et accueillant des zones humides.

Troisième hypothèse

Une dernière hypothèse qu'on va émettre et projeter est guidée par les éléments forts du paysage auxquels la ville de Herstal fait actuellement dos: l'eau et le relief.

Cette fracture, déjà soulevée par le service d'urbanisme de Herstal, est l'objet principal qui a guidé la réalisation du Master Plan « Au coeur de Herstal ».

En effet, comme nous l'avons déjà abordé précédemment, l'objectif principal de ce master plan est de retrouver des liens depuis le centre de la ville, qui s'est développée par des axes longitudinaux, vers le canal auquel il fait actuellement dos.

Ce travail de porosités transversales entre le centre et le canal pourrait également faire l'objet d'un travail de re-lecture des rapports à l'eau qu'entretenait la ville anciennement et ainsi aller plus loin dans la réflexion paysagère, en s'appuyant sur les lignes d'écoulement originels formés par le relief de la ville pour retrouver des axes transversaux.

Dans cette lecture, le dessin parcellaire sert à faire comprendre l'interdépendance de tout le territoire herstalien avec l'eau. Ainsi peut-on faire ressortir des axes majeurs qui relient le haut et le bas de la ville.

Dans cette projection créative, les terrils prennent eux une place particulière au vu de leur situation. Ces monticules artificiels, pivots des ambiances variées qui les entourent, deviennent comme des amas de terrain qui bloquent l'écoulement des eaux venant du versant, créant ainsi des environnements spécifiques comme des zones humides ou d'autres espaces intermédiaires qui multiplient les possibilités de création paysagère même à l'intérieur du quartier.

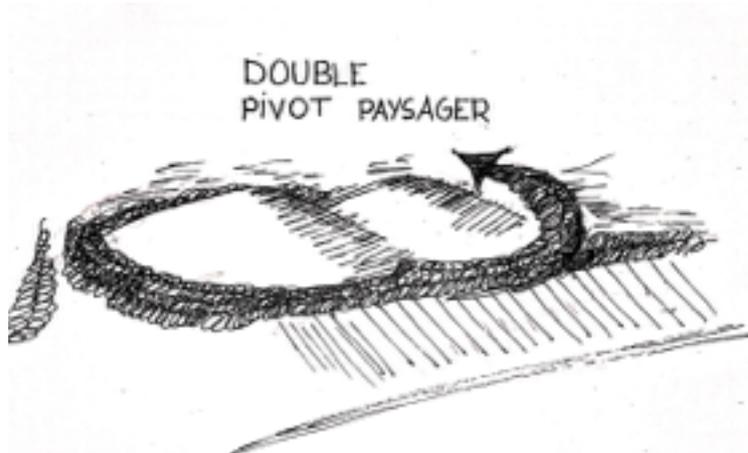
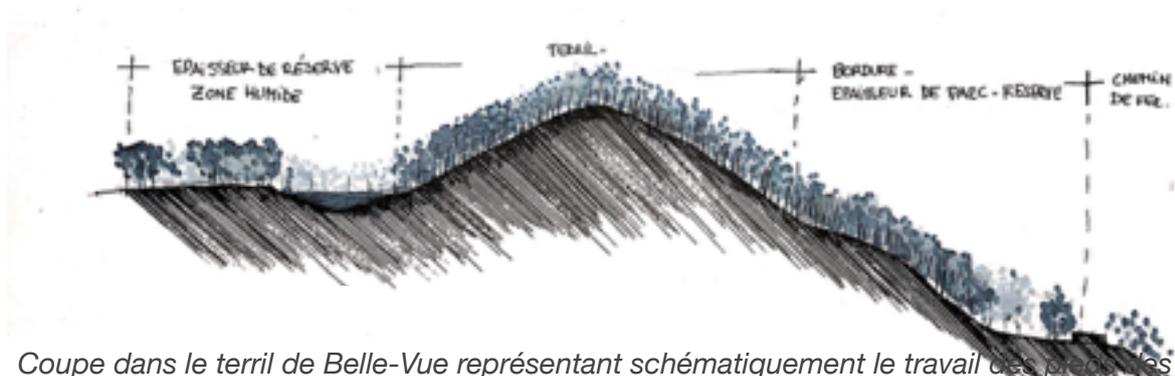


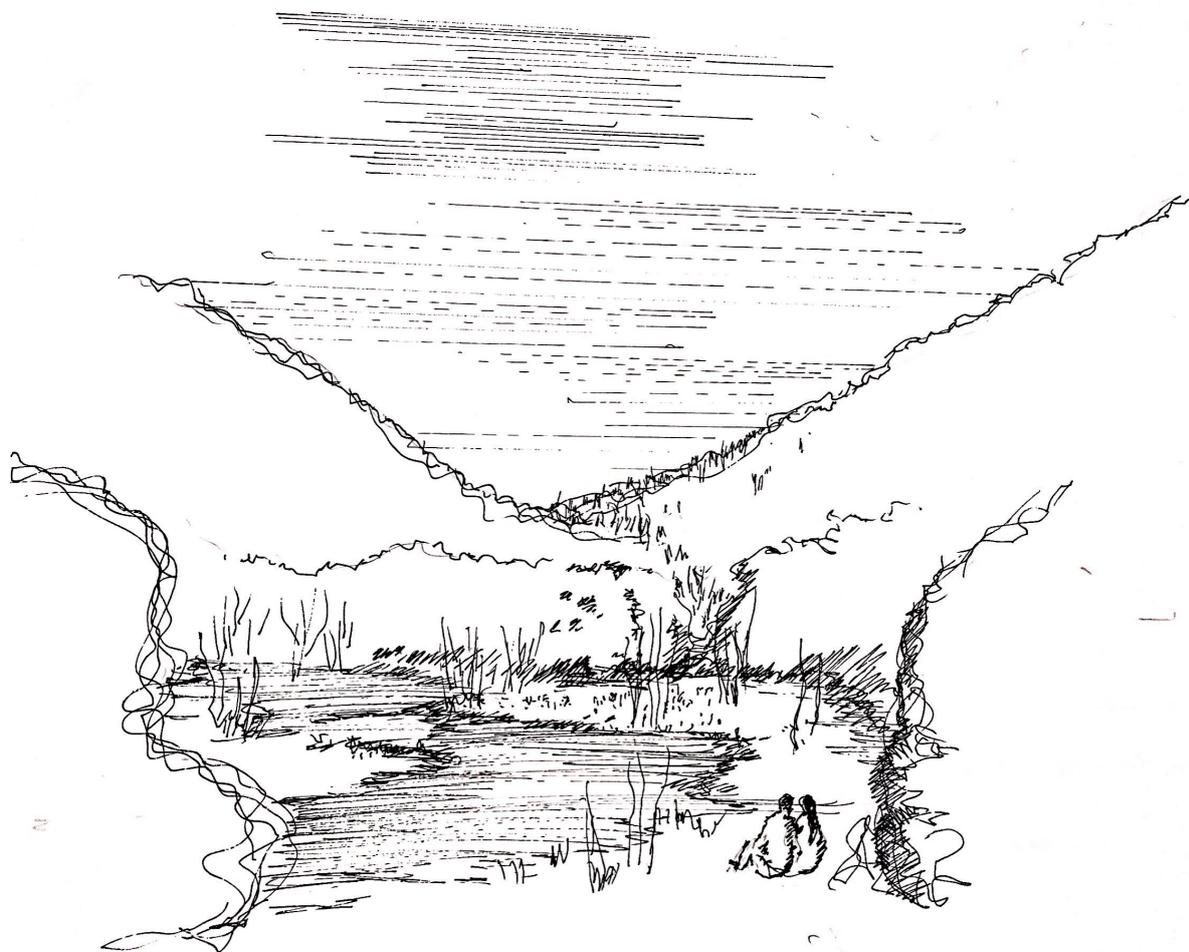
Schéma représentant le rôle du parc au pied des terrils devient pivot qui ré-inscrit les terrils dans leur contexte proche et efface les frontières qu'ils marquent

Ces espaces humides re-dessinent les pieds des terrils et inscrivent les terrils comme des éléments particuliers de ce nouveau système guidé par les tracés de ruissèlement.

La mise en place de ce nouveau scénario pour le pied des terrils offre plusieurs possibilités de ré-inscription pour ces terrils: d'une part, la ré-inscription dans leur quartier,



Coupe dans le terril de Belle-View représentant schématiquement le travail des paysans sur les terrils en parc et zone humide.



Croquis d'une zone humide entre les deux terrils

d'autre part, la ré-inscription dans un paysage liégeois et herstalien à la fois.

En effet, ce travail paysager au pied des terrils marquerait la fin de l'invasion urbaine pour ces terrils. Il leur restituerait également une place dans le quartier d'habitat. Leur pieds traités comme un grand parc pivotant autour de ces monticules, les terrils cederait leur place de frontière entre Liège et Herstal pour devenir un double point de rencontre entre les différentes ambiances environnantes.

Comme un circuit autour duquel défile Liège, le plateau, le golf de Bernalmont, le chemin de fer, les quartiers urbains

Dans ce travail de re-qualification des abords proches, les terrils deviennent moteurs de qualité urbaine par rapport aux habitations qui aujourd'hui en densifient les alentours. Ils renouent le dialogue entre Liège et Herstal à travers une ceinture commune qui accompagne le parcours de ces collines, faisant abstraction de la limite administrative et en ré-interprétant un paysage commun.

Les différentes hypothèses décrites ici ont principalement permis d'appuyer le fait qu'il est possible aujourd'hui de prévoir des projets d'évolution soutenables pour la ville et la région qui intègrent et réinterprètent le rôle que jouent les terrils sur notre paysage. Ainsi, leurs mises en scène dans des nouvelles compositions spatiales leurs restitue une cohérence. Le terril est capable d'être un élément de notre environnement qui symbolise de nouvelles valeurs territoriales et paysagères plus sensibles et le projet est générateur d'un nouveau rapport avec le territoire et, s'il fait l'objet d'un accompagnement continu, d'un développement territorial soutenable.

Mais surtout, l'élaboration de scénarios pour les terrils de Herstal permet de traduire des intentions différentes qui appuient les propos développés dans ce travail pour communiquer avec les habitants et les décideurs et ainsi relancer un réel débat autour des questions abordées. Car, de ce débat sur des représentations concrètes d'interventions peuvent ressortir des valeurs et idées partagées, et ainsi, relancer le projet paysager de la ville d'Herstal dans une dynamique plus collective et sensible.

VIII. CONCLUSION

Crassier, tas de déchets, amas de scorie ou colline verte...Les terrils ont un visage changeant en fonction des personnes qui les regardent. Ces artifices végétalisés, bosselant la ligne d'horizon herstaliennne, sont peu compris et mis à distance de la vie de la ville et des habitants.

Partant de ce premier constat, l'objectif de ce travail est l'élaboration d'une hypothèse paysagère soutenable pour l'inscription des terrils d'Herstal, prône une dynamique basée sur les équilibres de ces artefacts et de leur milieu.

A travers une phase de recherche sur les dynamiques d'évolutions passées et actuelles, qui mènent à la compréhension de la nature de ces milieux, nous avons soulevé une série de constats révélant les raisons de leur mise à distance.

D'une part, ils s'inscrivent dans une société dont les tendances tenaces du XXème siècle tend à réduire les espaces en tant que produits consommables et rentables.

Une grande partie de la population n'étant plus capable d'en voir les qualités culturelles, historiques, biologiques et paysagères de ces monticules qui ponctuent le paysage herstalien. Les terrils sont des déchets qui n'entretiennent pas de relations avec les alentours au-delà de la vue. Seuls quelques appropriations résident par le jeu des enfants, ou encore par les arpentages d'artistes, de photographes ou d'usagers curieux.

D'autre part, dans un territoire trop souvent guidé par les décisions d'aménagement fonctionnalistes, les terrils ne trouvent plus leur place et ne représentent plus d'intérêt pour les politiques qui ne sont plus capables d'exprimer les caractères du territoires, seul l'aspect économique ayant encore sa place.

Enfin, dans un territoire fracturé, le terril devient un déchet reculé de la vie urbaine, n'entretenant plus de rapport avec la ville et ses contextes. Posés sur le versant, Bernalmont et Belle-Vue se retrouvent séparés de la vallée par la voie ferrée, enfermés dans un quartier qui leur fait dos et marquant la frontière entre Herstal et Liège.

Cette situation, à la base d'une mise à distance forte entre les terrils et leur environnement bâti et humain, fait ressortir différentes nécessités auxquelles doivent répondre l'objectif de ré-inscription:

- Tout d'abord, la nécessité de ré-apprendre à la population à voir et agir sur son milieu, et plus particulièrement celui des terrils.
- Ensuite, rendre possible la création d'un politique paysagère plus consciente de l'ensemble des qualités de son territoire et des caractères qui le construisent. Car ce n'est

qu'en étant capable de comprendre et interpréter le paysage qu'il sera possible pour la politique d'émettre des hypothèses soutenables d'action sur le territoire herstalien. Ainsi, le projet de ré-inscription, des anciens sites industriels, et plus particulièrement des terrils, n'est capable de survivre au temps que s'il y a une sensibilisation commune pour ces monticules re-naturalisés. L'objectif qui nourrit la mise en place de cette démarche est donc guidée par la nécessité de ré-apprendre à lire le paysage à travers un regard capable d'en interpréter les lignes de forces et les éléments qui l'ont construit.

Dans le cadre de cette étude de ré-inscription des terrils, nous avons élaboré et développé la démarche paysagère plus sensible. Cette démarche développe une approche du milieu qui reprend les objectifs de la Convention Européenne du Paysage de Florence (2000) et s'inspire de ces moyens de mises en oeuvre sensibles basés sur la perception et le développement de l'imaginaire commun. En effet, le principal objectif de cette convention est de promouvoir la reconnaissance du paysage comme étant un élément essentiel du cadre de vie des populations qui exprime tant la diversité et le patrimoine que l'identité du lieu. Ainsi, cette démarche par l'imaginaire, ne se limitant pas aux paysages « exceptionnels », développe un moyen sensible de percevoir l'espace des terrils comme un milieu de qualité à travers ses relations à la culture, à la nature, à l'écologie et à la société.

Pour parvenir à l'objectif de valorisation et de ré-inscription de ces paysages de manière soutenable, cette démarche poursuit plusieurs moyens de mise en oeuvre.

- Tout d'abord, la démarche s'appuie sur la capacité de chacun à mouvoir son corps dans l'espace et en percevoir les caractères sensoriels.
- Ensuite, elle révèle les lignes de forces et des caractères latents du paysage en les épaississant et en les soulignant.
- Puis, elle tente de favoriser un dialogue et une collaboration entre les différents acteurs du projet, c'est à dire les décideurs, les habitants et le concepteur. La démarche, impliquant l'habitant dans l'élaboration du projet et son « gardiennage » dans le temps, elle lui donne la possibilité de s'exprimer et de se sentir concerné par le milieu.
- Et enfin, elle prône l'accompagnement du projet du paysage, l'inscrivant dans le temps.

Poser son corps

Cette démarche réaffirme un retour aux sens, nécessaire pour percevoir la valeur et les qualités d'un terriil. Ce parcours de ré-inscription du regard est générateur d'une nouvelle posture imaginative qui rappelle celle de l'enfant, capable de poser une vision et un mouvement dans le milieu qu'il explore, et qui le perçoit ainsi à travers les lignes qui le composent et les sensations qu'il procure. Les liens existants entre le paysage et l'imaginaire sont alors moteurs de dynamiques desquelles émanent les caractères des milieux et les met en mouvement.

L'outil cognitif de l'enfant qui explore un lieu nouveau est un moyen de retourner vers un rapport à notre territoire plus sensible et conscient des qualités présentes sur les terrils. Ce milieu, passant par cette posture d'explorateur, prend alors une toute autre signification dans l'esprit collectif.

Sans avoir besoin d'être transformé par un projet, les terrils peuvent être transfigurés par l'adoption d'une nouvelle posture active. Ainsi, l'implication du corps dans l'espace est ce qui permet à cette espace de se révéler à nous. Ré-adopter le mouvement du corps permet donc aux terrils de Bernalmont et Belle-Vue de re-devenir les lieux d'enchantement tels que perçus par les enfants.

Révéler par l'imaginaire

Le projet qui s'applique sur le territoire doit en souligner les forces latentes et les épaissir. Dans cette démarche qui s'applique à Herstal, le projet doit être capable de conserver et accompagner le caractère sauvage et mouvant de ces collines vertes dont la nature est l'acteur. Ainsi, l'aménagement prend un autre sens que celui commun qui vise à disséquer, donner une fonction et transformer à tout pris un milieu en crise. Le projet de ré-inscription des terrils prend ainsi la forme d'une remise en forme de son contexte par l'épaississement des lignes de forces paysagères mais aussi celle d'une mise en relation avec les contextes qu'ils entourent.

A travers son travail « Seine Aval : le fleuve et la métropole », R. De Marco nous transmet l'idée suivante: « Le projet de paysage œuvre afin que l'humain puisse prendre place dans ces systèmes géophysiques et anthropiques à partir de ce qui est déjà là, de plus ancien et de plus structurant : les plaines, les fleuves, les forêts, les montagnes, outre que les métropoles, les villes et les villages. » Ainsi, en s'appuyant sur les matières structurantes du paysage, tels que la ligne de chemin de fer, l'eau, la géomorphologie, le parcellaire, etc., nous pouvons redécouvrir un imaginaire lié aux composantes morphologiques, historiques ou humaines d'un lieu et proposer une identité forte qui accompagne la ré-inscription des terrils. Le terriil, lui, devient figure emblématique porteuse

de valeurs paysagères et écologiques qui permet de comprendre le développement de la région et sa structure et dévient modèle dans la mise en place d'une pratique guidée par le mouvement, la dimension temporelle et le développement d'un rythme lent.

La valeur d'un projet paysager réside dans l'affirmation du rôle de pivot naturel des terrils de Bernalmont et Belle-Vue, devenant ainsi points focaux d'une nouvelle pratique du milieu guidé par une conscience sensible et environnementale. Ainsi, les terrils deviennent des éléments territoriaux qui véhiculent cette nouvelle philosophie qui se dévoile à la communauté qu'elle accompagne mais aussi aux décideurs politiques qui ont la charge du territoire.

Impliquer des acteurs

La démarche sensible et créative qui s'inscrit dans les objectifs de la Convention Européenne du Paysage, réaffirme la place de chaque acteur du milieu, que ce soit le concepteur, le décideur politique ou l'habitant. Car si ce sont les incessantes interactions humaines et naturelles qui dessinent le territoire, il est important que chaque acteur humain ait conscience de son rôle dans le territoire ainsi que dans le travail mené sur le territoire pour y ré-inscrire les terrils.

Dans cette étude, le cas de Herstal nous a montré la capacité qu'a un territoire fracturé à restituer un récit passé et en cours, permettant la relance de nouvelles dynamiques d'action qui donnent la possibilité aux populations de s'inspirer, s'approprier et se projeter dans leur territoire.

L'implication du citoyen passe d'abord par sa capacité à comprendre et interpréter le lieu. Ainsi, la création de différents outils doivent permettre à la population de redécouvrir ce patrimoine qu'elle partage, leur apprenant à lire leur paysage.

Mais l'implication des habitants passe également par le dialogue et la concertation de l'ensemble des acteurs qui permet aux habitants herstaliens d'être plus concernés par leur propre paysage. En effet, ils sont les plus aptes à comprendre les enjeux et besoins de leur territoire.

La création d'une structure qui accueille ce dialogue à Herstal permettrait d'élever le projet de ré-inscription des terrils dans un discours plus durable et soutenable, mais aussi de permettre aux habitants de se sentir concernés et d'accompagner les terrils en en prenant soin.

Ainsi, l'aménagement du territoire prend un sens partagé qui lance le projet dans le domaine du collectif. Car c'est à la communauté herstaliennes et aux décideurs politiques que s'adresse le projet de re-valorisation qui renoue le dialogue perdu entre l'homme et son

environnement et met en scène le paysage que génère les terrils à travers de nouveaux imaginaires.

Inscription dans le temps

Toute la valeur de la démarche paysagère développée ici, sur base des objectifs de la convention européenne du paysage, se base sur la prise de conscience de la nécessité des mouvements temporelles du milieu.

Contrairement à la plupart des politiques actuelles d'aménagement dans lesquelles le projet s'effectue en un « one shot », l'inscription du projet paysager des terrils, mais aussi de l'ensemble des initiatives d'aménagement et de modification paysagère, demandent d'être soutenue dans le temps, et ce même après l'achèvement des travaux du projet.

La mise en mouvement continue et l'accompagnement continu des scénarios projetés pour les terrils herstaliens permettent au projet de survivre aux modifications territoriales et sociétales.

De plus, si le milieu des terrils est caractérisé par un fort caractère évolutif, la politique paysagère qui l'accompagne doit être faite à son image...en mouvement continu et évolutive. Car c'est bien en adaptant nos pratiques paysagères aux milieux et non l'inverse que le projet est viable.

Ainsi, les hypothèses de réinscription des terrils herstaliens développées ici doivent s'offrir comme une oeuvre ouverte et en constante évolution, dont la nature, les usagers et la population continueront, orienteront, conduiront et compléteront les intentions. Le lancement d'une démarche paysagère créative et sensible permet le partage des valeurs ainsi que des objectifs nouveaux que véhiculent les terrils. Il mène également à la constitution d'un paysage guidé par une composition patiente des lieux et par l'engagement d'une société consciente des qualités de son territoire, qui renoue progressivement le dialogue avec son environnement et qui ose à nouveau projeter les terrils dans le futur. Cette démarche, qui prend place dans le temps, crée l'occasion de partager des questions et d'affiner les ambitions d'un projet qui conduit à la composition d'un paysage qui encadrent plus finement les terrils, leur offrant la possibilité de créer des liens avec leur contexte.

Ce travail montre que les terrils, composant un paysage qui s'est construit dans le temps, sont toujours capable d'évoluer patiemment, accompagnés par un projet qui les soulignent et une société capable de se projeter dans le futur. La ré-inscription des terrils de Bernalmont et Belle-View devient un projet qui s'offre à la communauté et aux décideurs herstaliens, remettant en scène l'imaginaire commun et rassembleur. Ainsi, ce mémoire rend compte des possibilités de ré-inscription des terrils à travers une démarche paysagère et sensible. Ici, l'élaboration de ces hypothèses d'avenir pour Bernalmont et Belle-View ne tente pas de de plaire ou de faire, mais il s'agit surtout d'un moyen qui permet de communiquer avec les habitants et les décideurs politiques afin d'en faire des moyens de dialogue et de confrontation qui remettent en mouvement la pensée. Car de ce débat sur le concret peut ressortir une ou plusieurs idées partagées capables de porter les terrils herstaliens dans une nouvelle dynamique commune.

Les livres

- BARÉ Pierre, *Herstal en cartes postales- tome I*, Herstal, Dricot, 2000
- BARÉ Pierre, *Herstal en cartes postales- tome II*, Herstal, Dricot, 2000
- BARÉ Pierre, *Herstal en cartes postales- tome III*, Herstal, Dricot, 2000
- BARÉ Pierre, *Herstal en cartes postales- tome IV*, Herstal, Dricot, 2000
- BERARD Mario (dir.), 2011, *L'imaginaire géographique, Perspectives, pratiques et devenirs*, Québec, Collection Géographie contemporaine, 2011.
- BONNET Frédéric (dir.), *Atout risques. Des territoires exposés se réinventent*, s.l., Parenthèses, 2016
- BOULANGE Bruno et CAVENAILE Roger, « Découvrir les charbonnages de Herstal » dans *Le périodique du Musée Herstalien*, 2018, n°189, p.1-16
- BRINCHERHOFF JACKON John, *The Necessity for Ruins and Other Topics*, s.l., Editions du linteau, 2005
- CLEMENT Gilles, *Manifeste du Tiers-Paysage*, Paris, Éditions Sujet/Objet, 2004.
- CORAJOURD Michel, « Le projet de paysage: lettre aux étudiants » dans *Le jardinier, l'artiste et l'ingénieur*, (BRISSON J.L.,(dir.)), s.l., De l'Imprimeur, 2000
- CORBOZ André, *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*, s.l., Les Editions De l'Imprimeur, 2001
- DELBAERE Denis et POUSIN Frédéric, « Paysage et environnement: Quelle mutation des projets d'aménagement ? » dans *Espaces et Environnements*, 2011, n° 146, p.93-104.
- DELCOURT Johann et HAUTECLAIR Pascal, *Nos Terrils leur vraie nature*, Neufchâteau, Weyrich, 2011
- DE GIRARDIN René-Louis, *De la composition des paysages*, s.l., Champ Vallon, 1992
- DONADIEU Pierre, *Paysages en commun: Pour une éthique des mondes vécus*, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2014
- EHRMANN Sabine « Sous les terrils, la plaine (paysage à découvert) » dans *Cahier thématiques*, 2009, n°9, p.51-63
- ESTIENNE Isabelle « (Projet de) paysage/ territoire/ reconversion: situation en France, 1960-1990 » dans *Cahier thématiques*, 2009, n°9, p.99-116.
- FRANSSSEN Waltère, *La Voie des Botîs: des Hauts Sarts à Coronmeuse à travers 7 siècles de houillerie*, Herstal, ..., 1994
- FRANSSSEN Waltère « Le Terril de la Petite Bacnure, à Herstal » dans *Musée Herstalien*, 1999, n°99, p. 1-24.
- GAIER Claude, *Huit siècles de houiller liégeoise*, Liège, édition du Perron, 1084

- KIRKWOOD Niall (dir.), *Manufakturen Sites: Rethinking the Post-Industrial Landscape*, Londres et New-York, Son Press, 2001.
- KOOLHAAS Rem, *Junkspace*, s.l., Payot & Rivages, 2001
- LYNCH Kevin, *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 1999
- MANIAQUE Caroline, « Paysages et territoires dégradés : reconversion du regard », dans *Cahier thématiques*, 2009, n°9, p. 133-144
- McHARG Ian, *Design with Nature*, New York, John Wiley & Sons, 1969.
- PAQUOT Thierry, « Habitat, habitation, habiter: Ce que parler veut dire... », dans *Informations sociales*, 2005, n° 123, Caisse nationale d'allocations familiales
- PROUST Marcel, *A la recherche du temps perdu*, 1913-1927
- RAES Françoise et BOSTEELS Emmanuel, *Terrils : De l'or noir à l'or vert*, Bruxelles, Racine, 2006.
- ROGER Alain, *Court Traité du paysage*, Paris., Editions Gallimard, 1997.
- Collectif d'auteurs, *Herstal avant les usines*, Herstal, Musée herstaliens, 1982.
- Collectif associatif, *Terrils*, Bruxelles, Editions vie ouvrière, 1978

Les articles

- FRANSSEN Waltère, *Terrils Herstaliens: Les terrils de la petite Bacnure, de Belle-Vue, de Bernalmont et les petits Terrils*, Herstal, 2005.
- OCHIUTTO Rita, « Healing the scars of industry in Liège », dans *Scape*, 2016, n°15, p. 120-123.

Les mémoires

- CHANET Marie, Terril et land art : quelle perspectives ? Lorsque l'expérience spatiale rencontre les dynamiques paysagères., mémoire présenté à la faculté universitaire d'architecture de Liège, 2014

Les sites intérêts

- MAISON DES TERRILS, « le pays des terrils », <http://www.paysdesterrils.eu/> [en ligne, 09-03-2017]
- MULLER Fabrice, « Les terrils de la région liégeoise », <http://www.fabrice-muller.be/divers/terrils/terrils.html> , 1995, [en ligne, 08-03-2017]
- UNISCAPE et ULG, « Séminaire International "UNISCAPE En-Route" - Paysages blessés: réemploi et recyclage » http://www.spi.be/upload/agenda/Uniscape_-_Agenda_Web.pdf, 2014, [en ligne, 09-03-2017]
- OCCHIUTO Rita, « Imaginaire et différ(a)nce : générateurs de paysages », dans *Projet de Paysage*, [en ligne, 02/09/2016]
- Connaissance des énergies, « <https://www.connaissancedesenergies.org/charbon-quest-ce-quun-terril-161007> », [en ligne, 07 octobre 2016]